Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires [illegible] et le Ministère de la Jeunesse et des [illegible]
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de [illegible]
Membre du Comité National de [illegible]

Directeur-Gérant :
M. J. S[illegible]OLLERY

Abonnement (10 Nos) { LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 sept { FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4639-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin-Juillet — Août-Septembre.

Il y a trois bonnes choses dans l'art : la noblesse, la logique, la beauté.
NIETZSCHE.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 245 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — OCTOBRE 1971

LE NOMBRE D'OR : 1,618...
ET SA SECTION D'OR : 0,618...

L'homme propose et Dieu dispose. C'est ainsi que j'avais eu la témérité d'aborder comme sujet d'article le fameux Nombre d'Or et bien que je ne sois pas le moins du monde superstitieux je crois que je finirai bien par admettre qu'à l'exemple du tombeau de Tout-Ank-Hammon et des Pyramides d'Egypte il doit exister pour les êtres trop curieux qui veulent aller trop loin dans la pénétration et la divulgation de leurs secrets, certaines sanctions occultes, mystérieuses et maléfiques dont il est prudent de ne pas faire fi. Ce qui est sûr, du moins, c'est qu'après avoir osé traiter, sinon avec une foi trop tiède, mais peut-être avec une trop sommaire compétence la première partie de mon étude, j'aie reçu une manière d'avertissement me laissant entendre que si je persistais ainsi dans mon dessein je pourrais fort bien ne pas terminer ce que je croyais avoir si bien commencé. Le 14 juillet dernier, en effet, et au moment où je m'y attendais le moins, j'ai été soudainement et brutalement abattu par une attaque de paralysie de la jambe droite et il a fallu me transporter d'urgence à l'hôpital. Cela survenait au beau milieu de mon 86e été et pouvait me laisser croire qu'on aurait bien du mal à me tirer de ce mauvais pas mais les médecins ont eu l'optimisme de m'affirmer qu'ils me remettraient sûrement sur pieds, mon cas étant parfaitement curable. J'ai bientôt senti qu'ils me disaient la stricte vérité quand j'ai pu constater moi-même des progrès certains dans mon état. En attendant, j'ai éprouvé la joie immense de recevoir l'expression de la réconfortante sympathie de nombreux lecteurs et leurs vœux de prompt rétablissement en même temps que ceux de mes parents et amis. Mon premier devoir est naturellement de les remercier du fond du cœur. Cela dit, je me remets au travail avec tout le soin plus que jamais nécessaire et, en homme averti qui en vaut deux, je reprends consciencieusement ma tâche, espérant la mener à bien. Ouvrons donc l'œil, et le bon !...

ERRATUM

Avant d'aller plus loin et d'examiner ce qu'est la progression d'or, j'ai aussi le devoir de rectifier une faute de typographie qui n'a pas été corrigée dans la première partie de mon article publiée dans notre dernier numéro double d'août-septembre. Je croyais pourtant bien l'avoir dûment signalée alors que je relisais les épreuves à l'hôpital Cochin mais, au cas où la fatigue de mes yeux m'aurait trahi, je suis bien sûr que la clarté de mon texte était suffisante pour que tous les lecteurs aient tout de suite aperçu et rectifié d'eux-mêmes cette simple erreur matérielle. Voici ce dont il s'agit : dans l'exemple qui reproduit la formule algébrique du **Nombre d'Or** et celle de sa **Section d'Or**, la barre horizontale de la racine carrée de 5 a été prolongée indûment respectivement sur les signes + 1 et — 1 au lieu de se limiter à la racine carrée de 5, ce qui donne à tort $\sqrt{\frac{5+1}{2}}$ et $\sqrt{\frac{5-1}{2}}$, donc un résultat tout à fait autre puisqu'il s'agit alors, en définitive, de $\sqrt{\frac{6}{2}}$ et de $\sqrt{\frac{4}{2}}$, soit 2.449 et 2 au lieu de $\frac{3,236}{2}$ et $\frac{1,236}{2}$ donnant très justement 1,618 et 0,618.

Dont acte. Les lecteurs ont parfaitement compris.

Enchaînons. La Progression d'Or ne peut pas être une progression géométrique ordinaire, on s'en doute un peu après ce qui a été dit précédemment. Nous allons le constater immédiatement. Personne n'ignore, en effet, que chaque terme d'une progression géométrique normale, ascendante ou descendante (dans ce dernier cas elle serait plus justement nommée une dégression) est constitué par le produit ou le quotient du nombre qui précède immédiatement son suivant dans une série numérative, multiplié ou divisé par une quantité fixe, constante, que l'on appelle « la raison » de la progression. Par exemple, si nous commençons la série par l'unité en ordonnant la progression géométrique selon la raison 2, dans le sens ascendant, nous obtiendrons successivement de gauche à droite comme produits, les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, etc., et il est évident qu'en partant cette fois-ci d'un point quelconque de la série en suivant alors le sens contraire de droite à gauche, c'est-à-dire en partant de 32, par exemple, les nombres 32, 16, 8, 4, 2, 1, dégression qui pourrait même se continuer en deçà l'unité en donnant successivement 1/2, 1/4, 1/8, 1/16, etc., ou, en décimales, 0,50, 0,25, 0,125, 0,0625, etc. On peut évidemment ordonner la progression, toujours en partant de 1, selon une raison toute différente, qu'il s'agisse d'un nombre entier ou décimal, peu importe, le principe est toujours le même, extrêmement simple, et nous l'avons tous appris dans l'enseignement primaire. Mais attention ! car maintenant que nous savons quel nombre étrange est le « nombre d'or » 1,618 et son dérivé 0,618, soit son inversion « la section d'or », 1 : 1,618, nous allons voir qu'une « progression d'or » ordonnée selon ces chiffres ne peut être que d'une nature toute particulière.

Pour bien faire comprendre ce qu'est cette curieuse « progression d'or », nous allons reproduire la disposition que nous donne Théo Koelliker dans son livre « **Symbolisme et Nombre d'or** ». Le fameux nombre en question est figuré par le symbole qu'est la lettre grecque φ équivalant par convention à 1,618, et la « section d'or » 0,618 est représentée par notre lettre latine « g ». Voici donc la formule algébrique de la progression géométrique ayant

(Suite page 3)

65ème ASSEMBLEE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre 1971

ORDRE DU JOUR

Jeudi 4 novembre, au siège, 121, rue La Fayette, réunion de la commission de vérification des comptes, à 16 heures.

Vendredi 5 novembre, au siège, 121, rue La Fayette, à 9 h. : réunion du bureau de la C.M.F. ;

à 10 h. 30 : réunion du conseil d'administration ;

à 14 h. 30 : salle des examens, rue Mabillon-Métro, Mabillon, 65e **assemblée générale de la C.M.F.**

1) Ouverture des débats par le président.
2) Appel des délégués.
3) Allocution du président.
4) Rapport moral par M. Thirault, secrétaire général de la C.M.F.
5) Rapport financier par M. Ameller, trésorier de la C.M.F.
6) Journal.
7) Centre de perfectionnement musical de Toucy.

Samedi 6 novembre : salle des examens, rue Mabillon : **2e séance de l'assemblée générale**, à 9 h. :

1) Examens fédéraux.
2) Stages.
3) Vœux.
4) Questions diverses.
5) Elections : au conseil d'administration, à la commission de vérification des comptes, et à la commission d'arbitrage.

Tous les membres de la CMF qui désirent assister à l'assemblée générale seront les bienvenus.

13 h. : déjeuner « Aux Armes de Colmar (transport par autobus).

Dimanche 7 novembre, au Conservatoire, 14, rue de Madrid : Concours d'excellence.

8 heures : appel des candidats ; 8 h. 15 : dictée, théorie, lecture chantée, lecture instruments ; 9 h. : concours public pour tous les instruments imposé. 13 h. : suite du concours public. A l'issue du concours, lecture du palmarès.

Lundi 8 et mardi 9 :

Epreuves de l'examen de direction : harmonie, orchestration, direction. Les candidats à cet examen sont priés de se faire inscrire à la C.M.F. par l'intermédiaire de leurs fédérations respectives avant le 25 octobre, dernier délai.

20 h. 45 : samedi 6 novembre, salle Gaveau, rue La Boétie, GRAND CONCERT DE GALA PAR LA MUSIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE, sous la direction du lieutenant-colonel R. Richard.

1re Partie

1 - BENVENUTO CELLINI - Ouverture de Berlioz.
2 - INTERLUDE SYMPHONIQUE SUR UN THEME BRETON - Jules Semler-Collery (dirigé par l'auteur).
3 - RECIT ET POLONAISE - Weber.
4 - CAPRICCIO ESPAGNOL - Rimsky-Korsakoff.

2e Partie

1 - SYMPHONIE PATHETIQUE - Tchaikowsky (1, 2 et 3e mouvements).
2 - BACCHANALE - Roger Boutry.
3 - MARCHE HONGROISE DE LA DAMNATION DE FAUST - Berlioz.

TOUCY

La C.M.F. possède désormais à Toucy (Yonne) une maison pour y organiser des stages de perfectionnement pour musiciens et Chefs de Musique. N'oublions pas que l'aménagement nécessitera de grosses dépenses. Toutes les oboles, modestes ou importantes, seront comme par le passé très bien accueillies. Les noms des donateurs figureront dans le journal.

NÉCROLOGIE

M. René Guilhalmenc n'est plus

Nous avons appris avec tristesse au début du mois d'août, le décès de notre ami René Guilhalmenc, le dévoué président de la Fédération des Hautes-Pyrénées.

La Confédération Musicale de France adresse à sa famille et à la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées ses condoléances émues.

On lira à la rubrique Hautes-Pyrénées les articles consacrés à M. Guilhalmenc.

***

Décès de M. Henri MOUTTE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. Henri Moutte, - fondateur et ancien Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse. La Confédération Musicale de France s'associe au deuil des Musiciens et de la Famille de M. Henri Moutte.

QUEL EST LE PLUS VIEUX MUSICIEN DE FRANCE ?

(Voir cette rubrique dans le Journal de Novembre)

RÉFLEXIONS SUR UN MESSAGE

Monsieur Vintila Horia, dont le « Journal d'un paysan du Danube » nous avait révélé les transcendances, a relaté dans « Les Ecrits de Paris » de Février dernier, une conversation qu'il eut avec M. Werner Heisenberg, savant allemand, disciple de Max Planck, dont un prix Nobel a très tôt, consacré la haute autorité en matière de science physique. Ouvert à toutes les manifestations de la pensée, Werner Heisenberg s'est exprimé avec un sens si profond des choses de l'Art en général, que l'on ne peut éviter un certain choc quand il établit les rapports de l'abstraction en physique moderne avec la musique telle qu'elle évolue en notre temps.

Bien sûr, le principe de l'indétermination (remercions en passant M. V. Horia de nous l'avoir si bien fait comprendre) tel que l'a établi le grand savant par rapport, sinon par opposition, aux notions aristotiliciennes que nous gardons encore des choses de la nature, (sensations spécifiques disait Marx Planck), justifie ses vues quant aux lointaines fusions culturelles dans l'univers.

Un magma d'abord aux vagues contours, d'où pourra jaillir un jour de nouvelles formes de pensée, de nouvelles formes d'art, après une assimilation longue à n'en pas douter.

Il est de fait qu'en ces temps-ci, l'on ressent plus vivement que par le passé, l'interprétation des esprits et que comme le dit Heisenberg, il n'y a plus d'aires culturelles isolées parmi les continents en raison même de l'évolution économique universelle et des prodigieux véhicules de la pensée.

Mais le fait est-il si nouveau ? Dans les premiers âges, les grandes caravanes franchissaient les déserts pour permettre aux marchands d'Extrême-Orient et de l'Inde, de vendre aux peuplades des bords de la Méditerranée, des étoffes et des matières précieuses, avant même l'emploi de l'abaque, les doigts servant d'éléments propres au calcul des échanges, une lente évolution permit aux marchands, avant encore toute science économique, de répandre des notions d'arithmétique et plus tard de mathématiques dont Pythagore, Démocrite, Thalès et bien d'autres encore surent tirer d'immuables valeurs.

Depuis les origines, il y eut donc interprétation des peuples, très lente d'abord, extrêmement rapide aujourd'hui qui, sans doute conduira à l'unification du langage et à la création d'un monde sensible nouveau, tout se fondant en un type à peu près uniforme. Mais, pourquoi ne pas dire aussi que la musique parmi tous les arts et telle que nous la connaissons est depuis des siècles un langage universel, sans aires particulières en matière de technique, du moins depuis que Guy d'Arezzo (et bien avant lui ainsi que le note Fetis) ont été fixés les symboles qui permettent de gravir les échelles sonores de la même manière. Ainsi, l'interprétation au moyen du langage musical est déjà chose faite, et cela, sans que les originalités continentales et nationales aient disparu. Si l'art se fondait un jour dans un ensemble ayant une seule tendance, y gagnerait-il de nouveaux moyens d'expression ?

La question semble avoir été implicitement posée par le chef d'orchestre Von Karajan, au grand savant Werner Heisenberg qu'il pria ainsi que nous le dit M. Vin-

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

LA VOIX

+ CHANTS A LA COUR DE FRANCE

Ce titre englobe une excellente anthologie qui s'étend sur un éventail de sept siècles, et comprend dix-neuf pièces pour soprano — dont trois en duo avec une basse — et quelques instruments.

« Belle Doette » : nostalgique chanson « de toile » (XIIème siècle). « Dieu soit en cette maison » : ballade du temps de Noël, du trouvère **Adam de la Halle** (XIII siècle). « Puisqu'en oubli » : élégant rondeau de **G. de Machaut** (XIVe). « Pour maintes fois » : virélai évoquant les chants d'oiseaux » (XVe). « Virgine Bella » ; tendre imploration à la Vierge, et l'enjoué « Bon jour bon mois », de **G. Dufay**. Le célèbre « Amour de moy » ; ici dépouillé de tout « arrangement ». « Tant que vivray, » chanson d'amour de **Sermizy** sur un texte de Marot. « Quand le gril chante », de **De la Grotte**, se rapproche de la chanson populaire. « Migronne allons voir si la rose... », délicate mélodie sur le fameux poème de Ronsard. « Je vous quitte, belle Arthenice », d'un style plus conventionnel (de Bacilly). « N'emprisonnez pas je vous prie » : mesurée à l'antique, satirique. « Je dis toujours, aimez-moi » : légère. Air tiré de la Cantate « Judith » du trop peu connu **De Brossard**. « J'avais pris mes pantoufflettes » : très simple et spirituel, et l'air de Chloé, déjà romantique (d'un opéra inachevé) de **Rousseau**. L'aria soutenue de **Méhul** « Oscar et Dermide ». Charmante romance du dernier de la « dynastie » des **Couperin**. « La rose d'amour », de **Paër** : gracieux, évoque certains lieder de Schubert.

Ana-Maria Miranda possède une voix dont nous avons déjà vanté la beauté ; la pureté, la souplesse, la simplicité, et qui fait ici merveille. Son talent « divers » s'approprie à chaque genre. Elle est accompagnée par des instruments d'époque (psaltérion, flûtes à bec, cromorne, vièle, luth, clavicorde ..) direction R. Cotte.

Ce récital d'une belle tenue artistique bénéficie d'un enregistrement présenté en pochette-album (1).

+ MOZART

Des airs de **Mozart** pour soprano. Sur la première face, des airs religieux, sur des textes latins ; sur la seconde, des airs de Concert, sur des poèmes en italien.

L'illustre motet « **Exsultate jubilate** », avec hautbois, cors et cordes, est un véritable petit « concerto vocal », plus théâtral que religieux. Beaucoup de vocalises, qui ne sont pas seulement ornementales, mais ont un rôle expressif. En trois parties (1 - allegro très brillant. 2 - Récitatif soutenu par l'orgue et andante paisible, cantabile. 3 - Alleluia jubilatoire et virtuose).

« **Dulcissimum convivium** », extrait d'une litanie, est du même genre (peu religieux).

« **Laudate Dominum** », tiré des Vêpres dominicales, s'apparente à l'oratorio italien (avec orgue).

Le texte de « **Voi aveto un cor fedele** » émet des doutes sur la fidélité conjugale. L'air est en rondeau ; un gracieux andante y alterne avec un allegro varié à chaque retour.

Le K 486 a comprend récitatif (Basta Vicenti...) et air (Ah ! non lasciarmi...) d'après Metastasio. Il traite de l'abandon amoureux, qui y est exprimé avec une émotion contenue.

Le K 374 réunit aussi récitatif (A questo seno...) et air (Or che il cielo...). A l'inverse du précédent, il a pour thème la joie — celle de retrouver vivant son amour. Ce sentiment se manifeste à travers des vocalises exubérantes.

Elly Ameling dispose d'une fort belle voix, pure et homogène sur un registre étendu, nuancée, d'une justesse absolue, conduite avec maîtrise. L'English Chamber Orchestra, à la fois énergiquement et finement dirigé par R. Leppard, sonne bien et accompagne bien.

Enregistrement net, léger (2).

L'INSTRUMENT

+ LE CLAVECIN : LES COUPERIN

La Suite en ré mineur de Louis Couperin est en réalité un assemblage de pièces isolées, mais point hétéroclite. Ipréface : les volets extrêmes, tout en cascades d'arpèges, tranchent avec l'épisode central vif et gai. Allemande. Courante. Sarabande. « Canaries » sautillante. Chaconne (célèbre) d'une grande rigueur tonale).

Suit le quatrième Ordre de **François Couperin**. Au-delà de la forme danse s'inscrit un titre suggestif, qui tient toujours ses promesses (Marche des gris-vêtus : fière et grave. Les bacchanales : trois parties respectivement enjouée, tendre, furieuse. La Pateline : fait penser à « l'Harmonieux forgeron ». Le réveille-matin, rondo au refrain métallique).

Le troisième Ordre est résolument descriptif (Les lys naissants : au parfum enivrant. Les roseaux : souplement courbés sous les zéphyrs. L'engageante : pleine d'entrain. Les folies françaises ou les Dominos : série de douze variations, très évocatrices du titre que chacune propose. L'âme en peine : mélancolique et désabusée).

Plus intérieur est le vingt-cinquième Ordre (La visionnaire : un chef-d'œuvre, intensément tragique. Le mystérieuse : munie d'incessantes inodulations. La Monflambert : charmante. La muse victorieuse : conquérante. Les ombres errantes : émouvant).

Laurence Boulay présente ce programme sur deux magnifiques instruments du XVII-XVIIIèmes siècles, qu'elle touche avec talent et amour.

Réalisation étonnamment présente. Documentation sur les œuvres et sur les clavecins (3).

+ LE VIOLON : VIOTTI, M. HAYDN

Le **Concerto en la mineur N° 22** — l'un des quelque trente concerti que Viotti a réservés à l'instrument — est une belle œuvre dont Brahms a dit : tout y a l'air improvisé, et pourtant tout y est agencé et mené de main de maître ». Non toutes précisées dans la partition, les cadences manquantes ont été écrites par l'interprète en s'inspirant des thèmes principaux.

(1 - Est naturellement contrastant en raison de l'opposition qui naît du caractère différent des thèmes et qui est exploitée dans le très long développement (13 minutes). Il n'en reste pas moins que le mouvement est de nature mélancolique dans son ensemble. 2 - Doux et fort expressif, le volet médian déroule une méditation qu'orne le soliste. 3 - Bâti sur un thème très fiévreux. Il sert de prétexte, pour le violon solo, au déploiement d'une prodigieuse virtuosité).

Il est toujours agréable de présenter un ouvrage de M. Haydn. Très classiquement construit, le **Concerto en la majeur** est plus concis, plus lumineux aussi que le précédent.

(1 - particulièrement souriant, accorte, tant dans les expositions en tutti que dans les variations proposées par le soliste. 2 - Adagio délicieusement mélodique, qui ne vise pas à la profondeur mais au charme. 3 - en forme de rondo, gracieux et enjoué, assez mozartien).

Le premier concerto constitue un test. A. Grumiaux s'y montre précis, nerveux, expressif, brillant. Le bon Orchestre du Concertgebouw (Amsterdam) est souplement conduit par E. de Waart.

Le son est bien et clairement réparti dans toutes les dimensions (4).

+ BEETHOVEN : LE PIANO

Un ensemble de petites pièces, généralement négligées par les pianistes :

Les **Variations opus 34** ont déjà de la personnalité. (Exposition du thème ; 6 variations très diversifiées de tonalité et de caractère, et contrastantes, évoluant de la grâce au tragique. La coda travaille encore le thème en profondeur).

L'Allegretto en ut mineur, page de divertissement, aurait été primitivement destiné à la sonate opus 10 N° 1.

Suivent les six **Ecossaises**, pièces brèves, toutes dans la même tonalité ; elles sont élégantes, brillantes et fantasques.

Voici les **rondos opus 51**. Le premier — le plus connu des deux — est gracieux, facile à jouer. Le second, plus développé, demeuré encore plus résolument tourné vers le XVIIIème siècle.

Pour Elise, cette charmante et naïve « lettre » est également donnée en pâture aux apprentis pianistes.

Le récital se termine avec l'**Andante en fa**. Le morceau est sauvé de la banalité par de mystérieuses modulations (en ré bémol par exemple, ou encore dans le coda) qui lui donnent de la profondeur.

S'il est habile pianiste, Dorel Handman est surtout un très fin musicien, ce qui est mieux encore. Les variations, l'andante, sont très sérieusement pensées ; les Ecossaises jouées avec esprit.

La gravure retransmet les sonorités avec beaucoup de simplicité et assez d'exactitude (5).

+ CHOPIN : L'INTEGRALE DES VALSES

Les valses de Chopin sont le reflet des « salons » de l'époque, certes, mais combien subtil et poétique !

L'intérêt de cette édition est qu'elle comprend, outre les treize valses habituellement répertoriées, les six opus posthumes, et ce pour la première fois sans doute au disque.

Examinons-les brièvement. N° 1 : grande valse dite brillante. n° 2 : brillante également, et virtuose. N° 3 : d'une nostalgie foncière. N° 4 : véloce. N° 5 : appliqué parfois un rythme binaire sur la mesure à trois temps. N° 6 : insaisissable valse dite « du petit chien », N° 7 : une des plus profondément expressives. N° 8 : gracieuse et modulante. N° 9 : poignante valse de l'adieu. N° 10 caressante et comme implorante. N° 11 : passe courte, tantôt fulgurante, tantôt rêvée. N° 12 : tendre et triste. N° 13 : en sinuosités mélodiques, auxquelles la main gauche répond parfois gravement.

Jetons maintenant un regard sur les valses posthumes. N° 14, en mi mineur, tourmentée, malgré le sourire central. N° 15, en mi majeur, très dansante. Ces deux-là sont assez connues, mais pas les suivantes. Dommage qu'on ne nous donne pas les références, quant aux sources de ces dernières. N° 16 : s'apparente à la tradition des valses brillantes. N° 17 : d'une coquetterie enjouée. N° 18 : gracieuse et quelque peu langoureuse. N° 19 : ne serait-ce pas une œuvre de jeunesse ?

Avec A. Haraslewicz, le brio ne l'emporte pas sur la délicatesse ; il l'égale. Dans ces versions perlées où tout chante ravissamment et avec l'expression la plus « juste », on trouve de la dextérité et de la souplesse, de la poésie et du panache.

Enregistrement clair et fidèle (6).

+ CHOPIN : NOCTURNES

Ce genre fut très cultivé par Chopin, qui jouait ses nocturnes dans les salons. Voici les dix premiers :

Les **trois Nocturnes opus 9** trahissent encore l'influence de J. Field. Les thèmes des numéros 1 et 2 sont revêtus d'arabesques très ornées. Avec ses phrases tourmentées et son épisode central agité, le numéro 3 offre déjà plus de personnalité.

Trois nocturnes opus 15. — Le N° 1 est d'abord berceur, mais une tempête intérieure surgit. Dans le N° 2, la partie médiane, là encore, trouble le calme du reste. Le No 3 est très spontané ; de la langueur, puis de très belles harmonies.

Deux nocturnes opus 27 — N° 1 : sur arpèges de la main gauche, la main droite chante sa plainte, puis se révolte, enfin l'apaisement. Le N° 2 est charmeur.

Deux nocturnes opus 32 — Le N° 1 est d'une tendresse infinie ; mais la période finale s'interroge avec inquiétude. Par contre, c'est la partie médiane qui est perturbée dans le N° 2.

Le pianiste A. Brailowsky sait mettre en évidence l'élégance de la phrase, ainsi que la subtilité de l'harmonie. On note aussi l'opportunité du rubato et le sens aigu de la nuance. Ses traductions sont éminemment poétiques.

L'instrument est délicatement capté (7).

+ SAINT-SAENS : LES CONCERTI DE PIANO

On sait que le compositeur était un grand pianiste. Voici l'enregistrement intégral de ses cinq concerti pour piano et orchestre.

Le **Concerto N° 1** atteste une plume déjà sûre d'elle ; Berlioz disait de St-Saëns qu'il manquait d'inexpérience ! (1 - un appel de cor, un arpège du piano, un trémolo des cordes : le mouvement, audacieusement lancé, sera de même originalement développé. 2 - Ayant un peu l'allure d'une improvisation, l'andante conserve des attaches avec l'époque romantique. 3 - Construit sur thème principal sémillant, il sonne très bien).

Particulièrement bien conçu pour faire briller le pianiste (on reconnaît à ce sujet l'influence de Liszt) le **Concerto N° 2** est devenu populaire. (1 — Le soliste entame d'emblée sur une très jolie cadence. Puis premier thème cantabile, deuxième sur accompagnement syncopé, forment l'essentiel d'un volet aux multiples facettes. 2 - Démarre sur un rythme aux timbales, que reprend le piano ; scherzo fantasque, bondissant et léger, avec opposition d'un second thème lyrique. 3 - Dansant jusqu'au vertige, éblouissant, sur rythme de tarentelle).

Le rôle de l'orchestre devient plus important dans le **Concerto N° 3** (1 - Le début évoquerait les cascades alpestres. Puis un thème majestueux, un autre caressant, se présentent ; développement intéressant, coupé de cadences pour soliste. 2 - « Romance » recueillie, presque grave. Elle comporte des audaces harmoniques réelles. S'enchaîne au 3 - Finale en forme de rondeau, qui conclut l'œuvre sur un tour plus banal peut-être, mais « vaillant »).

œuvre équilibrée et brillante, le **concerto N° 4** est sans doute le plus achevé de tous. Deux mouvements se subdivisent chacun en deux, avec deux grands thèmes cycliques. (1 - Le développement du premier thème fait harmonieusement dialoguer piano et orchestre ; celui du second, venu du « lointain », le rend de plus en plus martial. 2 - Nourri de riches dialogues lui aussi, il a une structure plus complexe et une physionomie plus diversifiée et marquante. La conclusion est modelée selon un fort relief).

Surnommé « l'Egyptien », le **Concerto N° 5** fut écrit pour ses cinquante années de carrière de virtuose. (1 - Le deuxième thème, dansant, présenté au piano, parcourra tout l'orchestre (le premier était en accords). Le travail thématique charme. 2 - Est encore plus caractéristique ; sa couleur orientale est obtenue par de nombreux mélismes arabes ; alors intervient le fameux thème « nubien », avec un éclairage assez impressionniste des cordes, suivi d'un thème pentatonique. 3 - Finale très rythmé).

Ce genre de musique convient parfaitement au tempérament de A Ciccolini. Sa virtuosité est claire ; nous voulons dire : à la fois sans ambiguïté et d'une façon lumineuse et lisible ; l'expression est dénuée d'afféterie. L'excellent orchestre de Paris, dirigé par S. Baudo, soit attentivement le soliste, le soutient, lui répond avec souplesse et opportunité.

En complément : 1) l'**Etude en forme de valse**, qui, en raison de sa grande difficulté, est recherchée par les meilleurs pianistes. Ciccolini y montre un brio étourdissant.

2) les **six Etudes pour la main gauche** opus 135 qui sont, ma foi, bien faites, et parfois même assez étonnantes (ainsi la fugue de la deuxième).

Prise de son et reproduction sont bonnes. Flatteur et brillant, cet enregistrement est livré en coffret de trois disques, avec album (8).

+ SATIE : LE PIANO

Ceci constitue le troisième volume de l'intégrale, en cours, de sa musique pour piano.

D'abord les **trois Danses de travers** dans lesquelles, sinueuse, la ligne mélodique se dégage des arpèges.

Suit la **Fête donnée par des chevaliers normands** « en l'honneur d'une jeune Demoiselle (XIème). C'est le premier des quatre Préludes posthumes ; il s'étale tout en accords hiératiques.

Voici les **Croquis et agaceries d'un gros bonhomme en bois**. L'humour des sous-titres est parfois difficilement explicable. (1 - « Tyrolienne torque » : à la démarche hésitante. 2 - « Danse maigre » : aigrelette. 3 - « Espanana » : il y parodie Chabrier.

Les **trois Sarabandes** forment « trois variations autour de la même idée », comme le dit fort justement Jean Roy. Ce sont des danses lentes ; la pensée est profonde (la mélodie y est calme — la seconde comporte toutefois quelques accents presque violents — et l'harmonie étrange).

Puis viennent les **trois Descriptions automatiques** (1 - « Sur un vaisseau » : sur un rythme balancé. 2 - « Sur une lanterne » ; 3 - « Sur un casque », martial).

Le **Prélude de la porte héroïque du ciel** est recueilli. On pourrait le trouver une référence médiévale.

Au tour des **trois Avant-dernières pensées** (« Idylle » : dédiée à Debussy. « Aubade » qu'une guitare semble accorder : dédiée à Ibéria. « Méditation » : dédiée à Roussel).

Les cinq **Nocturnes** présentent un caractère sérieux. (1 - en guise de prélude. 2 - pièce délicate. 3 - un peu plus agité, et surtout plus grave. 4 et 5 - très dépouillés).

J.-J. Barbier nous offre du piano fin, subtil, en des interprétations intelligentes.

Bien capté, l'instrument est retransmis discrètement et fidèlement (9).

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ VIVALDI

Voici l'intégrale des Concerti pour quatre violons. Ils sont cinq, qui confirment à nouveau le génie vivaldien.

Concerto opus 3 N° 10 (1 - thème fermement dessiné, sur « notes-pivots ». 2 - tonalement assez instable, avec deuxième partie curieusement arpégée. 3 - très dansant).

Concerto opus 3 N° 1 (1 - très résolu. 2 - Contraste entre la phrase des tutti, arrogante et dramatique, et les soli, calmes mélodies. 3 - finale sur alerte 9/8).

Concerto opus 3 N° 4 (1 - assez majestueux. 2 - vif, sémillant. 3 - brève halte pour que le 4 n'en paraisse que plus essoufflant).

Le seul de cette série qui ne soit pas tiré de l'opus 3, le **Concerto P 367** est plus rarement joué. (1 - plein de fantaisie dans les idées et dans la construction. 2 - constitue une réussite en matière d'écriture en imitations. 3 - oppose un motif rythmique bondissant à un thème chantant).

Encore corellien, le **Concerto opus 3 n° 8** est fait de plusieurs courts mouvements. (1 - frais. 2 - triste ; démarche hésitante. 3 - animé, volubile. 4 - courte pause, en accords. 5 - se rapproche du menuet classique).

Les solistes, en tête desquels on trouve G. Jarry, font preuve d'un généreux lyrisme, d'une lumineuse et étincelante virtuosité. Pour les étayer, l'Ensemble J.-F. Paillard propose des exécutions vigoureuses et nuancées.

Et tout cela sonne splendidement, en une réalisation claire, aérée, équilibrée. Notice abondante. (10).

+ HAYDN ET MOZART

La **Symphonie concertante pour huit instruments obligés** — flûte, deux cors et quintette à cordes — récemment découverte, est d'ailleurs apocryphe. Elle a le caractère d'un divertissement et possède une unité thématique, et, oserait-on dire, climatique.

(1 - De forme sonate ; à mi-chemin entre le rustique et le gracieux ; très souriant. 2 - Menuet dont l'expressif trio est confié au violoncelle. 3 - Très lyrique, surtout pour la flûte et les cordes. Mais le rôle des cors, pour être épisodique, n'en est pas moins original. 4 - un thème assez martial fait l'objet de variations que se répartissent successivement les divers pupitres. 5 - Concis et spirituel rondo).

L'œuvre est élégamment et intelligemment jouée par l'Octuor de Paris, dont chaque membre est un grand artiste qui sait tenir sa juste place dans la conversation et « relancer » celle-ci à bon escient.

Le **Divertimento N° 11** (K 251) pour hautbois, deux cors, deux violons alto et contrebasse, fut déjà, lui, analysé pour nos lecteurs. On y relève l'extraordinaire maîtrise de l'écriture.

(1 - Allegro dans le « goût » français. 2 - Menuet qui a assez grande allure. 3 - Cantilène d'une infinie délicatesse. 4 - Thème et trois gracieuses variations. 5 - Finale vif et pétillant).

L'exécution possède les mêmes qualités ; elle adopte le style adéquat, à la fois ferme et cantabile.

Le son est fort bien « distribué » en largeur et en profondeur. (11).

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ STRAUSS

La **Sinfonia domestica** (1903) dépeint une journée en famille, en un programme assez précis mais souplement traité. L'œuvre a parfois été jugée sévèrement : reproches essentiels : met en branle un lourd arsenal pour un argument mince ; se montre assez verbeuse. Il faut cependant la connaître.

Elle utilise un orchestre renforcé (avec quatuor de saxophones, etc...), qui dispense des contrepoints prodigieusement habiles. D'un seul tenant, elle peut se subdiviser en plusieurs parties :

(Introduction : trois thèmes caractérisant les personnages sous leurs divers aspects : le père, la mère, l'enfant, fourniront la matière du poème symphonique. Le jeu des ressemblances familiales. Les ébats de l'enfant, bruyants et désordonnés. L'endormissement de l'enfant : berceuse. L'affectueuse veillée des parents. La nuit. L'éveil ; les activités reprennent. Un épisode : dispute des parents, concrétisée par une fugue dont les deux voix se répondent, loquaces et parfois véhémentes. Porté peu à peu au sommet de l'édifice orchestral par un long crescendo, le doux thème de l'enfant apparaîtra comme un symbole d'unité et de réconciliation).

Sous la baguette vigoureuse de Z. Mehta, l'Orchestre de Los Angeles en donne une version pittoresque, et surtout équilibrée et très musicale. Elle ne manque pas, lorsqu'il le faut, d'un certain humour et d'une certaine sensibilité.

Large et profond, l'enregistrement se distingue aussi par sa pureté (12).

MUSIQUE ETHNIQUE

+ MUSIQUE DU PAYS LOBI

Cet enregistrement, qui date de 1964, a été réalisé au pays lobi, c'est-à-dire en Haute-Volta et dans les régions avoisinantes.

L'intérêt majeur se porte sur les instruments. Les indigènes utilisent, comme instrument principal, un xylophone à quatorze lames et résonateurs en calebasse avec miriitons. En outre, on trouve : un tambour spécial, dont on frappe la peau avec une main, tandis que l'autre frappe la caisse d'un bâtonnet ; des hochets fixés au genou des danseurs ; un arc à bouche, la corde tendue passant entre les lèvres de l'exécutant ; un sifflet à deux trous ; une harpe fourchue, etc... ainsi qu'une percussion fournie et variée.

Aperçu du programme (musique de réjouissance : chant, xylophone, tambours) ; musique de funérailles ; musique de danse ; récit féminin, avec réponse du chœur des femmes frappant des mains (le rythme est intéressant) ; chant accompagné à l'arc (par la même personne) ; danse, avec chœur de femmes et sifflets ; complainte chantée par une femme écrasant le mil (musique fonctionnelle) ; chants et danses pour célébrer les récoltes ; récit avec chœur d'hommes, très rythmé ; chant accompagné par la harpe..

Voilà un document ethnique digne d'intérêt. (13).

Roland CHAILLON

(A suivre au prochain numéro)

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

LE NOMBRE D'OR

Suite de la page 1

pour raison le nombre d'or 1,618, dans le sens **de droite à gauche** et 0,618 (section d'or), orientée **de gauche à droite,** l'unité étant placée au centre des deux sens, ce qui nous donne :

φ^{n} ... φ^{3} φ^{2} φ 1 g g^{1} g^{2}... $(g^{x} = 0)$

Examinons maintenant les choses de très près car cela en vaut la peine. Si nous mettons des chiffres à la place des lettres dans le corps de la progression, nous aurons :

φ^{x} .. 4.236 2,618, 1,618 I 0,618, 0,382, 0,236... g^{n}... $(g^{x} = 0)$

D'abord, nous constaterons que dans la ligne ci-dessus, chaque terme est la moyenne géométrique entre les deux termes qui l'encadrent, c'est-à-dire que son carré est égal au produit de ces deux termes. Par exemple : 2,618 x 2,618 = 4.236 x 1,618, mais cela est tout normal puisqu'il en est de même dans toutes les progressions géométriques ordinaires. Ce qui est beaucoup plus étrange, c'est de voir que la « progression d'or » présente l'intérêt d'avoir des propriétés « additives » et que chacun de ses termes est **la somme des deux suivants.** Par exemple : 4,236 = 2.618 + 1.618, ou 0,618 + 0,382 = 1 ou bien encore 0,618 = 0,382 + 0,236. Ce privilège n'existe pas dans les progressions géométriques ordinaires. Autre chose : chaque terme est **la section d'or du nombre qui le précède,** autrement dit ce nombre précédent se trouve d'autorité multiplié par 0,618. Par exemple, 1 est la section d'or de 1,618 puisque 1,618 x 0.618 = 1, ou bien 1,618 est la section d'or de 2,618 puisque 2,618 x 0,618 = 1,618. Au contraire, on obtient chaque nombre d'or en multipliant chaque terme de section d'or par la raison de 1,618 et on obtient le

On voit donc que dans la progression d'or comme dans toute terme qui est sur la gauche de ladite section d'or. Exemple : 1,618 considéré comme une section d'or devient un nombre d'or s'il est multiplié par lui-même c'est-à-dire par 1,618 et il devient alors 2,618. Cela, on le voit, est très clair. En ce qui concerne les propriétés additives des progressions d'or, nous remarquerons que cela rappelle ce qui se produit dans la série dite de Fibonacci qui, en mathématiques, n'est nullement une progression géométrique avec raison multiplicatrice mais qui est construite de façon que chaque terme est la somme des deux précédents, par exemple : 1, 1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, 34, 55, 89, 144, etc. On voit qu'il existe en mathématiques d'innombrables combinaisons. A cet égard, la progression d'or est l'une des plus riches et des plus intéressantes qui soient et elle permet toutes sortes d'observations. Mais n'oublions pas qu'il existe aussi la « spirale d'or », domaine dans lequel nous nous abstiendrons de pénétrer car cela nous entrainerait trop loin et tout à fait en dehors de la musique. Voilà un reproche que l'on ne peut faire au nombre d'or, à sa section et à la progression qui résulte de ces chiffres. Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent trouve sa place dans la musique et j'ai déjà dit comment le savant musicologue et cosmographe Dénéréaz nous a prouvé que notre gamme diatonique trouve son origine dans l'astronomie et que l'accord parfait est l'expression même du nombre d'or. J'en ai déjà parlé quand j'ai fait l'analyse du beau livre d'Albert Roustit : **La Prophétie Musicale dans l'Histoire de l'Humanité.** Dénéréaz, en effet, nous donne la démonstration mathématique de cet accord parfait qui découle directement du nombre d'or et se présente à nous, ainsi que l'a dit Rameau, comme le « premier jet de la Nature ». Nous en reparlerons d'ailleurs un peu plus tard, j'espère, quand je pourrai revenir plus à fond sur cet ouvrage magistral qu'est « **La gamme diatonique, ce problème cosmique** », livre malheureusement épuisé chez son éditeur suisse mais dont j'ai la chance d'avoir une photocopie grâce à l'amabilité du cher Albert Roustit.

Nous avons pu remarquer que la progression d'or possède deux raisons, l'une qui est plus grande que l'unité et qui, dans le sens ascendant est le nombre d'or lui-même 1.618, et l'autre qui donne dans le sens opposé, donc descendant, des produits de plus en plus petits précisément parce que cette raison contraire est plus petite que l'unité puisqu'elle est l'inversion de ce nombre d'or donc la section d'or 0.618, quotient de l'unité divisée par 1,618. Mais il n'y a pas lieu d'être étonné de l'existence de cette double raison étant donné qu'elle existe aussi normalement dans une progression géométrique ordinaire. Si nous examinons, en effet, une progression géométrique ordinaire ayant la raison 2, nous pouvons aussi bien considérer que la progression ascendante résulte de la multiplication de chaque terme par 2 et la dégression de la division par la même raison 2, que nous pouvons admettre qu'il existe dans le sens ascendant une raison **positive** qui est 2 et qui double automatiquement chaque terme alors que, dans le sens opposé, donc descendant, nous utiliserons toujours la même raison 2 mais **négative** cette fois puisqu'elle résultera de l'**inversion** de la raison positive ascendante 2 en devenant 0,50, soit l'unité divisée par 2. De ce fait, chaque terme se réduira automatiquement de moitié lorsqu'il sera **multiplié** par 0,50, ce qui revient au même qu'une division par 2.

On voit donc que dans la progression d'or comme dans toute progression géométrique ordinaire la raison est positive dans le sens ascendant et négative dans le sens descendant, ce qui revient à dire qu'en montant, cette raison est un multiplicateur réel tandis qu'en descendant ce multiplicateur devient en fait un élément de réduction étant forcément plus petit que l'unité étant né de l'**inversion** d'un nombre **positif.**

Mais il faut insister sur cette particularité de la progression d'or d'être aussi additive que la série de Fibonacci dont nous avons parlé plus haut et il faut convenir que cela est assez curieux. Je n'en dirai pas plus aujourd'hui sur la progression d'or dont j'ai signalé, je crois, les caractéristiques essentielles. Il me reste maintenant encore beaucoup à dire sur le nombre d'or et sa section d'or ou divine proportion et aussi sur les Pyramides d'Egypte, en particulier celle de Khéops dont toute l'architecture chante la gloire du nombre d'or ; mais si vous le voulez bien, mes chers lecteurs, ce sera pour le mois prochain car, à l'heure où j'écris ces lignes à la mi-septembre, je suis toujours à l'hôpital pour achever les exercices de rééducation physique qui doivent bientôt, paraît-il, me remettre en très bonne condition.

Il me reste à dire aujourd'hui combien j'ai été heureux de recevoir des lettres de lecteurs m'assurant que ce sujet du nombre d'or les intéresse beaucoup, et ils m'engagent vivement à continuer. Parmi ces lecteurs se trouvent non seulement plusieurs excellents chefs de musique, notamment le président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, dont le siège est à Narbonne, et aussi plusieurs professeurs de diverses régions de France, mais aussi un lecteur parisien, M. Raymond Lyon, qui me donne la preuve par ses remarquables observations et ses encouragements à poursuivre mon étude ; combien il s'est penché lui-même sur la question du nombre d'or qu'il a étudiée il y a très longtemps, bien avant moi, quand il était encore au lycée. Or, en ce qui me concerne, j'ai déjà avoué que ce n'est que très tard dans ma longue vie que ce même nombre d'or m'a été révélé. Aussi suis-je particulièrement heureux de me voir approuvé chaleureusement et encouragé par un authentique mathématicien, moi qui suis plus spécialement un musicien. Je remercie de tout cœur tous mes correspondants et, sur leur charmante invitation, je poursuis donc de mon mieux ce que j'ai commencé.

Merci encore, chers amis, et à bientôt...

(à suivre).

André PETIOT.

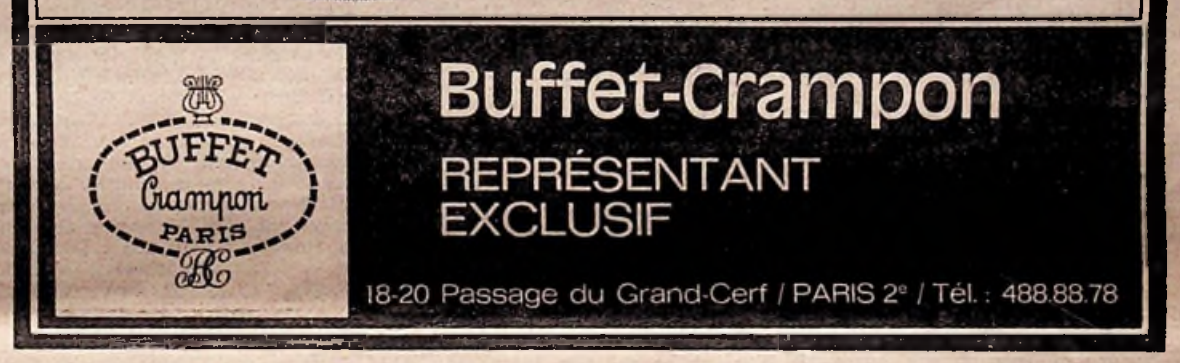

Le rythme musical (9ème)

Après avoir écrit, dans ce journal huit articles sur le Rythme Musical, nul ne pouvait être plus satisfait que moi de voir les instruments rythmiques prendre place de plus en plus dans l'Education Musicale Officielle ; ainsi s'efface peu à peu cette carence de rythme d'accents que déplorait déjà Berlioz. Chaque compositeur, au sortir des études classiques où le rythme n'est considéré que dans des rapports de durées, a dû compléter, seul, sa technique rythmique en associant un rythme de durées (féminin) à un rythme d'accents (masculin). Cela s'est très bien passé lorsque le compositeur a eu une activité de chef d'orchestre ou de virtuose. Par exemple, tel n'a pas été le cas d'Arthur Honegger, dont le génie n'est pas en cause, qui n'a employé qu'un timbalier dans « Pacific 231 » alors que le sujet aurait exigé une percussion plus abondante et plus riche ; d'où critiques dont la plus marquante a été de dire que le rythme était statique : les roues tournent, mais la locomotive n'avance pas. On pourrait trouver d'autres exemples dans certains ballets contemporains qui sont moins dansants que leurs aînés.

Pareil fait se produira de moins en moins si l'on reprend la battue sonore des temps, et ce, avant la battue visuelle, plus imprécise. Cela demandera sans doute, de la part des professeurs un sens du rythme plus développé, ce qui n'est pas difficile à acquérir. J'ai remarqué que les accordéonistes et les harmonicistes ont beaucoup plus de perfection rythmique que les autres parce qu'ils apprennent à jouer de leurs instruments avec des danses. Faire danser est la meilleure école du rythme ; lorsqu'on a joué des danses pendant des heures, des nuits, sans presser ni ralentir, on commence à être un initié dans le domaine rythmique. Mais cela resterait trop simple comme le prouve l'échec d'une danse à 5 temps, le « Cinco » de Vincent Scotto (4 temps plus un temps fort) lancée avec enthousiasme pendant l'occupation dans un arrangement de R. Legrand (disque et surtout radio). Hélas ! les musiciens de danses engagés dans leurs mesures à 3 et à 4 temps, n'ont pu (ou pas voulu) se mettre à la série des 5 temps. Si l'on songe que le Zortico basque est chanté, joué, dansé à 5 temps par des gens qui ne connaissent pas tous la musique, on doit admettre que cette mesure n'est pas anormale, et si l'on compte 4, 6 (6, 8) on peut penser que le 5 est aussi facile. Le rythme de la Rumba 3 + 3 + 2 qui s'intègre dans une mesure à 4 temps grâce à une syncope, devient plus naturel si on le considère comme une mesure boiteuses (dénommées Aksak) sont assez courantes en Europe Centrale et cela est un des bienfaits du folklore de nous les faire connaître.

Il y a aussi le fait qu'un instrument polyphonique (piano, orgue, accordéon) peut avoir une métrique différente à chaque main. Ex. : le mouvement lent du concerto pour piano en Sol de M. Ravel est à 3 temps à la main droite et à 6/8 à la main gauche, bien que l'auteur n'est pas changé d'armure. C'est pour cet enrichissement que j'avais écrit des Etudes Rythmiques pour 2 Guitares (Editions Ouvrières) et j'ai voulu en faire profiter les pianistes, organistes, accordéonistes, en composant dans le même esprit 30 Etudes Rythmiques pour les instruments à clavier, qui vient de paraître aux Editions L. Philippo et M. Combre et qui m'ont déterminé à écrire cet article.

Je garde encore la parole pour revenir sur le projet de réalisation du Bloc à Rythmes, dont j'avais entretenu les lecteurs de ce journal. Ce projet avait été abandonné par les Editions Zurfluh le prix de revient n'étant pas assez commercial. Les conditions n'étant plus les mêmes, le projet vient d'être repris et ce petit instrument qui n'est ni un jouet, ni un instrument d'orchestre, mais un instrument d'étude, va enfin paraître et sera vendu avec un petit étui pour le mettre facilement en poche ; il permettra de battre simultanément la mesure de façon visuelle et auditive, ce qui est un perfectionnement dans l'Education Musicale.

Avant de mettre un point final à ces propos, je viens d'assister à l'inauguration des nouveaux magasins « CLAVIERAMA PAUL BEUSCHER » 68 bis, rue Réaumur, Paris (3ème), tél. 272.30.72, qui mériteraient un article complet. Il s'agit là uniquement de pianos et d'orgues électroniques, avec un cours d'orgue sous la direction de Pierre Spiers dont tout le monde connait la parfaite musicalité et sa grande pratique qui assure à son enseignement des résultats très rapides. La salle d'études est ce qu'il y a de plus moderne en France, et sans doute dans d'autres pays : une dizaine d'orgues sont jouées par des élèves qui perçoivent seuls les sons grâce à un casque ; bien entendu le professeur intervient à tout moment pour corriger, conseiller. Je laisse au chroniqueur, aux visiteurs, la découverte de l'équipement pour l'étude du solfège et si je vous en parle c'est parce qu'il y a un orgue Lowrey « Virtuoso » d'une richesse d'effets extraordinaire, avec enregistrement de cassettes et surtout une boite de rythmes incorporés, c'est-à-dire que vous avez automatiquement tous les rythmes de danses (bossa nova, dixie, valse, marche, etc.) que vous pouvez faire aller plus vite, plus lentement et dont vous pouvez doser les instruments. En somme vous avez à votre disposition un batteur complet. Il y a aussi un petit clavier avec les touches noires de même hauteur que les blanches et qui permet le glissando **chromatique** et un autre petit clavier qui répète à chaque octave l'accord que vous tenez sur le clavier normal, tout comme la harpe.

Je trouve cela si sensationnel que je n'ai pas hésité à vous le signaler.

Juillet 1971.

Georges AUBANEL

N.D.R. : Nous sommes heureux de signaler un autre recueil de notre ami Georges Duhamel qui vient de paraître aux Editions Hy Lemoine, suite lib. de moyen-difficulté : « **Au temps des chandelles et des chaises à porteurs** ».

Dans tous vos Congrès
et Manifestations,
n'oubliez pas
de porter l'insigne
de la
Confédération Musicale
de France

Concours de Laon

PENTECOTE 1971

Il appartient déjà au passé. Il aura une telle place dans l'histoire des manifestations musicales que nous croyons devoir insister sur le mérite de tous les organisateurs et en particulier, de M. Thirault qui en fut le grand organisateur et M. Pichelin, la cheville ouvrière.

On lira, d'autre part, 3 extraits du programme que MM. Jean-Paul Roy, préfet de l'Aisne ; Guy Sabatier, député-maire de Laon et Roger Thirault, directeur général du concours ont écrit pour présenter cette importante manifestation, le discours d'ouverture prononcé par le commandant Jules Semler-Collery, devant l'Assemblée Générale, et un article de Mme Martinet, la distinguée bibliothécaire de l'Aisne et notre guide-expert, dans la ville médiévale.

IMMORTELLE MUSIQUE

Laon, musée de l'architecture médiévale, au passé prestigieux, accueille avec plaisir, en cette Pentecôte de l'An 1971, le Concours International de Musique, le Congrès National de la Confédération Musicale de France et le Festival Départemental de Musique. L'ancienne capitale de la France devient, pendant ces journées inoubliables, le Centre Européen de la Musique.

Dans ce département illustre dont le nom célèbre figure dans les pages les plus glorieuses de notre Histoire, je souhaite une cordiale bienvenue aux artistes, aux Sociétés étrangères et nationales, aux congressistes, ainsi qu'aux nombreux touristes et visiteurs.

La musique fut de tous les âges, et elle est universelle. Savantes harmonies ou chanson de la rue, elle demeure un art sublime qui traduit en sons mélodieux, l'expression choisie et affective des sentiments. La musique a toujours charmé les humains. En les séduisant, elle a été sans cesse la confidente de leurs peines et de leurs joies. Ils ont puisé en ses accords les plus profondes, les plus durables de leurs rêveries, en élevant leur esprit jusqu'à un parfait isolement et un abandon total de soi. Les émotions qu'elle inspire se renouvellent à chaque instant. Si intimement liée au génie et à l'âme qu'elle se confond avec eux et qu'elle y prend naissance, la musique est un refuge, une consolation une exaltation qui, au milieu des banalités quotidiennes, ouvrent les portes infinies du beau et du grand.

Elle conquiert l'homme parce qu'elle le hausse vers des cimes et des hauts lieux où il goûte, en extase, la plénitude de sensations pures et rares qui inconsciemment lui redonnent des raisons de vivre et d'espérer.

Jean-Paul ROY
Préfet de l'Aisne

Il aurait suffi, paraît-il, du son des trompettes pour que jadis, s'écroulent les murailles de Jericho.

A notre époque la musique n'a sans doute pas de pouvoir à l'égard des pierres de nos cités, mais elle en a certainement sur les cœurs de ceux qui les habitent.

Qu'une société musicale défile dans l'une de nos rues et les riverains se pressent pour l'entendre : oubliant soucis et discordes, ils vibrent à l'unisson.

Qu'un public se rassemble pour écouter un concert et chacun peut constater la qualité d'attention et de communion collective.

Aussi doit-on féliciter et remercier les membres de ces compagnies musicales qui communiquent l'émotion et rendent présente la beauté.

Aussi, la ville de Laon est-elle particulièrement heureuse d'accueillir les nombreuses sociétés participant au concours international de musique, au congrès national et au festival départemental.

Elle leur dit sa fierté de les recevoir.

S'adressant à tous ceux qui viendront de France et d'ailleurs durant ces grandes journées musicales elle leur souhaite bienvenue, agrément et joies de l'esprit.

Guy SABATIER
Député-Maire de Laon

« ... Toi qui flânes dans l'ombre de nos vieilles rues, n'as-tu jamais souhaité vivre un instant avec ces merveilleux bâtisseurs qui ont fait de notre cité un splendide témoignage de leur Epoque ?...

N'as-tu souhaité entendre une Chanson de Geste ou le tintinnabulant monotone de la Vielle accompagnant un trouvère ?...

N'imagines-tu ces musiques antiques aux sonorités oubliées, ces monodies sapar son imagination ?... »

Est-il un lieu où l'on puisse, plus favorablement qu'ici se laisser emporter par son imagination ?...

Ce texte, extrait d'un article de présentation que j'écrivais en 1964 pour l'Evocation des Heures Médiévales de Laon souligne l'excellence du cadre qui servira au déroulement des grandes fêtes musicales de mai 1971.

Les « musiques antiques aux sonorités oubliées » ont été remplacées par des Symphonies, des Chorales, des Harmonies ou des Fanfares modernes.

Laon sera le point de rassemblement de Sociétés de six pays, unis par le même Amour de la Musique, cette Musique qui est à la fois l'expression immédiate de la volonté et une loi morale qui donne une âme à l'univers.

Elle est l'essence de l'ordre.

Elle s'élève vers tout ce qui est bon, juste et beau.

C'est la Forme éblouissante, passionnante, éternelle.

Que nos invités sachent que nous les accueillons en Amis.

Nous leur souhaitons la bienvenue, qu'ils soient Officiels, Congressistes ou Musiciens et les remercions pour leur présence.

Puissent ces quelques jours d'Action Musicale apporter union, concorde, joie, beauté et servir, par delà l'excellent motif culturel, à l'intime plaisir des musiciens et à la satisfaction de tous.

Roger THIRAULT,

Directeur Général du Concours International
Directeur du Conservatoire
Secrétaire Général de la C.M.F.
Membre du Conseil National de la Musique Populaire au Ministère des Affaires Culturelles

Discours d'ouverture du Président ;
Commandant Jules Semler-Collery

Messieurs et Chers Collègues,

Je déclare tout d'abord ouverte la 64e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France, dans cette bonne ville de Laon, où nous sommes accueillis si chaleureusement, si magnifiquement par la Municipalité, les autorités locales, en particulier, M. le Député-Maire, et par notre ami et Secrétaire Général, M. Thirault.

Je remercie tous les amis présents, tous ceux qui ont fait l'effort de venir assister à notre Assemblée Générale d'été. Je regrette que toutes les Fédérations ne soient pas représentées et malgré la grande participation que l'on peut observer aujourd'hui, j'espère qu'à l'avenir je retrouverai à notre Congrès annuel de Pentecôte tous les Présidents de nos 45 Fédérations ou leurs délégués.

Je suis heureux de souligner l'importance capitale de notre réunion d'aujourd'hui. C'est bien grâce à l'activité de M. Thirault, à son inlassable dévouement et surtout, à son incroyable dynamisme que notre déplacement de Pentecôte 1971 est ce qu'il est, un Congrès d'été avec un nombre de participants rarement atteint.

Tout est parfaitement organisé, vous avez déjà pu vous en rendre compte, et je pense que tout, absolument tout, a été prévu.

M. Thirault nous propose demain une visite de sa ville, ancienne capitale de la France, un pèlerinage au Chemin des Dames, en passant par les caves de Champagne de Reims.

De plus, il s'est assuré le patronage de 5 ministres et de très nombreuses personnalités musicales, et la participation de nos deux plus grandes musiques nationales, celle de la Garde Républicaine et celle des Gardiens de la Paix.

On reste stupéfait devant un tel travail qui vient illustrer notre 64e Congrès et lui donner un relief tout particulier. Je ne sais comment remercier M. Thirault pour tout ce qu'il a fait. Il a bien sûr acquis un entraînement sérieux et une grande expérience lors de la mise sur pied des Heures Médiévales qui obtiennent chaque année un grand succès, même au-delà de nos frontières.

Quant au Concours International de dimanche, il sera, par le nombre des Sociétés, par leur niveau musical et par la qualité des membres du jury, non seulement le premier de nos concours 1971, mais le plus important de nos concours de musique depuis de nombreuses années. Encore mes félicitations et grand merci à M. Thirault et à ses collaborateurs dévoués, tout spécialement à MM. Pichelin, Legras, David, Guillouet, Noiret et bien d'autres.

Puisque nous aurons la chance d'entendre nos deux très grandes musiques, j'invite tous les congressistes à venir écouter ce soir-même la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son distingué chef M. Désiré Dondeyne, et dimanche à 18 heures, la célèbre Musique de la Garde Républicaine, sous la direction du commandant Raymond Richard.

SPECIALEMENT REALISE A L'OCCASION DU 64e CONGRES DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE ET DU CONCOURS INTERNATIONAL DE LAON, L'EXPOSITION « MUSIQUE ANCIENNE » A LA BIBLIOTHEQUE DE LAON FUT BRILLANTE ET ENRICHISSANTE

Dans le cadre du Festival international de la musique à Laon, la Bibliothèque a monté une très belle exposition sur la « *Musique Ancienne* » qui comprenait trois parties :

La première était consacrée aux recherches de l'école carolingienne de Laon sur la musique et la notation musicale.

La deuxième montrait à travers les miniatures et les photos des monuments laonnois les instruments de musique médiévaux.

Enfin, la troisième, dans un survol à travers les siècles, permettait d'admirer des autographes et partitions de musiciens célèbres des XVIIIème et XIXème siècles.

En 789, Charlemagne, à la suite du roi Pépin, son père, promulgua dans un capitulaire le chant romain obligatoire dans toutes les églises de son empire, il se heurta dans l'application de cet article à une énorme difficulté due à l'absence de notations musicales, l'exécution des nouveaux chants étant tributaire de la mémoire des chantres qui ne furent formés alors qu'à Rome ou à Metz. La première vitrine de l'exposition rappelait ces difficultés. Le manuscrit 328 bis, orné de très gracieuses lettrines roses et mauves, contenant les Institutions monastiques de Cassien, rappelait diverses règles à observer dans l'exécution du chant des psaumes. Cette pièce vénérable provenait d'ailleurs du milieu de la cour de l'empereur, puisqu'elle a été donnée à la cathédrale de Laon par Adalhard, abbé de Corbie, cousin de Charlemagne. A côté, le manuscrit 201 nous offrait, dans un bas de page, huit lignes de notation paléofranque, un des premiers essais de notation de l'écriture neumatique de l'empire franc d'Occident, où sont utilisés un très grand nombre de traits horizontaux et quelques traits obliques, indiquant une note à chacune de leurs extrémités. Ce petit texte, un Gloria, est vraisemblablement dû à une main irlandaise laonnoise, dans le milieu du IXème siècle.

C'est en effet à cette époque que l'école du palais carolingien de Laon fait une large place, dans ses études, à la musique. On la considère sous deux aspects, scientifique et artistique, se référant dans les deux cas à la culture antique. La musique fait d'abord partie intégrante des arts libéraux, c'est une science mathématique au même titre que la géométrie, l'arithmétique et l'astronomie. En elle, on étudie la physique des sons, les lois d'acoustique, le système des intervalles grâce aux « Etymologies » d'Isidore de Séville (Manuscrit 447) au « De musica » de Boèce, ou au « Mariage de la philologie et de Mercure », de Martianus Capella, textes tout particulièrement glosés à Laon. En même temps, on reste très sensible à l'aspect artistique révélé par le traité de la musique de Saint-Augustin. Tous ces travaux apparaissent d'autant mieux que le manuscrit 468 était ouvert sur une page consacrée à l'étude de la musique à Laon. Ce document remarquable est le cahier de cours autographe du Maître Martin Scot, professeur à Laon, de 847 à 875 (date de sa mort survenue en notre cité). Ami de Charles le Chauve, collaborateur intime du grand Jean Scot Erigène, décédé également à Laon, vers 870, Martin nous a laissé son opinion sur la musique : « La musique est un art consistant en la connaissance pratique de la modulation en matière de son et de chant. Le mot musique dérive du mot muses ; on distingue en elle trois genres : l'armonique qui est toute modulation procédant de la voix ; l'organique, toute modulation complétée par le souffle dans les instrument à vent, cornes, trombes, flûtes ; la rythmique, toute modulation produite par les doigts sur les cordes, lyre, harpe ». Puis s'étendant sur une idée très chère à Jean Scot, il ajoute : « Nulle discipline ne peut être parfaite sans musique, car le monde lui-même sans elle ne pourrait tourner et en tout son se trouve la musique ».

Un dictionnaire de 20.000 mots (le manuscrit 445) donne, après un simple sondage, de nombreux termes musicaux et leur définition, tels : antiphona, armonia, caneo, canto, canticus, cantinela, cantus, carmina, chorus, cithara, consono, diasonia, diastima, lira, melodia, melos, melopeus, modulare, modulatio, organica, ritemus et tropus. Il était ouvert sur la page, où l'on pouvait lire : musica, doux chant inventé par les muses et musicus, musicien interprète et poète. Mais l'étude de la musique à Laon sous Charles Le Chauve ne s'arrêta pas là.

La première page du manuscrit 444 ainsi que le folio 310 de ce premier glossaire gréco-latin connu, nous montrent à côté de la suite des lettres de l'alphabet grec des accents grecs dits dasian, epsilon et digamma en forme de lettres E. ou F. (inachevées) qui sont un essai de notation antique. Or, c'est l'époque où à Laon, Roger de Laon, le fils du Comte, écrit son « Enchiridion », ou manuel de musique, (que la Bibliothèque ne possède plus) où il utilise pour son enseignement théorique ces notations dasianes basées sur la suite des tétracordes, permettant d'indiquer la hauteur exacte des sons. Cette notation n'est d'ailleurs guère utilisable pour l'exécution d'un chant.

Parallèlement, dans le même manuscrit 444, ainsi que dans beaucoup d'autres pièces du IXème siècle de Laon, on utilise une écriture sténographique dite tironienne ; cette notation aurait été inventée par Tiron, l'esclave de Cicéron, pour saisir sur le vif les plaidoieries de l'avocat célèbre. Employée par les premiers chrétiens, lors des interrogatoires d'arrestation, puis négligée par les mérovingiens, elle est remise à l'honneur dans la chancellerie carolingienne ; elle va influencer très fortement la notation musicale, dite notation messine (car longtemps on l'a crue inventée en la ville de Metz).

L'exposition montrait alors le fameux manuscrit 239, ce graduel écrit à Laon, fin IXème, début Xème siècle, un des meilleurs témoins de la notation messine. C'est un livre de travail, un livre d'un chantre chargé d'enseigner et qui à cause de cela a noté la mélodie avec un soin tout particulier multipliant les signes tironiens afin d'indiquer minutieusement la hauteur, les nuances, les mouvements, l'expression. Cette pièce si achevée est l'aboutissement logique des recherches musicales de l'école de Laon ; et cette écriture si parfaite se maintiendra dans tous les manuscrits musicaux de la cathédrale de Laon, des abbayes cisterciennes, prémontrées et bénédictines du pays laonnois jusqu'au début du XIIème siècle. Les moines de Solesmes ont tout particulièrement étudié la zone de la notation messine aux IXème et Xème siècles, en relevant le lieu d'origine des manuscrits les plus anciens et les plus importants et leur carte exposée, à côté de nos manuscrits, montre, d'une part, combien Laon et le Laonnois, dans le domaine carolingien tiennent une place prépondérante et d'autre part, comment la notation messine se cantonne sur les domaines typiquement carolingiens avec Reims et Saint-Thierry, Compiègne, Noyon, l'abbaye de Saint-Amand si liée à Laon, (Roger y vécut certainement sur la fin de sa vie) la vallée de la Meuse avec Liège et Aix et toute la région de la Hesbaye, berceau des pippinides, et enfin Metz et Prüm.

Egalement, il doit être signalé encore, sur une page de garde d'un manuscrit aux miniatures de style franco-saxon, écrit à Laon, la liste de vingt noms de chantres, divisés en deux chœurs et dirigés par le maître Eric, qui ont pu être identifiés comme chanoines de la cathédrale de Laon et conseillers du roi Charles le Simple (895-929), donc contemporains de la rédaction du graduel 239.

L'école de Laon, au début du XIIème, met encore l'étude de la musique à l'honneur ; le maître Raoul de Laon, frère du célèbre Anselme de Laon, décédé en 1136, mathématicien averti, écrit un traité sur le demi-ton et, plus tard, le maître Gautier de Mortagne, devenu évêque en 1155, faisant rebâtir la belle cathédrale gothique que nous connaissons, ordonne de sculpter dans une fenêtre et de peindre dans une rose les arts libéraux, où l'on voit la musique assise devant le tintinnabulum.

Pour ce XIIème siècle, parmi les manuscrits exposés, deux pièces étaient plus intéressantes que les autres, le manuscrit 246, cistercien, avec l'apparition de la portée sur lignes rouges, dont le nombre varie de un à quatre selon le besoin de la mélodie, et le manuscrit 263 ; ce dernier est un très bel hymnaire de la première moitié du siècle, où furent recopiées avec soin, sur quatre lignes rouges et en notation encore messine, des pièces très anciennes comme les laudes carolingienne, chantées en 800 à Rome, lors du couronnement de Charlemagne et qui étaient encore exécutées chaque Noël à Laon.

Dans la première moitié du XIIIème siècle apparaît en particulier dans le manuscrit 224, pontifical qui servit à la consécration de la cathédrale gothique entre 1236 et 1240, et dans un joli psautier, le manuscrit 12, la notation carrée-liée. Les notes ont pris la forme de petits carrés, mais le dessin neumatique est conservé puisque les carrés restent *liés en groupement distincts*. Enfin, on pouvait admirer les magnifiques antiphonaires, (manuscrits 240 et 241) en grosse notation carrée, avec clés, guidons et barres de division, exécutés en 1257 pour la dédicace de l'abbatiale gothique de l'abbaye cistercienne de Vauclair, près de Laon.

Venaient ensuite les délicates miniatures représentant des rois David jouant du tintinnabulum, de la harpe, des orgues portatives ; les chantres debout au lutrin, les joueurs de trompes, cornets, flûtes, ainsi que les joueurs de violes, de rebecs et de cornemuses. Des photographies montraient également les vieillards de l'Apocalypse de la roue Est de la cathédrale, rois parés de toute leur éclatante jeunesse, jouant du psatérion, du tambourin et également de la harpe et de la viole.

La troisième partie était réservée aux nombreux autographes de musiciens que possède également la Bibliothèque ; dans une première vitrine, on voyait quelques feuillets de musique ou lettres de Lully, Collasse, Gretry, Puccini, Cherubini, Boieldieu, Mehul, Kreutzer, Rouget de Lisle et même une ariette copiée par Jean-Jacques Rousseau. Ces pièces furent données à Devismes, collectionneur et maire de Laon, par Perne, professeur au conservatoire de Paris, en 1813 ; ce dernier mourut à Laon, après avoir reçu dans sa propriété de Colligis, puis en notre ville, ses amis musiciens comme Breval et s'être préoccupé à la Bibliothèque de Laon des manuscrits musicaux médiévaux ; il a annoté notre « De musica » de Boèce.

Dans une deuxième vitrine, était ouvert l'extraordinaire manuscrit de Marie David, fille du célèbre miniaturiste Maxime David, qui, pendant que son père faisait dans son atelier le portrait de toutes les personnalités politiques, littéraires, scientifiques et artistiques du Second Empire, demandait un autographe aux illustres visiteurs. Dans ce cahier, sont réunis Rossini, entouré de ses interprètes, avec une ligne de son opéra Guillaume Tell ; Verdi, avec la Traviata ; Gounod, avec Mireille ; Meyerbeer, Aubert, Ambroise Thomas avec le Caïd ; Massé et les Noces de Jeannette ; Reber et l'échange ; Halevy et enfin Berlioz, avec l'enfance du Christ. On y voyait aussi quelques lignes de Liszt, venu faire un récital à l'église Saint Eustache le jeudi 15 mars 1866.

S. MARTINET.

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE – PARIS-9ème

Société Anonyme au Capital de 415.000 Francs

Tél. : 824-89-24
246-52-22

C.C.P. PARIS 286-25

R.C. Seine 57 B 115

Clarinette

F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes
LOOCKWOOD	Guide journalier de travail (gammes. etc...)
STIEVENARD	Etudes pratiques des gammes
CALMEL	Le Clarinettiste (méthode)
LANCELOT	La Clarinette Classique en 4 volumes

Volume A

N°		
1	Simplice	K. CZERNY
2	Petite pièce	A. DIABELLI
3	Berceuse	G. GURLITT
4	Petite danse	G. GURLITT
5	Badinage	K. CZERNY
6	Echos	J. HOTTETERRE
7	L'homme au sable	J. BRAHMS
8	Divertissement	Ch.-W. GLUCK
9	Menuet	H. PURCELL
10	Sarabande	J. CHAMPION DE CHAMBONNIERES
11	Song	H. PURCELL
12	Mélodie	R. SCHUMANN
13	Air	M. GRETRY
14	Première tristesse	R. SCHUMANN
15	Menuet	J. KUHNAU
16	Rigaudon	H. PURCELL
17	Menuet	N. CHEDEVILLE
18	Allegretto	W.-A. MOZART
19	Menuet	M. PINOLET de MONTECLAIR
20	Landler	V. GAMBARO
21	Vieille chanson française	P. TCHAIKOWSKY
22	Andante	J.-X. LEFEVRE
23	Dimanche matin	Th. KULLAK
24	Andante	Fr.-Th. BLATT
25	Grazioso	M.-Fr. BLASIUS

Volume B

N°		
1	Allegretto	L. van BEETHOVEN
2	Menuet	J.-S. BACH
3	Rondino	J.-X. LEFEVRE
4	Berceuse	Th. KULLAK
5	Chant de la forêt	H. WOHLFAHRT
6	Chant de la nuit	Fr. KUMMER
7	Menuet	J. MATTHESON
8	Andantino	D. STEIBELT
9	Mélodie	J.-X. LEFEVRE
10	Ariette	W.-A. MOZART
11	Romance	L. van BEETHOVEN
12	Cantabile	Fr. BERR
13	Romance	L.-A. KOZELUH
14	Hongroise	J.-L. ADAM
15	Ariette	J.-B. CRAMER
16	Berceuse	R. SCHUMANN
17	Musette	J.-S. BACH
18	Scherzetto	M.-Fr. BLASIUS
19	Largo	G.-Ph. TELEMANN
20	Grazioso	G.-Fr. FUCHS
21	Andantino	Fr.-Th. BLATT
22	Menuet	I. PLEYEL

Volume C

N°		
1	Andantino	M.-Fr. BLASIUS
2	Arioso	M. YOST
3	Menuet	G.-Fr. FUCHS
4	Adagio	J.-X. LEFEVRE
5	Romance	F. MENDELSSOHN
6	Menuet	J.-S. DEMAR
7	Lento	J.-X. LEFEVRE
8	Sarabande	J.-M. LECLAIR
9	Sérénade	Ch. GOUNOD
10	Sicilienne	J. WANHAL
11	Alla Polacca	J.-X. LEFEVRE
12	Valse	P. TCHAIKOWSKY
13	Landler	K.-M. von WEBER
14	Marche	J.-S. BACH
15	Allemande	K. STAMITZ
16	Rondo	J.-X. LEFEVRE
17	Landler	Fr. BERR
18	Adagio	J. PRANZER
19	Tarentelle	J.-Fr. BURGMULLER

Volume D

N°		
1	Romance	K. CZERNY
2	Allemande	M. YOST
3	Rondo	G.-Fr. FUCHS
4	Tango	I. ALBENIZ
5	Allegro	J.-H. FIOCCO
6	Espérance	H. KLOSE
7	Rondo	J.-X. LEFEVRE
8	Larghetto	K. BAERMANN
9	Rondo-Caprice	J.-S. DEMAR
10	Andante con variazioni	J. PRANZER
11	Humoresque	A. DVORAK
12	Fantaisie	G. ROSSINI

Clarinette et Piano

		DEGRE
ALBINONI	Adagio	4
AMELLER	Douce chanson	
BACH	Aria	
BOUSQUET	Solo de concours	5
CALMEL	Bagdag	
CLASSENS	Chanson anglaise	2
»	Humoresque	3
»	Le printemps	1
CLERISSE	Sylphide	2
DEPELSENAIRE	Concertino en ré bémol	4
»	Fièvre	3
»	Petite suite zoologique	3
»	Sonatine en fa mineur	4
EXCOFFIER	Rapsodie provençale	4
GROVLEZ	Concertino	3
LOVANO	Deux moment musicaux, clarinette seule	6
MAILLOT	Impromptu	3
NIVERD L.	6 pièces brèves (assez faciles), clarinette si bémol : Grazioso - Cantabile - Giocoso - Allegro vivo - Intermezzo - Scherzetto (chaque numéro est vendu séparément	3
PASCAL A.	Sicilienne et allégro	5
QUERAT	Furtivement	
STRADELLA	Air d'église	3
VALLIER	Andante	6
VERGNAULT	Premiers bourgeons	2
VIGUIE	Eveil et primesaut	
WURMSER	Tristesse	3
»	Aria	1
DEPELSENAIRE	Concertino 3 clarinettes et piano	

CHEFS DE MUSIQUE

du «Centre-Ouest» confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

Ets DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

NOS STAGES

Lettre de M. Stockmaier, responsable des stagiaires allemands à Boulouris, à M. Ehrmann, directeur général des stages de la C.M.F. :

Herrn
Prof. Albert Ehrmann
Président du C.I.S.P.M.

Très honoré M. Ehrmann,

Parmi tout ce que nous avons organisé en commun, Boulouris pourrait prendre une éminente place d'honneur.

Non seulement le site était très beau, mais aussi l'accueil au C.R.E.P.S. fut excellent.

Quels moments inoubliables à raconter le soir, que la représentation de gala d'Aix-en-Provence, la visite de M. Durey et enfin la sortie du dimanche avec le concert d'adieu à Claviers.

De tout cela nous vous sommes redevables. C'est pourquoi nous ferons tout notre possible pour atteindre pareil résultat à Klippeneeck du 22-12 au 4-1-72.

Cordiales salutation de Monsieur Weber, de la famille Schwarz et la famille Roth.

Et de même cordialement vôtre.
Stockmaier

Concert international à Claviers :

Dimanche 25, à 16 heures, concert international (orchestre d'harmonie de 100 exécutants), donné par les stagiaires, chefs de musique de la Confédération Musicale de France, dont le président est le commandant Jules Semler-Collery.

Stage organisé au C.R.E.P.S. de Boulouris par la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, président M. Gabriel Rolando, vice-président de la C.M.F., sous la direction de MM. André Robert, directeur artistique de la fédération ; Albert Ehrmann, président de la Confédération internationale des Sociétés populaires de musique, vice-président du Comité national de la musique.

(Extrait de Nice-Matin).

La Deutscher Volksmusikerbund organise un stage international à Klippeneeck (Wurtemberg), du 22 décembre 1971 au 4 janvier 1972.

Nous invitons les fédérations à nous faire parvenir au plus tôt les inscriptions des jeunes stagiaires intéressés par cette rencontre musicale.

REFLEXIONS SUR UN MESSAGE

(Suite de la 1ère page)

tila Horia, de parler à Salzbourg, des relations qui peuvent être observées entre la physique moderne et la musique abstraite.

La profondeur des vues du savant directeur de l'Institut Max Planck à Munich, sur la physique moderne, ne permet aucun doute sur leur valeur scientifique et philosophique, et c'est surtout les considérations sur l'art en général et certaine dégénérescence des harmonies, même dans la musique de jazz outre-atlantique qui s'imposent à notre attention.

Devons-nous dans les temps que nous vivons, admettre comme une absolue nécessité transitoire, les abandons voulus, ou non voulus (plus fréquents hélas !) des règles propres à la musique, lesquelles constituent les éléments de base d'un beau langage ?

Non bien sûr, même quand on crée à dessein la confusion entre l'invention et les moyens de la servir, nous devons séparer le vrai du faux, le beau du laid avec l'énergie qui s'impose, et ne pas admettre de nouvelles lois qui, en fait de nouveautés, singent les vulcanales nées de l'Etna. Ce langage, pour autoritaire qu'il soit, nous ramène dans l'antre de l'Héphaïstos, d'où sortent en dépit de la mythologie, plus de misères que de joies.

Une fois encore je dis à nos frères les musiciens amateurs, soyez rassurés. Un savant de la taille de Werner Heisenberg qui scrute l'univers, peut vous inspirer une foi renouvelée, il garde la tradition spirituelle de son maître, la métaphysique a toujours pour lui ses valeurs créatrices, indépendantes des techniques, l'intelligence étant l'élément propre à les servir.

Aussi quelles joies avons-nous, quand siégeant en arbitre, il nous est donné d'entendre des sociétés musicales d'amateurs dont les qualités techniques s'épanouissent dans l'exécution d'œuvres consacrées par le temps, si l'on ne sait qu'admirer le plus, de l'invention mélodique ou de la ciselure.

Le concours international de musique qui eut lieu à Laon le 30 mai dernier, nous est témoin du respect par les plus modestes, de la qualité dans la tradition. Nous avons entendu là des sociétés musicales étrangères et françaises, les meilleures qui se puissent dans le genre. Animées par d'excellents chefs, ces sociétés sont soutenues par des municipalités ou de grandes insdustries dont les hautes vues sociales sont exemplaires.

Une matinée de dimanche, passée dans le centre musical de la R.A.T.P. nous a confirmé combien reste vif l'amour de l'art parmi le peuple. Les examens nous ont révélé là des valeurs naissantes qui déjà sont d'heureuses promesses. Georges Fossier et les professeurs qui l'entourent font dans ce foyer d'art, œuvre de grande maîtrise.

Il s'élabore autour d'eux une édification sociale aux vues artistiques saines, prometteuses d'ordre et de beauté.

La direction du personnel de ce grand organisme social qu'est la RATP animatrice discrète de cette action en profondeur, s'y distingue hautement, elle aide au maintien des valeurs sûres que nous défendons, en ouvrant à tous, les voies de la connaissance en vue du service d'un idéal.

On ne peut mieux faire, en attendant les temps lointains que prévoit le grand savant Heisenberg où, selon un processus d'unification, se critalliseront les pensées futures.

F. F.

Pour l'organisation de vos concerts, bals, spectacles

Le seul livre qui traite du sujet !

Taxes. Dr. d'auteurs. Autorisat. admin. diverses. Programmation-spectacle + aménagements scéniques. Publicité. Rentabilité, etc. 360 pages. 100 photos, 30 plans et schémas.

Veuillez m'envoyer contre remboursement un ex. du Manuel Pratique des Org. de Festivités au prix de 58 F. TTC, plus frais de port.

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Pour commander, découpez ce bon et renvoyez-le aux Ed. Tech. du spectacle 3, rue Klebsau, 67-Strasbourg.

NOS CONCOURS 1971

CONCOURS INTERNATIONAL DE LAON

30 MAI 1971

PALMARES

Fanfare municipale de Trith-St-Léger
Division d'honneur, 28 points sur 30.
— 1er grand prix ; félicitations au directeur,
— coupe de M. le Pt de la République,
— challenge Marc Delmas,
— médaille Claude Debussy,
— cent francs en espèces.

Choral mixte Claudin-le-Jeune de Valenciennes
Division excellence A, 29 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— un vase de Sèvres, offert par M. Duhamel,
— une médaille Claude Debussy.

Harmonie municipale de Charleville-Mézières
Division supérieure B, 29 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— un vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles,
— une clarinette Leblanc,
— une médaille Claude Debussy.

Harmonie municipale d'Albertville
2e division, 29 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— mention au directeur,
— un vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles,
— une trompette Weltklang,
— une médaille Claude Debussy.

Chorale Henri Lobert d'Anzin
1re division, 29 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— une coupe de M. le Ministre André Bord,
— une médaille Claude Debussy.

Fanfare Royale « l'Union » de Buizingen Brabant - Belgique
Division d'excellence, 28 pts 1/2 sur 30.
— 1er prix ascendant,
— une coupe de la Confédération Musicale de France.

Harmonie municipale d'Avignon
Division supérieure, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— une coupe de M. le Ministre J. Comiti,
— 1.000 F offerts par la maison Couesnon.

Ensemble vocal Josquin-des-Prés Saint-Quentin
Division excellence B, 27 points sur 30.
— 1er prix à l'unanimité,
— félicitations au directeur,
— coupe de M. le Préfet de l'Aisne.

Harmonie municipale de Reims
Division supérieure B, 29 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— coupe de M. Guy Sabatier, député-maire de Laon.

Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt
Division supérieure A, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— félicitations au directeur,
— coupe offerte par M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

L'Art musical, Société symphonique d'Amiens
1re division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— coupe de M. J. Pelletier,
— 200 F offerts par le ministère des Affaires Culturelles,
— une médaille Claude Debussy.

Harmonie municipale de Compiègne
1re division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— une coupe offerte par la ville de Laon.

Harmonie « Union Républicaine des Enfants de Rieumes »
2e division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— mention au directeur,
— coupe du Conseil général de l'Aisne,
— 500 F en espèces offerts par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie de Vernand
2e division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— coupe Robert Aumont,
— 500 F en espèces offerts par la maison Couesnon,
— une médaille Claude Debussy.

Harmonie municipale de Saint-Saulve
3e division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— coupe Gilbert Dervèze,
— 300 F en espèces offerts par le ministère des Affaires Culturelles,
— une médaille Claude Debussy.

Harmonie municipale d'Eu
2e division, 28 points sur 30.
— 1er prix ascendant,
— mention au directeur,
— coupe Léopold Déprez,
— une médaille Claude Debussy.

ENSEMBLES JUNIORS

Spielmannszug der Gemeinde Lang-Goire
27 points sur 30.
— 1er prix à l'unanimité,
— coupe offerte par M. Edouard Alliot, président de la Féd. de l'Aisne.

Fanfare Royale Sainte-Cécilia Londerzeel - Centre Belgique
— 1er prix à l'unanimité,
— félicitations au directeur,
— coupe offerte par l'Harmonie de Laon.

Section juniors de la **Société Philharmonique de Maubeuge**
— mention « excellent »,
— félicitations au directeur,
— coupe offerte par les Parents des élèves et les amis du Conservatoire de Laon,
— un trombone à coulisse Courtois, offert par la C.M.F.

Union des sociétés musicales **Chorale Les Mineurs d'Auberchicourt**
1re division, 27 points sur 30.
— 1er prix à l'unanimité,
— coupe offerte par les Amis de l'Orgue.

Fanfare 1900 - Musique officielle de la Chevalerie du Fourquet - Bruxelles
Division d'honneur, 26 points sur 30.
— 1er prix à l'unanimité,
— félicitations au directeur,
— coupe de l'Office départemental du Tourisme.

Fanfare de Lancy - Genève
2e division, 26 points sur 30.
— 1er prix, mention au directeur,
— coupe du journal l'Aisne Nouvelle.

Harmonie municipale d'Aulnoye
1re division, 26 points sur 30.
— 1er prix à l'unanimité,
— coupe de l'Association de la Route Ardennes - Ile-de-France.

Union des Accordéonnistes de la vallée de l'Ondaine
Division supérieure B, 23 points sur 30.
— 1er prix,
— coupe du syndicat des Boulangers et Pâtissiers.

Fanfare Royale Grand-Ducale Luxembourg - Grund
1re division, 22 points sur 30.
— 1er prix,
— coupe du journal « L'Union ».

Harmonie Koninklijke Oude Gemeente-harmonie Heusden - Belgique
Division excellence, 22 points sur 30.
— 1er prix,
— mention au directeur,
— coupe de la Jeune Chambre Economique.

Mjölby Stadsmusikkar - Suède
1re division, 22 points 1/2 sur 30.
— 1er prix,
— félicitations au directeur,
— coupe de la Confrérie des Echevins de France.

Harmonie municipale de Fourmies
2e division, 22 points sur 30.
— 1er prix,
— coupe des Ets Beinard.

Société Royale - Fanfare l'Union Soire St-Géry
3e division, 22 points sur 30.
— 1er prix,
— coupe offerte par la bijouterie Carlier.

Orchestre junior de **l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières**
— mention « excellent »,
— mention pour le directeur,
— coupe de la bijouterie Bocquet-Waslet,
— une trompette Selmer offerte par la C.M.F.

Harmonie de Fresnoy-le-Grand
2e division, 25 points sur 30.
— 1er prix,
— Coupe des Amis des Orgues.

RECOMPENSES

Harmonie municipale de Laon : un vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles.

Harmonie de St-Quentin : coupe du syndicat d'initiative de Laon.

Harmonie de Château-Thierry : coupe de l'Union sucrière d'Aulnois.

Harmonie de Chauny : coupe de l'Union commerciale de Laon.

Harmonie municipale des Cheminots de Tergnier : coupe du Crédit Agricole de l'Aisne.

Harmonie Brunchamel-Rozoy : coupe des Etablissements Atal.

Harmonie de La Fère : coupe de la Laonnoise.

La Lyre de Tergnier : coupe des Hôteliers-Restaurateurs de Laon.

Musique de N.-D.-de-Liesse : coupe de la Société hippique de Laon.

Harmonie de Bohain : coupe de M. Mignot, restaurateur.

Fanfare de Marche de Wassigny : coupe des Mutuelles agricoles de l'Aisne.

L'Espoir de Venizel : coupe des Syndicats agricoles de l'Aisne.

L'Espérance de Dizy-le-Gros : une médaille Claude Debussy.

Cercle d'Education populaire de Villers-sur-Fère : une plaquette de l'Union.

Les Sables-d'Olonne Vendée

L'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne (Vendée) organise pour le 29 juin 1972 un Concours International de Musique. Toutes les Sociétés musicales pourront y prendre part.

Les chorales d'hommes, mixtes, dames, orchestres, harmonies, fanfares, tambours et clairons, trompettes et clairons, trompettes, cors, trompes, accordéons...

Des primes kilométriques seront accordées aux sociétés prenant part au concours et des prix en espèces attribués à chaque division de classement récompenseront les meilleures sociétés.

Pour tous renseignements concernant cette importante manifestation musicale, s'adresser à M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, résidence du Palais,

Concours international de Saint-Girons
4 juillet 1971

1er GROUPE
(FANFARES - HARMONIES)
JURY : MM. Semler-Collery, Sarzi, Portes

Division d'excellence A : Le Réveil Social des Travailleurs (Fanfare de Sauvignes-les-Mines) ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention très honorable à M. Berlioz, directeur ; prix ascendant devra concourir en division d'honneur. (Coupe).

1re divisio , 2e section : Musique municipale de Villeneuve-sur-Lot ; 1er prix d'exécution, 10 points ; 1er prix d'honneur, 12 points ; mention de direction à M. Raynal, directeur. (Coupe).

1re division, 2e section : Union Musicale de Graulhet ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 15 points ; mention très honorable à M. Dondeyne, directeur ; prix ascendant devra concourir en 1re div., 1re section. (1.000 F en espèces, bon d'achat Couesnon).

Excellence A : Lyre Biterroise ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention très honorable à M. Collet, directeur ; prix ascendant devra concourir en division d'honneur, (1.000 F en espèces, offerts par le ministère des Affaires culturelles)

2e GROUPE
(HARMONIES, BATTERIES-FANFARES)
JURY : MM. Robin, Fabre, Chalet

2e division, 1re section : Harmonie municipale d'Aurillac ; 1er prix d'exécution, 28,5 points ; 1er prix d'honneur, 28,5 points ; mention très honorable à M. Vidal, directeur ; prix ascendant : passe en 1re division, 2e section. (400 F offerts par le ministère des Affaires Culturelles).

2e division, 2e section : « La Fauvette » de Labouheyre ; 1er prix d'exécution, 28 points ; 1er prix d'honneur, 28 points ; mention très honorable à M. Morgant, directeur ; prix ascendant : passe en 2e division, 1re section. (Coupe).

2e division, 2e section : Union Musicale des Sans-Souci ; 1er prix d'exécution, 26 points ; 1er prix d'honneur, 26 points ; mention honorable à M. Raluy, directeur ; 1er prix à l'unanimité. (Coupe).

3e division, 2e section : Batterie-Fanfare « Les Amis Réunis » ; 1er prix d'exécution, 26 points ; 1er prix d'honneur, 26 points ; mention honorable à M. Sègues, directeur ; 1er prix à l'unanimité ; félicitations pour la présentation. (Coupe).

3e division, 3e section : Batterie de l'Union Musicale des Sans-Souci ; 1er prix d'exécution, 29,5 points ; 1er prix d'honneur, 29,5 points ; mention très honorable à M. Collet, directeur. (1 clairon Couesnon offert par la C.M.F. et une coupe).

3e GROUPE
(HARMONIES)
JURY : MM. Vincent, Petit, Roumeguère

3e division, 1re section : Echo de l'Océan ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention honorable à M. Machu, directeur ; prix ascendant : passe en 2e divis., 2e sect. (Coupe).

3e division, 1re section : Eveil Roquecourbain ; 1er prix d'exécution, 15 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention très honorable à M. Laval, directeur ; prix ascendant : passe en 2e div., 2e sect. (500 F, bon d'achat Couesnon).

3e division, 3e section : Les Gais Rimontais ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention honorable à M. Dat ; prix ascendant : passe en 3e div., 2e sect. (Coupe).

Formation Juniors : Fanfarette de l'E.M. de Villeneuve-sur-Lot ; 1er prix d'exécution, 15 points ; 1er prix d'honneur, 15 points ; mention très honorable à M. Raynal ; mention « Excellent » à la société et félicitations du jury unanime. (1 trompette Weltklang offerte par la C.M.F.).

4e GROUPE
(CHORALES)
JURY : M. Robert Bréard, Mme Viguie-Boyer, M. L. Bousquet

Excellence A : Les Petits Chanteurs de Valenciennes ; prix de l'exécution, 30 points ; prix d'honneur, 30 points ; félicitations à M. Cunin, directeur ; prix ascendant : passe en division d'honneur. (Vase de Sèvres).

1re division, 1re section : Amicale Musicale et Artistique de Tarbes ; prix d'exécution, 30 points ; prix d'honneur, 30 points ; félicitations à M. François, directeur ; prix ascendant : passe en div. supérieure, section B. (Coupe).

2e division, 1re section : Chorale Populaire de Toulouse ; prix d'exécution, 30 points ; prix d'honneur, 30 points ; félicitations à M. Tognan, directeur ; prix ascendant : passe en 1re div., 2e sect. (Coupe).

3e division, 2e section : Chorale du Cercle Culturel de Pamiers ; prix d'exécution, 30 points ; prix d'honneur, 30 points ; félicitations à M. Gutermann, directeur ; prix ascendant : passe en 3e div., 1re section. (Coupe).

Division supérieure, 1re section : Les Troubadours Montagnards de Tarbes ; 1er prix d'exécution ; félicitations à M. François. (Coupe).

5e GROUPE
(CHORALES, ESTUDIANTINAS)
JURY : MM. Dejean, E. Bousquet, Méchamp

3e division, 3e section : Foular de Bilonèbo ; 1er prix d'exécution, 12,3 points ; 1er prix d'honneur, 10,3 points ; mention honorable à M. Raynal. (Coupe).

2e division, 2e section : Les Vaillants d'Ossun ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; félicitations à M. Minvielle ; prix ascendant : passe en 2e div., 1re section. (Coupe).

Division Excellence, section B : Estudiantina Albigeoise ; 1er prix d'exécution, 13,6 points ; 1er prix d'honneur, 13 points ; félicitations à M. Avril, directeur. (Coupe).

Division supérieure, section A : Ensemble à Plectre de Toulouse ; prix d'exécution, 14 points ; prix d'honneur, 14,5 points ; félicitations du jury avec mention spéciale à M. Tognan, directeur ; prix ascendant : passe en division d'excellence, section B. (Coupe).

Concours national de Cerisay
23 mai 1971

JUNIORS. — Petite Symphonie de Châtellerault, un prix de 500 F offert par la Maison Couesnon.

1ère DIVISION. — Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne : un prix de 500 F offert par la Maison Couesnon, un prix ascendant. Félicitations au directeur. — Les Amis Réunis de Mile : un prix de 300 F offert par le Ministère des Affaires culturelles, premier prix à l'unanimité.

2ème DIVISION. — L'Association Musicale d'Aigrefeuille : un prix de 500 F offert par la Maison Couesnon, premier prix à l'unanimité. Mention au directeur. — Harmonie municipale d'Ingré : un prix, un vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires culturelles, premier prix à l'unanimité.

3ème DIVISION. — Sainte-Cécile de Lagord un prix de 200 F offert par le Ministère des Affaires culturelles, un prix ascendant, félicitations au directeur. — Union Musicale de Saint-Macaire-en-Mauges : un prix de 150 F offert par la ville de Cerizay, un prix ascendant, mention au directeur. — Harmonie Loudunaise de Loudun : un prix de 150 F offert par la ville de Cerizay, premier prix à l'unanimité, mention spéciale pour les jeunes. — La Lyre Mélusine de Lusignan : un prix de 100 F offert par les commerçants de Cerizay, une palme offerte par la FSMO, un prix ascendant, mention au directeur. — Petite Harmonie de Châtellerault : premier prix à l'unanimité. — Sainte-Marie-de-Ré, Sté Philharmonique : premier prix à l'unanimité, mention au directeur. — Société Philharmonique de Mirebeau premier prix. — Harmonie municipale de l'Aiguillon-sur-Mer : premier prix à l'unanimité. — Harmonie de Vallet : premier prix. — Harmonie de Vivy : premier prix ascendant. — Union Chambonnaise de Chambon : premier prix à l'unanimité, félicitations aux jeunes. — Harmonie de Rouillac-Batterie : premier prix ascendant, mention au directeur. — La Lyre Municipale de Sainte-Hermine : premier prix, une palme offerte par M. Leray, ancien président de la FSMO. — Union musicale de Moncoutant : premier prix ascendant. — La Fraternelle de Courlay : deuxième prix. — L'Espérance d'Archigny : premier prix à l'unanimité, mention au directeur. — La Lyre de Cherves : premier prix. — Les Amis Réunis de La Ferrière : premier prix. — Saint-Hilaire-de-Voust : premier prix à l'unanimité. — Sainte-Cécile de La Hayc-Fouassière : premier prix avec mention spéciale pour les jeunes.

BATTERIES. — Amicale Saujonnaise, Saujon : premier prix, un prix de 200 F offert par l'Union Musicale de Cerizay. — Les Amis Réunis de Melle : premier prix avec félicitations au tambour-major. — Ingré Batterie de l'Amicale des sapeurs-pompiers : premier prix.

DEFILE. — Batterie - Harmonie d'Ingré : un prix de 500 F offert par la Maison Couesnon. — Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne : une coupe offerte par le G.A.N. « Soleil ».

6e GROUPE
(FANFARES DE TROMPETTES, BATTERIES-FANFARES)
JURY : MM. Arnaud, Moureaux, Tort

Division supérieure, section B : Réveil du Minervois ; 1er prix d'exécution, 13 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; mention à M. Dreuilhe, directeur. (Coupe).

1re division, 1re section : Etoile Bleue Montpelliéraine ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; félicitations à M. Delmas ; prix ascendant : passe en div. supérieure, section B. (Coupe).

1re division, 1re section : Réveil de Saint-Pargoire ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 15 points ; félicitations à M. Royo, directeur ; prix ascendant : passe en div. supérieure, section B. (Coupe).

1re division, 1re section : Clique Municipale de Graulhet ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 14 points ; félicitations à M. Rouyre, directeur, et aux tambours ; prix ascendant : passe en div. supérieure, section B. (Coupe).

2e division, 1re section : Réveil Murvielois ; 1er prix d'exécution, 14 points ; 1er prix d'honneur, 13,5 points ; félicitations à M. Delcellier. (Coupe).

2e division, 2e section : Batterie de l'Harmonie Municipale d'Aurillac, prix d'exécution, 14 points ; prix d'honneur, 15 points ; félicitations à M. Raynaud ; belle présentation ; mérite prix ascendant : passe en 2e div., 1re sect. (Coupe).

7e GROUPE
(BATTERIE HARMONIQUE, MAJORETTES)
JURY : Mlle Sarzy, MM. Mouret, Audran

3e division, 2e section : Majorettes Manoises ; 1er prix de présentation, 16 points ; 1er prix d'exécution, 14 points ; félicitation à M. Soula. (Coupe).

3e division, 1re section : Lyre Cessonnaise ; 1er prix d'exécution, 17 points ; 1er prix d'honneur, 15 points ; félicitations à M. Sanjou ; prix ascendant : félicitations à M. Sanjou. (Coupe).

3e division, 2e section : Echo Villeneuvois ; 1er prix de présentation, 17 points ; 1er prix d'exécution, 13 points ; félicitations à M. Coudere. (Coupe).

2e division, 2e section : Les Etoiles du Rail ; 1er prix de présentation, 17 points ; 1er prix d'exécution, 16 points ; félicitations à M. Liguory ; prix ascendant : passe en 2e division, 2e sect. (Coupe).

1re division, 2e section : Majorettes Biterroises ; 1er prix de présentation, 18 points ; 1er prix d'exécution, 18 points ; félicitations à Mme Fargas ; mention spéciale au capitaine et mention très honorable au chef de fanfare, M. Royo et à Mme J. Constant ; prix ascendant : doit concourir en 1re div., 1re sect. (Coupe).

1re division, 1re section : Majorettes de Salles-d'Aude ; 1er prix de présentation, 19 points ; 1er prix d'exécution, 17 points ; félicitations à Mme Caraguel ; mention spéciale aux capitaines ; mention honorable à M. Jean Bullas, chef de la fanfare. (Coupe).

Palmarès du concours national de musique du 30 mai 1971 de Châteaubriant

Harmonie municipale de Vieilaines (P.de-C.) : 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires culturelles « Vase de Sèvre ». Prix F.M.B.A. (250 F).

Harmonie municipale de Lanester (Morbihan). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires culturelles « Vase de Sèvre ». Coupe Maganis.

Chalon Estudiantina, Chalons-sur-Saône (S.-et-L.). — 1er prix d'exécution. Félicitations au directeur. Coupe de la Ville de Châteaubriant.

Harmonie municipale de Dinan (C.du-N.). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires culturelles (400 F).

Harmonie de Châteaudun (E.-et-L.). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix du Ministère des Affaires culturelles (200 F). Coupe Deroche.

Centre d'études musicales, Lorient (Morbihan) juniors. — Mention très bien. Prix CMF, trompette d'harmonie Selmer.

Orchestre de l'Ecole municipale de Châteaudun (Juniors). — Mention bien. Prix de 1.000 F offert par la Maison Couesnon.

Branle - Bas Cognacais, Cognac (Charente). — 1er prix d'exécution, mention spéciale aux tambours. Prix de 500 F offert par la Maison Couesnon.

Fanfare de la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (Vendée). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix de 250 F offert par la Maison Selmer, Coupe Leneveu.

Société Philharmonique de La Roche-sur-Yonne (Vendée). — Premier prix d'exécution à l'unanimité. Félicitations au directeur. Coupe du Syndicat d'initiative de Châteaubriant.

Harmonie municipale d'Hennebont (Morbihan). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Médaille du Syndicat d'initiative de Nantes.

Harmonie municipale de Brest (Finistère). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Coupe du Comité de la Foire de Béré.

Avenir du Bois du Verne, Monceau-les-Mines (S.et-L.). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Coupe de la quincaillerie Roul et Charron.

Musique municipale de Saumur (M.-et-L.). — 1er prix d'exécution. Félicitations au directeur. Coupe de l'usine ALCA.

Harmonie municipale d'Auvers-le-Hamon (Sarthe). — Premier prix d'exécution à l'unanimité. Félicitations au directeur. Coupe du Nid Coquet Guérin.

Société musicale de Saint-Julien de Concelles (L.-A.). — Premier prix d'exécution à l'unanimité. Félicitations au directeur. Coupe de la BNP.

Union musicale Baugeoise, Baugé (M.-et-L.). — Premier prix d'exécution. Coupe de la Caisse d'Epargne.

Batterie de l'Harmonie de Châteaudun (E.-et-L.). — 1er prix d'exécution, prix ascendant. Félicitations au directeur. Coupe du M.A.C. et Coupe Faure.

Union Philharmonique de Saint-Etienne de Montluc (L.-A.). — 1er prix à l'unanimité. Coupe des agents d'assurances.

L'Echo de Saint-Sébastien (L.-A.). — 1er prix d'exécution à l'unanimité. Félicitations au directeur. Coupe du garage Simca.

Union musicale Châlonnaise (Châlounes-sur-Loire). — 1er prix d'exécution. Coupe du garage Renault.

Union musicale de Saint-Malvent-l'Ecole (D.-S.). — 2ème prix d'exécution. Coupe de la Municipalité de Saint-Aubin-des-Châteaubriant.

Concours national de Saint-Aignan-sur-Cher

PALMARES DU CONCOURS

Premier Prix Ascendant

Jeunesse Musicale d'Auchy-les-Mines, dir. M. Ansart ; Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye, dir. M. Félicien Petit ; Quatuor de Saxophones du Cotentin, dir. M. Chesnel ; Harmonie de Gannat, dir. M. Langlais ; Union Musicale de Maraus, dir. M. Caillaud ; Société Musicale Sainte Cécile de Bonneval, dir. M. Sebastier ; La Patriote de Montprès-Chambord, dir. M. Boudeux ; Batterie-Fanfare de la Société Musical de Saint-Jean-de-Braye, dir. M. F. Petit.

Premier Prix à l'unanimité

Union Musicale de Romorantin, dir. M. Courtat ; Harmonie Choletaise, dir. M. Charleux ; Harmonie Municipale de Blois, dir. M. Pipelier ; La Lyre Frontonnaise, dir. M. Juston ; Union Musicale Municipale de Saint-Denis-de-l'Hôtel, dir. M. Cavolzy

Premier Prix

Harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin, dir. M. Bergerard ; Batterie-Fanfare de l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin, dir. M. Bergerard ; La Lyre de Cour-Cheverny, dir. M. Château ; Batterie-Fanfare de l'Union Musicale de Romorantin, dir. M. Gauthier.

Formations Juniors

Mention très bien :

Ecole de Musique de l'Union Musicale de Romorantin, dir. M. Guillet.

Mention bien :

Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye, dir. M. Félicien Petit.

PAR LE MOUVEMENT...

« Il n'y a rien qui soit aussi nécessaire aux hommes que la danse, tous les malheurs des hommes,... les bévues des politiques et les manquements des grands capitaines, tout cela n'est venu que faute de savoir danser. »

(Molière).

Voltaire, lui, affirmait :

« La danse peut compter parmi les arts parce qu'elle est asservie à des règles ».

Ramenée à notre époque cette phrase est une accusation. La danse est très appréciée, mais n'est-elle pas devenue une technique corporelle, parmi bien d'autres que l'on admire, certes mais, qui ne se pratique guère, au moins parmi les adultes.

Aidé des « cinq positions académiques » et de deux « néo-classiques », bases du vocabulaire chorégraphique, l'initié peut suivre des performances analogues à celles d'un match de rugby, d'une avant-garde hautement proclamée, ou tout aussi bien d'une chaine « hi-fi ».

L'amateur n'est plus de nos jours celui « qui aime » et qui pratique son art, mais celui qui bien assis, voit, juge et critique. Qui dira le rôle néfaste que nous jouons de tout ramener à l'œil, de la télévision aux bandes dessinées. Sommes-nous loin de la danse, par de telles considérations : non point ! Car c'est avec plaisir que, dans une discipline qui n'est pas la nôtre, mais cousine germaine, on peut trouver une sorte d'antidote au courant moutonnier et spécialisé de notre temps : sous le titre de « Par le Mouvement ». Monsieur Jean Serry, de l'Opéra, professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Dijon, vient de consacrer un livre à son art (1). Mais ce n'est ni un manuel didactique, ni une esthétique de la danse. N'hésitons pas à l'écrire : il s'agit du livre de chevet de l'« honnête homme », tant le contenu spirituel en est dense.

Le résumer est une gageure que nous n'entreprendrons pas. Notre seul désir sera, en laissant parler souvent l'auteur, d'inciter maints amoureux de la danse et nombre de lecteurs, à trouver dans les lignes et entre les lignes de cette publication, un élixir de bonheur et d'équilibre. En somme à puiser le complément indispensable à l'existence physique autant qu'intellectuelle, à travers la danse Compensation valable chaque jour ou non dans des conditions d'exception.

Après quarante ans d'observations, Monsieur Serry préconise l'emploi d'une véritable doctrine philosophique, qui serait création constante, sorte de culte gestuel où, toutes les ressources corporelles contribuent au rayonnement mental.

En d'autres termes le processus est de développer la sensibilité par le mouvement, la captivité des arts réunis, provoquant l'épanouissement total de la personnalité en favorisant toutes les « reconversions »

Cette technique des gestes et des sentiments spontanés qui sont perfectionnés par les différents styles de danse s'adapte, et c'est son mérite, autant au professionnels qu'aux amateurs de tous âges et en dehors de toute « école ».

C'est un peu la réalisation du souhait de Noverre, grand danseur du XVIIIème siècle, qui disait : « N'exerçons point simplement des pas, étudions les passions », encore que l'application à la vie courante n'est guère contenue dans cette sage maxime.

Plus proche du désir de l'action serait cette pensée de Bergson : « La vie, est dans le mouvement ».

Cette méthode s'appuie sur une évolution chronologique ainsi définie par M. Serry : recevoir (adopter une vie près de la nature) ; chercher le Bien (comme dans l'Antiquité) ; réfléchir sur la vie (période classique) ; laisser l'imagination se développer (vivre le romantisme) ; réaliser les étapes précédentes (adapter les critères modernes). La danse vivante, sera une synthèse, un art profond, humain, menant à la joie de vivre.

oOo

Les bénéfices de la danse ?

« Santé, tenue, maîtrise de soi, équilibre psychique, sensibilisation aux autres et à la vie en général ».

Mais elle peut être la plus détestable des activités si elle n'est qu'une suite de gestes et de poses sans relation avec la vie ; le « mouvement incarne les intentions qui le motivent » et Jean Serry cite justement les cas de David et d'Hérodiade dont le but à atteindre par la danse était loin d'être semblable.

Physiologiquement la danse active la circulation, amplifie la respiration, fortifie les muscles, accroit le fonctionnement des facultés Psychologiquement elle développe le sens esthétique, multiplie l'émotion provoquée par la musique

« Alors sentir son corps entièrement disponible, alerte, perméable à toutes les beautés de la nature, et obéissant à la moindre impulsion de son esprit est enivrant ».

Mais la danse est instinctive, elle doit être suivie par un professeur, et c'est l'écueil A notre époque qu'est-ce que la danse ? la danse classique, seule officielle, belle surtout pour le spectacle qu'elle offre ; la rythmique, plus proche de la culture physique, plus « saine » ; la danse « folklorique », collective, elle aussi trop attachée aux traditions, souvent réinventée pour la circonstance.

La danse, permettant de « s'exprimer » pleinement, non en esclave des pas, de la technique parfaite qui fait du danseur une mécanique sans âme, où la trouve-t-on. Comment réunir toutes ces tendances ? Jean Serry, par ce livre nous en donne le moyen :

> « la découverte du pouvoir de la danse ainsi que le développement des sensations qu'elle procure, la compréhension de leurs causes, et surtout la notion d'expérimentation permettant de répandre leurs bienfaits sur un plus grand nombre ».

Il reste ainsi à découvrir les gestes qui expriment la vie au degré le plus intense.

La méthode inclut certaines phases de la culture physique, absentes de la danse classique : assouplissements, mouvements analytiques. Le premier mouvement élémentaire sera l'étirement du réveil, puis les flexions, allongement des membres en avant, de côté, en arrière.

Il fallait partir de l'observation de la vie, pour déterminer les mouvements naturels, et leur enchainement.

Tout cela en étroit rapport avec la physiologie (circulation du sang et des ondes nerveuses). Le regard de l'auteur se porte également sur le mouvement du feu, du travail, des danses populaires. Ces différents styles de mouvements associés donnent l'ordre à suivre en vue d'un harmonieux développement de l'être humain

Les étapes de la leçon passent donc par « la respiration, envol, musculation, grand temps et repos, expression chorégraphique, picturale, musicale » etc.

L'auteur remarque justement que l'orientation de l'art moderne vers l'expression du mouvement (musique comprise) par son retour au primitif, est un hommage à la danse.

La danse vivante recrée pour « densifier » avant de donner. « La sensation de se dépenser, la compréhension du déroulement de son mouvement et la volonté d'y participer amènent donc comme objectifs les sept phases de cette montée du geste vers le spirituel ».

Certes on retrouve le contenu de la danse classique mais tellement enrichi : ce qui gâte l'enseignement actuel de l'art chorégraphique, c'est qu'on ne s'en tient plus à l'esprit mais à la lettre ; ceci est valable dans les autres arts où les connaissances passent souvent avant le développement de la sensibilité et de la création.

Au chapitre IV Jean Serry trace une très instructive histoire de la danse (2). En préambule, une remarque très juste : les enfants dansent spontanément, et leurs mouvements ressemblent à ceux des primitifs. De même que l'enfant danse de joie après une bonne note, la tribu célèbre tout événement d'importance par des danses, et esquisse toute action à venir de la même manière (chasse, guerre, mariage).

Avec les « Pyrrhique », « Emmelia » des Grecs, l'épanouissement physique et moral de l'individu dans la collectivité, devient le but avoué. « Apollon, prends ta lyre et nous joue un air agréable en marchant avec grâce, sur la pointe du pied ».

Au Moyen-Age, on sait toute l'importance de cet art, les premiers fidèles et prêtres honoraient Dieu en dansant, et Saint-Basile, s'écriait « La danse est par excellence l'occupation des anges dans le ciel ».
Les danses religieuses prouvent que l'Eglise envisage par ce biais la liaison avec Dieu.

Non seulement des danses populaires étaient exécutées dans les églises, mais les évêques esquissent quelques pas certains jours de fête (la bergerette de Besançon). En 1528 à Venise, la danse du chapeau, fait intervenir deux cardinaux.

Il y a, si l'on en croit les textes sacrés d'illustres précédents.

— La Vierge dansa lors de sa présentation au Temple.
— Le Christ aurait dit :
« Je veux jouer de la flûte. Dansez tous. Celui qui ne danse pas ne sait pas ce qui arrivera. Toi qui danses, observe-moi. Joignez-vous à ma danse »
(Actes apocryphes des Apôtres).

La Renaissance et l'époque classique cherchent à canaliser l'élan des forces et développer harmonieusement la maîtrise de soi. Daubigné, conseiller d'Henri IV, prisonnier, danse la gaillarde devant le bûcher ! Descartes écrit lui-même les livrets du Ballet de la Paix, et Louis XIV pratique la danse une ou deux heures par jour. Le Roi figure lui-même parmi les danseurs et c'est de cette époque que date le « vocabulaire » chorégraphique, ses partenaires se devant d'être dignes de sa Majesté et en accord avec... ses pas. L'Académie Royale de Danse aura pour rôle de mettre les mouvements en formules. Leur complexité croissante n'arrête nullement la faveur royale puisque Louis XV invente l'entrechat « royal »

Mais cette évolution est finalement néfaste : la danse qui de tous temps était « vécue », par tous, devient spectacle : le public assiste à un ballet, il ne participe plus. Les positions du corps prennent allure de symboles, la chorégraphie est née. La danse tombe dans le monde des professionnels, la virtuosité devient l'essentiel. La danse classique risquait de se scléroser. De grands danseurs comme Noverre tentèrent de la vivifier par l'apport de danses de provinces françaises, espagnoles, orientales. La valse canalise l'époque romantique et un danseur français, Pepita, porte notre technique en Russie d'où elle reviendra rythmiquement enrichie avec Diaghilew ou Fokine. Mais là encore, tout ce qui n'est pas du répertoire est exclu. Isodora Duncan, Laban, d'autres encore tentent de libérer la danse par la recherche d'une expression libre des sensations, et de sentiments La danse expressive moderne naît de ces tentatives.

La danse est le premier des arts car, écrit avec justesse Jean Serry, quand les hommes ressentent quoique ce soit intensément, ils dansent, puis chantent et peignent ensuite. « La danse est la manifestation de la joie éprouvée dans la participation de la vie de l'univers, intensifiée par le jeu de nos fonctions naturelles de création ». On voit la suite logique d'une telle démarche.

« Que ne peut-on promouvoir une... éducation qui commencerait par les joies que connaissent les primitifs... Les primitifs emploient la danse pour initier les jeunes aux mystères de la vie, pour guérir les malades, on comprend pourquoi les effets de la danse sont à la fois purificateurs, nourriciers et inspirateurs ».

Le mouvement vécu va ainsi du plaisir instinctif, à la joie de la perfection par les diverses formes de danse et exprime les « sentiments moteurs ».

Ces actes ne sont pas quelconques mais ceux qui accroissent la vie. « Le son, lorsque la musique est conduite jusqu'à la parole, dépose sa graine de Mouvements dans l'âme pour longtemps ».

Car, dit encore Jean Serry, et l'hommage de ce grand chorégraphe touchera les musiciens, « La musique est l'essence du mouvement. Elle dynamyse la danse. Son étude permet d'en profiter complètement, et de l'exprimer plus totalement en dansant »

C'est ce que Serge Lifar définissait ainsi : « La danse est musique. La musique appelle la danse. La danse exalte la musique ».

Dans le chapitre « danse vivante et science », l'auteur amplifie la méthode partant de la physiologie et créait le parallèle entre les mouvements actuels de la danse et aussi du corps qui « remontent à travers la colonne vertébrale jusqu'à la tête ». La danse ainsi comprise développe la capacité d'obéir aux impulsions de notre être total. On s'aperçoit que la danse sacrée prend la même voie et par cette sorte de montée de sève, au travers de l'organisme, on aboutit à la plus haute spiritualité.

Platon le ressentait, lorsqu'il disait : « Le mouvement est l'essence et l'idée même de l'âme » ; et Montaigne : « Mon esprit ne va pas si les jambes ne s'agitent pas ». Nietzche, lui, s'écriait : « Je ne pourrais croire qu'à un Dieu qui saurait danser ».

Ne voit-on pas les jeunes de notre temps qui malgré et peut-être à cause de ces réactions violentes, atteignent à une sorte d'extase qui les expriment pleinement, à travers chants et danses.

oOo

Il n'est pas dans notre rôle de révéler ce qui fait l'originalité de la méthode de Jean Serry, comment en sept phases par sélection des actes, enrichissement de tout ce qui est beau, perfectionnement, joie croissante, il obtient de ses élèves l'éclat nécessaire pour trouver un équilibre souverain de toutes les facultés.

Un tableau des phases, avec des exemples de la musique, de l'objectif à atteindre des mouvements, permet de gravir à son propre rythme

Suite en 8ème page

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche - Paris 8e

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

VIENT DE PARAITRE

Roger CALMEL LES VENDANGES, danses populaires et Choral final pour Harmonie ou Fanfare
Paul-Jean DEJEAN
LE SOLEIL NOUS GUIDE EN CHEMIN, Marche avec chant (ad libitum) pour Harmonie ou Fanfare
Paul LIESENFELT FLANDRE ET ARTOIS, pièce pour Harmonie ou Fanfare
Marcel LASALMONIE
HEROS DE VERDUN, Marche solennelle pour Harmonie ou Fanfare avec clairons, trompettes et tambours (ad libitum)
Pierrette MARI MARCHE AU SOLEIL, pour Harmonie ou Fanfare. Trans. de Michel DELGIUDICE
Lucien MORA
CHANSONS DE FRANCE, trois extraits de ballet : 1) **La Mère Michel** ; 2) **J'ai du bon tabac** ; 3) **Le Pont d'Avignon**, pour Harmonie.
Adrien CANAVESIO MARCHE de la Fédération des Bouches-du-Rhône, pour Harmonie ou Fanfare
Pierre DEGENNE FETE EN COTE D'OR, Petite suite pour Harmonie ou Fanfare
Denis JOLY MARCHE FOREZIENNE, pour Musique d'Harmonie. Orchestration de Désiré DONDEYNE
Ph. et G. PARES RAPSODIE FRANCO-AMERICAINE, pour Musique d'Harmonie

ŒUVRES POUR ENSEMBLES DE CUIVRES

DERNIERES NOUVEAUTES

Désiré DONDEYNE SUITE pour Quatuor de Trombones
TROIS ESQUISSES DE FANFARE pour 3 Trompettes Ut, 2 Cors Fa, 3 Trombones, 1 Tuba
Jean MAILLOT TRIO POUR CUIVRES, Trompette Ut, Cor Fa, Trombone Ut
Amable MASSIS SUITE pour Quatre Trombones.
Jean RIVIER
BRILLANCES pour Septuor de Cuivres (2 Cors Fa, 2 Trompettes Ut, 2 Trombones ténors, 1 Tuba)
Patrice SCIORTINO SUITE EN ROUGE pour 2 Trompettes Ut, 1 Cor Fa, 1 Trombone ténor
Jules SEMLER-COLLERY
DEUX PIECES pour Quatuor de Trombones : a) **Chant Elégiaque** ; b) **Chant Héroïque**

LES ETUDES CELEBRES

CLARINETTE

Jacques LANCELOT QUINZE ETUDES pour Clarinette d'après Berbiguier, Cramer, Kayser
VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives pour Clarinette, d'après Grünwald, Kayser, Hermann
VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour Clarinette d'après Dancla, Wohlfahrt
Frédéric GEISPIELER DIX GRANDES ETUDES pour Clarinette

BASSON

Jean BEAUREGARD TRENTE ETUDES élémentaires pour Basson d'après Dancla, Wohlfahrt

SAXOPHONE

A.-L. ANDRE-THIRIET
VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION (et de contribution à l'emploi raisonné du « vibrato »)

LES GRANDS CONCERTIS DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Ed. H. BULL — CONCERTO pour Flûte et Orchestre de chambre. Réduction Flûte et Piano.
A. CLOSTRE — CONCERTO pour Hautbois et Orchestre de chambre. Réduction Hautbois et Piano.
J. RIVIER — CONCERTO pour Hautbois et Orchestre à cordes. Réduction Hautbois et Piano.
J.-P. BEUGNIOT — CONCERTINO pour Clarinette et Orchestre à cordes. Réduction Clarinette et Piano.
J. FRANCAIX — CONCERTO pour Clarinette et Orchestre. Réduction Clarinette et Piano.
I. GOTKOVSKY — CONCERTO pour Clarinette et Orchestre. Réduction Clarinette et Piano.
J. RIVIER — CONCERTO pour Clarinette et Orchestre à cordes. Réduction Clarinette et Piano.
I. GOTKOVSKY — VARIATIONS CONCERTANTES pour Basson et Orchestre. Réduction Basson et Piano.
M. KELKEL — CONCERTO pour Basson et Orchestre. Réduction Basson et Piano.
M. VAUBOURGOIN — CONCERTO pour Basson et Orchestre. Réduction Basson et Piano.
E. PASSANI — CONCERTO pour Cor et Orchestre à cordes. Réduction Cor et Piano.
J. BONDON — CONCERT DE PRINTEMPS pour Trompettes et Orchestre. Réduction Trompette et Piano.

LES CELEBRES CONCERTIS DE MUSIQUE CLASSIQUE

J.-N. HUMMEL — CONCERTO en Mib pour Trompette et Orchestre. Réduction Trompette et Piano.
Al. STRADELLA — SONATE DE CONCERT pour Trompette et Orchestre à cordes. Réduction Trompette et Piano.
G. P. TELEMANN — SONATE DE CONCERT pour Trompette et Orchestre. Réduction Trompette et piano.
G. TORELLI — CONCERTO en Ré majeur pour Trompette et Orchestre à cordes. Réduction Trompette et Piano.

Merci pour vos Suggestions
Elles étaient Constructives

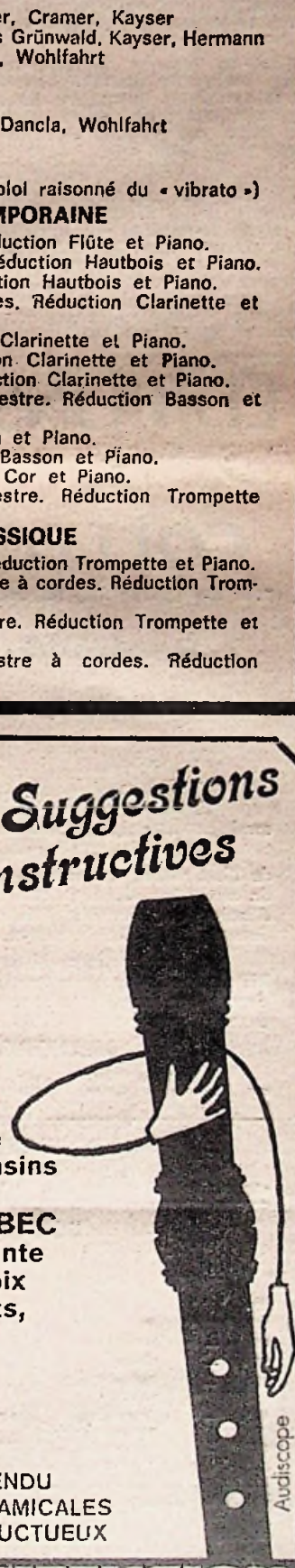

Nombre de nos amis du Corps Enseignant avaient souhaité qu'une transformation de nos magasins en fasse un véritable

CENTRE DE LA FLUTE A BEC

où une exposition permanente réunirait le plus vaste choix international d'instruments, de littérature musicale et de pédagogie.

C'EST FAIT, VENEZ !

ACCUEIL DETENDU
RENCONTRES AMICALES
ECHANGES FRUCTUEUX

Audiscope

ZURFLUH - DIFFUSION

73 BD RASPAIL - PARIS 6 - 548 68 60

Manifestations 1971-1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
Juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne.	M. Jean Jeannier, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne.
		CONGRES	
3 octobre 1971	ROMANS (Drôme)	Assemblée Générale des Sociétés Musicales de la Drôme (10 heures).	M. Garnier, Président, 2, avenue de Romans, 26 - Valence.
10 octobre 1971	LA MOTTE-SERVOLEX (Savoie)	Assemblée Générale des Sociétés Musicales de Savoie (à 10 heures).	M. Adam, Président, 12, place des Victoires, 73 - Moutiers.
17 octobre 1971	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale des Sociétés Musicales de l'Ardèche.	M. Constantin, Secrétaire, quartier Champgarin. 07 - Annonay.
23 octobre 1971	LYON (Rhône)	Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Rhône (à 14 h. 30) - M.J.C. 101, boulevard des Etats-Unis, à Lyon (VIII°).	Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).
26 décembre 1971	LYON (Rhône)	Congrès Technique Fédéral et Réunion du Conseil d'Administration (à 9 heures) - M.J.C., 101, boulevard des Etats-Unis, à Lyon (VIII°).	Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	P. Prajoux, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
24 et 25 juin 1972	MONTELIMAR (Drôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique.	Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + TVA

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix de Conservatoire. Prix de Composition de la CMF 1970. Soliste orchestres ORTF. Ex-sous-officier soliste Musique du département de l'Aviation, accepterait place direction harmonie ou fanfare école de musique, région Aisne, Marne, Champagne. Assure les cours de clarinette, saxophone, violoncelle, flûte, solfège. Ecrire journ. s/ N° 881, qui transmettra.

■ Chef de musique militaire, retraité, recherche direction musique et assurerait formation élèves trombone, trompette, bugle, baryton, basse, contrebasse, etc. Ecr. journ. s/ N° 880.

■ Ex-s/off. des T.O.M. Prix Conservatoire national, trombone, tuba, rech. place chef de musique harmonie ou harmono-symphonique, école de musique, pouvant s'occuper troupe théâtre-lyrique. Ville assez importante. Région indifférente y compris étranger. Ecr. journ. s/ N° 884 qui transmettra.

■ Percussioniste, prix d'Excellence de percussion et timbales du Conservatoire National de Mulhouse, ex-timbalier solo dans musique militaire, professeur dans école de musique départ. du Doubs, enseignant : tamb. milit., caisse claire, batterie, timbales claviers (xylophone - vibraphone) et méthode ORFF cherche emploi à temps complet de préférence ou à mi-temps dans école de musique ou orchestre évent. dans harmonie, départ. du Doubs et limitrophes. Ecr. à M. Edouard Remond, 49, r. de l'Arbre, 68-Mulhouse.

■ 1er prix à l'unanimité de Conservatoire National, ex-musicien de la Musique de la Flotte, ex-chef d'orchestre de variétés de renommée mondiale, se destine actuellement à l'enseignement musical. Saxophone, solfège, théorie, piano. Peut assurer fonction directeur école musique ou professeur. Possibilité seconder chef de musique ou autre... Accepte place stable. Ecr. journ. s/ n° 887 qui transmettra.

■ Etud. dipl. Bellan sup. don. cours violon. Ecrire Mlle Cl. Laverdet, 2, rue Dr-Thore, 92-Sceaux.

■ Directeur Conservatoire mun., ex-chef de musique armée, 43 ans, ayant deux 1er Prix Conservatoire National Paris, cherche emploi chef musique ou conservat., ou prof. dans écoles. S'adresser au journal qui transmettra n° 886.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de LA CLAYETTE - 71 recherche chef de musique pour direction fanfare-batterie pour cours école musique municipale et établissements scolaires. Ecrire Mairie de LA CLAYETTE - 71.

■ Cause décès titulaire recherchons bon musicien (trompette harm. ou autre instrument embouchure), intéresse poste tambour-major chef de batterie. Ecrire C.V. à M. P. MATRAT, directeur « Lyre Châtillonnaise », 21 - CHATILLON-SUR-SEINE. Urgent.

■ Lunetterie recherche dessinateur en construction petite mécanique. Poste offert à bon musicien. Situation intéressante. Ecr. Lunetterie CEBE. 39-Morez. Tél. 61.

■ URGENT : Ville Midi, 5.000 H. recrute pour rentrée octobre, Professeur solfège et instruments. Ecole et Direction Société. Conviendrait à Chef retraité dynamique. Ecr. journ. s/n° 883.

■ Recherchons musiciens et clairons dans les professions suivantes : soudeurs, ajusteurs, outilleurs, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agent de sécurité. Ecr. au journal sous le numéro 882.

■ La Musique Municipale de Glen recherche musiciens, travail et logement assurés. Ecr. M. le Maire, mairie de Gien (45).

■ La Musique Municipale de Gien recherche chef à temps plein, logement assuré. Ecrire M. le Maire, mairie de Gien (45).

■ Recherchons pour 1972, bons instrumentistes amateurs : hautbois, flûte - clarinette, saxo, trompette, bugle, trombone, basse, violon percussion, dans les professions suivantes : ouvrier sans qualification, tourn.-fraiseur, ajusteur, régleur, agent technique, dessinateur, laborentin, préparateur, chef d'équipe ou de groupe, contrôleur, employé de bureau. Adresser demande à Pierre BOUTEILLER, 1, allée des Ajoncs, 49-Ségre. Possibilité de logement.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La fanfare du 2e Groupe de Chasseurs Mécanisé situé en Allemagne à proximité de la frontière et à 70 km de Metz dispose de places dans tous les pupitres pour musiciens appelés ou désirant faire carrière. Ecr. 2 mois avant l'appel à M. le Chef de fanfare, S.P. 69.213.

OCCASIONS

■ Vends saxo ténor Selmer argenté avec étui. SOUFFLET, 39 bis, rue des Fontaines. THORIGNY (77).

■ A vendre car J 7 Peugeot, 8 CV, agencé pour transport 9 musiciens et matériel important. Bon état. 40.000 km, prix intéressant. Ecr. à JUANICO Lucien, 95-St-Prix, ou téléphoner 960-39-10.

■ Vends Saxo Baryton SELMER argent 1970. Conviendrait parfaitement à Harmonie. Ecr. à journ. s/ n° 888.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, fg Poissonnière, Paris (9e). Tél. 878-56-92.

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris, Mle déposé unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36-Argenton (Indre).

Pour le cas où il serait proposé à tous musiciens ou Sociétés, ou Ecoles de Musique, les instruments de musique dont suit la liste, cette proposition de négociation doit être immédiatement signalée à M. le Commissaire Central de Police à NIORT (79), avec, si possible, le nom et l'adresse du proposant. Un cor anglais en ébène, neuf, doigté spécial. Un hautbois ébène, marque CABARD, à anneaux, système Conservatoire. Un étui double, plat, pour hautbois et cor anglais. Un organetta, deux octaves, bi-tension.

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS IXe

COLLECTION de MÉTHODES

pour les instruments en usage dans les Harmonies et Fanfares

Suivies de

GAMMES et EXERCICES journaliers

et d'un

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL

par G. PARÈS

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

En composant ces « Méthodes élémentaires » nous avons voulu résumer ce que doit savoir l'apprenti musicien pour figurer dans un Corps de musique d'amateurs ou d'Harmonie militaire.

Nous supposons l'élèves déjà instruit des notions de solfège et, après quelques conseils sur la tenue de l'instrument, son entretien, etc., nous lui donnons l'explication des signes de mouvement et d'intensité de son. L'introduction seule de notre « Méthode élémentaire » apprendra donc à l'élève un grand nombre d'indications que les Méthodes complètes ne renferment pas toutes et qui leur permettront de rendre, *beaucoup plus tôt*, des services dans le Corps de musique dont il fait partie.

Aussitôt après nous abordons des exercices progressifs qui présenteront toutes les difficultés que l'élève devra vaincre par un travail journalier. Nous nous sommes efforcés de varier ces exercices et de leur donner une forme mélodique espérant ainsi intéresser l'élève qui voudra bien suivre les conseils énoncés dans le cours de notre Méthode, lui permettant des progrès rapides et sûrs.

METHODES POUR INSTRUMENTS A VENT, PAR G. PARES

Méthode de Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone, Trompette à pistons, Cornet à pistons, Cor à pistons, Clairon, Trombone à pistons, Trombone à coulisse, Petit Bugle, Bugle, Alto, Baryton, Basse, Contrebasse, Instruments à percussion.

GAMMES ET EXERCICES POUR INSTRUMENTS A VENT, PAR G. PARES

Pour Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone, Trompette à pistons, Cornet à pistons, Cor à pistons, Trombone à pistons, Trombone à coulisse, Petit Bugle, Bugle, Alto, Baryton, Basse Contrebasse.

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL, PAR G. PARES

N° 100 — THEORIE et EXERCICES, en partition

Pour les commandes, il suffit de désigner le numéro de la collection — Chaque partie d'instrument séparée.

Nos			Nos			Nos			Nos		
329	Partie de	Petite Flûte	106	Partie de	Saxhorn alto	112	Partie de	Saxophone ténor	119	Partie de	Basse
101	—	Flûte	107	—	Cor	113	—	Cornet à pistons	120	—	Contrebasse si b.
102	—	Hautbois	108	—	Petit Bugle	114	—	Saxhorn Bugle	121	—	Contrebasse mi b.
103	—	Petite Clarinette	109	—	Trompette	115	—	Saxhorn baryton	122	—	Sarrusophone
104	—	Saxophone alto	110	—	Clarinette	116	—	Trombone	330	—	Tambour
105	—	Saxophone baryton	111	—	Saxophone soprano	117	—	Basson	332	—	Grosse caisse et cymbales
						118	—	Basse tuba			

TRAITÉ D'INSTRUMENTATION ET D'ORCHESTRATION

à l'usage des Musiques Militaires, d'Harmonie et de Fanfares (Traité et exemples)

RECEMMENT PARU D. DONDEYNE et F. ROBERT

NOUVEAU TRAITÉ D'ORCHESTRATION faisant suite au traité d'instrumentation et d'orchestration de Gabriel PARES

Un volume relié de 389 pages contenant plus de 200 exemples musicaux en partition d'œuvres originales classiques et modernes.

Envoi de notre catalogue sur simple demande

PAR LE MOUVEMENT

(Suite de la page 7)

les degrés de cette connaissance du « moi ». Il faut sentir instinctivement le geste efficace, avant toute expérience. Constatant combien la pratique quotidienne du mouvement dans la danse, poursuivie jusqu'à l'improvisation et la création est essentiel, on est obligé de désirer ardemment que de tels moyens d'expérimentation et d'action soient proposés par les promoteurs des programmes scolaires.

Ajoutons qu'un appendice riche de citations clôt l'ouvrage.

oOo

Agréable à lire, profond, « par le Mouvement », donne grande envie de pouvoir appliquer toutes les promesses qu'il contient. Ceci pourrait être un léger reproche : les nombreux aspects métaphysiques entraînent des digressions certes élevées, mais qui privent les lecteurs de conseils plus pratiques, pour atteindre à cet idéal de vie par le mouvement. On aimerait connaître les gestes que l'expérience pédagogique a dicté au Maître face à ses élèves de Chartres, de Dijon ou de Paris.

Mise à part cette réserve, ce livre est une clé de la connaissance et de l'amour de la danse. Par lui on baigne aux sources de la science, de la philosophie et des arts (3).

Et restant dans le ton élevé où il nous place, Valéry semble lui donner sa caution :

« Je veux voir avec une tendre émotion, poindre sur cette vivante, le mouvement sacré ».

D. PAQUETTE.

(1) « Par le Mouvement » est en vente : chez l'auteur, Jean Serry, 17, rue des Marcs-d'Or, Dijon ; Librairie de l'Université : 17, rue de la Liberté, Dijon ; chez Gilberte Cournand, Librairie-Galerie « La Danse » ; 14, rue de Beaune, Paris (VIIe).

(2) Nous ajoutons quelques exemples historiques dans l'évolution tracée ici.

(3) Ce livre, très apprécié des spécialistes, a été demandé en Suisse, Belgique, Italie, Allemagne, Espagne et jusqu'aux Indes.

I. S. M. E.

10e conférence de l'I.S.M.E. à Tunis et Carthage, Tunisie du 13 au 20 juillet 1972

La musique et la société :

l'éducation musicale dans son contexte esthétique et social

Un phénomène de la vie contemporaine dans le monde prouve que la jeunesse a trouvé dans la musique un élément de rapport avec la société. Mais, étant donné que cette expression musicale spontanée populaire présente peu de relation avec l'éducation musicale organisée, il apparait donc, comme une nécessité de revoir les moyens et méthodes d'enseignement de la musique, à tous les niveaux de l'éducation générale.

Le programme des conférences devra considérer :

1) La musique dans la formation des professeurs.

2) La musique à tous les niveaux de l'enseignement dans les écoles et collèges.

3) La musique comme activité extérieure à l'école.

Il sera réévalué la contribution des moyens audio-visuels et l'apport de la radio et de la télévision pour l'éducation musicale.

Etant donné que cette conférence se tiendra dans le secteur méditerranéen et la première sur le continent africain, des sessions spéciales seront réservées à l'éducation musicale dans ces parties du monde.

La conférence emploiera tous les moyens pour étendre une coopération entre l'I.S.M.E. et les autres associations internationales, dont les activités ont une relation avec la musique et l'éducation.

Dans tous vos Congrès et Manifestations n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

EDITIONS DEL-SOL

7, rue Léopold-Bellan — PARIS (IIe)
Tél. : 266.04.32, 266.04.31

Gérard W. LECONTE
PETITE ROMANCE pour clarinette et piano .. 5 F

Jacques VALLIER
ARIA pour clarinette et piano ..... 6 F

Jacques VALLIER
FANTAISIE pour violoncelle seul ..... 5 F

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

CHORALES D'ALSACE

SAVERNE

Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace

C'est dans le cadre magnifique de la ville de Saverne et dans la demeure princière qu'est le château de Rohan que l'Association des Chorales d'Alsace a tenu son congrès annuel le 25 avril dernier.

Dès l'ouverture, le président Moerlen après avoir souhaité la bienvenue à quelque 80 délégués de toute la province, évoque aussi le souvenir des disparus de l'année. A cet instant, l'image du regretté président Rodolphe Pflimlin, son œuvre, son idéal, s'impose à tous.

Pour la remise à jour des statuts, une assemblée générale extraordinaire entérine d'abord le travail des commissions chargées de leur révision.

C'est alors que s'ouvre le congrès annuel. Parmi les points habituels de l'ordre du jour, relevons le rapport de trésorerie présenté par M. Aime Moser : la situation de notre caisse est saine et nous permettra une action suivie. M. Jung a ensuite la joie de rendre compte de la remise de 60 distinctions aux chanteurs et directeurs méritants.

Mené de main de maître, l'ordre du jour défile rapidement sous la présidence diligente de M. Moerlen.

Pour combler les postes vacants au sein du conseil, sont élus : M. A. Valentin, de Sainte-Marie-aux-Mines, au titre des chorales scolaires ; M. J.-L.Weber, de Saverne ; M. L. Dussel, de Logelbach, bibliothécaire.

Il revient à M. Joseph Muller, président de la Commission de musique, de faire un exposé sur la culture du chant choral. En maître averti, il recommande aux chefs de chœurs et à tous les responsables de soigner le climat où pourra se développer le chant, d'apporter à tous les chanteurs les éléments indispensables pour une exécution dans la joie et pour le plaisir des auditeurs. La conservation du patrimoine artistique acquis par les chorales depuis un siècle est à ce prix.

M. Muller est également le rédacteur du magnifique bulletin, trait d'union entre nos sociétés. L'orateur rend compte aux délégués des améliorations tentées pour rendre ce document encore plus intéressant. Sur la proposition du président, l'association décide de continuer les stages de formation de chef de chœur qu'elle organise et elle invite tous ses membres à y prendre une part de plus en plus active. Elle décide de garder une indépendance totale à l'égard de toute autre organisation similaire.

La partie administrative achevée, les délégués furent reçus par la municipalité de Saverne et le congrès se termina par un banquet où, au milieu des chansons, plusieurs toasts furent portés par des personnalités officielles à la prospérité du chant choral en Alsace.

ARDENNES

ARDENNES

La vie de la FMA en mai 1971

Elle a été dominée d'abord par les examens fédéraux : le 9 mai pour la division moyenne (27 candidats) et la division supérieure (8 candidats dont 2 Rethélois : J.-M. Fay et F. Légée, actuellement au Conservatoire de Reims, admis, avec la quasi-totalité des points, à concourir en solfège et en instrument (clarinette et trompette) en division d'excellence à Paris. Le 16 mai eurent lieu les épreuves de division élémentaire (76 candidats).

Elle le fut ensuite par le 52ème congrès fédéral du 23 mai, à Vouziers, avec 22 sociétés présentées ou représentées. Délibérations et concerts le matin ; défilé et remise du fanion fédéral en fin de matinée en présence de M. le sous-préfet de Vouziers, représentant M. José Bellec, préfet des Ardennes ; M. le député Sourdille, M. le président du Conseil général Camille Titeux, de M. Cruf, membre au Conseil économique, de M. Guillaume, maire de Vouziers, de M. Robert Vuadelle, président de l'Harmonie et d'autres personnalités ; repas officiel au cours duquel prirent la parole M. Pruvost, sous-préfet ; M. P. Dauchy, président de la F.M.A., et le député des Ardennes, M. Sourdille.

Une pluie torrentielle s'abattit sur la ville, compromettant sérieusement le défilé avec chars, prévu dans l'après-midi ainsi que l'exécution des morceaux d'ensemble. Trois concerts furent exécutés en salle par les harmonies de Fumay, Charleville-Mézières et Nouzonville. Une mention spéciale doit être décernée à la première pour la qualité d'une interprétation fournie par une cinquantaine de jeunes épaulés par cinq adultes.

Le congrès proprement dit, vit une approbation unanime des divers comptes rendus et des nouveaux statuts. Les trois sortants, à nouveau candidats : MM. Housmann (Givet), Renard (Haybes) et Pihet (Nouzonville) furent réélus au conseil d'administration. MM. Baret (Deux-Vireux), Beuvin (Nouzonville), Lechêne (Sedan), Marc Duval (Rethel) furent élus, en remplacement des quatre démissionnaires.

Malgré quelques remous dus aux élections municipales : M. Renard élu maire de Haybes, Robert Vindelle, premier adjoint à Vouziers : M. Lallement, premier adjoint à Montherme ; M. J. Harbulot, quatrième adjoint à Carignan ; M. G. Doridou, à Revin, la vie intense des 20 sociétés a repris avec les fêtes des 1er et 8 mai notamment. L'Harmonie municipale de Givet a réélu son comité, présidé par M. Bailly et collabore désormais avec la batterie-fanfare du Centre de Secours. Participant au Concours International de Musique à Laon le 30 mai, l'Harmonie de Charleville-Mézières, dirigée par M. Moscato, et l'Orchestre junior de Charleville-Mézières dirigé par D. Thibout, se sont particulièrement distingués, la première obtenant en division supérieur B un 1er Prix ascendant. L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières s'est produite à Achères le 9 mai, celle de Sedan à Virton (Belgique) le 1er mai, et celle de Corignan à Aubanye (Belgique) le 20, tandis que Nouzonville dut aller suppléer, le 20 mai, celle de Vivier-au-Court. Signalons enfin qu'à « la Mouzonnaire » M. Gressier succède à M. Cochard, tandis que M. Roguin en assure la direction.

« L'Union Musicale Nouzonnaise »

a fêté son centenaire

Les 12 et 13 juin, l'Union Musicale Nouzonnaise a célébré son centenaire avec faste. La Musique des Gardiens de la Paix de Paris participait aux festivités.

Le samedi 12 juin, c'est la société locale qui ouvrait officiellement les festivités en offrant un un concert de gala à la salle des fêtes. L'Union Musicale, sous la direction de M. Jean Pihet, interpréta « La Belle Hélène », ouverture d'Offenbach ; « Tannhauser », fantaisie, de Richard Wagner ; « Le Ballet de Faust », de Gounod, ainsi qu'une « Mazurka de concert », de De Nattes, pour clarinette. La Batterie participait également à cette audition qui fut la meilleure prestation de l'année de l'UMN.

Le dimanche 13 juin, après un défilé en ville, l'UMN accueillait en gare de Nouzonville la Musique des Gardiens de la Paix vers 9 h. 45. A 10 h., devant l'Hôtel de Ville, M. Paul Dauchy, président de la Fédération Musicale des Ardennes, épinglait la médaille du centenaire de la CMF au drapeau de la société locale et 8 musiciens reçurent des mains de MM. Dauchy et Dondeyne différentes médailles. A 11 h., la musique des Gardiens de la Paix défilait en ville où une foule nombreuse était venue applaudir cette magnifique musique. Une cérémonie au monument aux morts devait suivre ce défilé.

L'apothéose de cette journée fut le concert de gala de la Musique des Gardiens de la Paix sous la direction de M. Désiré Dondeyne qui eut lieu dans la magnifique salle des fêtes devant un nombreux public. Ce concert était placé sous la présidence de M. le préfet des Ardennes, M. André Lebon, député ; M. Paul Dauchy, président de la FMA et de M. le maire de Nouzonville. De nombreuses personnalités départementales et locales étaient présentes.

Les musiciens de M. Dondeyne interprétèrent successivement : l'Ouverture de « Guillaume Tell (Rossini) ; le ballet de « Casse-Noisettes » (Tchaikovsky) ; « Suite Week-End » (Devevey) ; « Capricio Espagnol » (Rimski-Korsakow) ; « Gammes variations » (Bonneau) et « Cap Kennedy » (Lancen). Cette audition d'une qualité exceptionnelle, écoutée dans un silence religieux, a conquis toute la salle.

* * *

Au cours de l'été 1971 on a noté, outre la venue (que nous avons déjà relatée) à Nouzonville de la Musique des Gardiens de la Paix :

— La réception par la municipalité de Charleville-Mézières de son harmonie, au retour du congrès-festival international de Laon ;

— Le gala de fin d'année de la Société Philharmonique de Charleville-Mézières ;

— Les examens de musique (supplémentaire de la FMA, d'une part ; organisés par les sociétés, d'autre part) ;

De multiples prestations et décorations.

Le député-maire local, M. Lebon, et le président de la FMA, M. Dauchy, ont présidé la réception de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières qui, en division supérieure A, sous la direction de M. Moscato, a gagné à Laon un vase de Sèvres et une coupe (offerts à la commune), une médaille C. Debussy, une clarinette et une trompette d'harmonie.

1er prix ascendant en division supérieure (A), la Société Philharmonique de Charleville-Mézières a donné, pour ses amis, au Foyer Social local, un remarquable concert vocal et instrumental rehaussé par la prestation de 2 premiers prix 1971 du Conservatoire de Paris : Jean-Christophe Gayot (hautbois) et Régis Poulain (basson).

QUATUOR DE SAXOPHONES
Jacques DESLOGES

Cette formation est composée de quatre anciens élèves de Marcel MULE, tous premiers prix du Conservatoire de Paris :

Jacques DESLOGES, saxophone soprano, soliste à l'O.R.T.F., membre du jury au Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye.

Michel TROUSSELET, saxophone alto.

Bernard BEAUFRETON, saxophone ténor.

Michel LEPEVE, saxophone baryton.

Applaudi dans les principales associations de musique de chambre de la capitale, cet ensemble s'est produit dans les concerts et les Maisons de la Culture de nombreuses villes.

Attaché à présenter le saxophone sous son aspect trop méconnu d'instrument classique, son répertoire comprend aussi bien des adaptations d'œuvres anciennes, illustrant les concerts éducatifs, qu'un vaste ensemble de pièces contemporaines originales.

De nombreux compositeurs lui ont confié leurs premières auditions :

P. MARI, Y. DESPORTES, J. RICHER, P. ARMA, J.-P. BEUGNIOT... témoignant ainsi l'estime qu'ils portent à ce groupe.

Pour tous renseignements et toute correspondance, s'adresser à Monsieur J. DESLOGES, 7, rue des Graviers, 78 — Saint-Germain-en-Laye, — Tél. : 963.30.77

HENRI SELMER PARIS

Le Quatuor Jacques DESLOGES joue sur saxophone SELMER

Alexander heinrich
La flûte à bec de qualité
fabrication allemande

3 séries : Solist, Royal, Meister, (bois)
27 modèles catalogue complet sur demande

sélection enseignement :

Solist
Soprano
Doigté baroque
Simple perforation 22,90
Alto
Doigté moderne, ou
Doigté baroque avec clé 65,00
Alto
Doigté moderne, ou
Doigté baroque sans clé 53,00

Royal
Soprano
Doigté baroque
Double perforation 44,00
Alto
Doigté baroque
Double perforation 89,70

Chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
Paris 1er 073 12-60
073 48-61 073 27-03

MERLIN
la flûte scolaire en bois
fabrication allemande

Enfin !

Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.
16 F

Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.
15 F

Chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
Paris 1er 073 12-80
073 48-61 073 27-03

Parmi les sorties et déplacements hors-série, citons la participation des harmonies de Boulzicourt et de Givet au congrès de Lyart des sapeurs-pompiers ardennais, le déplacement de 70 Viroquois à Brou-Chelles (près de Paris) et à Treignes, en Belgique, où 85 Yvoisiens sont allés aussi, à Bertrix.

En plusieurs occasions (notamment au 14 juillet) maints musiciens chevronnés ont été décorés. Le président de la FMA a remis, à Rethel, la médaille de bronze (20 ans) à MM. J. Leclerc, J.-M. Polet, R. Marby, A. Verdun, A. Chartogne, P. Laetherin, P. Chardron et G. Millard; celle d'argent (30 ans) à MM. G. Millard, A. Bourdaire et A. Nicaise; celle d'or (40 ans) à MM. A. Nicaise et P. Foulain, et pour 25 ans de direction à M. M. Duval.

Le maire de Revin a remis la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales à MM. Daminette, Delorbe, Hardy, Lheur, Libert et Picard; celui de Monthermé ayant remis la médaille des vétérans à Henri Félot (69 ans, dont 51 comme saxophone).

Enfin, signalons que La Mouzonnaise est repartie d'un bon pied avec un nouveau président, M. Gressier, à la satisfaction, dans les 2 cas, de tous les musiciens ardennais fédérés pour qui septembre a marqué la reprise générale.

Ajoutons que pour l'ensemble des examens fédéraux ont été primés 22 élèves de l'HM de Charleville-Mézières, 20 de l'HM de Rethel, 17 de l'HM de Vouziers, 12 des Enfants d'Yvois (Carignan), 8 de l'HM de Sedan, 8 de l'HM Nouzonville, 7 de l'HM SNCF de Charleville-Mézières, 3 de l'HM SNCF Amagne-Lucquy, 3 de La Fraternelle (Margut), 3 de l'H de Warcq, 2 de l'HM Monthermé, 2 de l'EMFB (Carignan) et 2 de l'UM Revinoise soit 109 candidats.

BOUCHES-DU-RHONE

90 sociétés représentées à l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales

C'est en présence du commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France et président du jury au conservatoire national supérieur de musique de Paris, que s'est tenue cette importante assemblée groupant les représentants des 90 sociétés du département au Palais de la Bourse.

Après avoir remercié M. Semler-Collery pour l'honneur qu'il leur faisait en assistant à leurs travaux, le président Courtial ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux participants et en faisant observer une minute de silence à la mémoire des musiciens décédés au cours de l'exercice.

Il passait ensuite la parole à M. Bonnet, secrétaire général, qui brossait un tableau général des nombreuses activités de la Fédération dont l'importance dans l'éducation musicale prend de plus en plus d'ampleur par la création d'écoles de musique et l'organisation de concerts éducatifs commentés ayant beaucoup de succès auprès des élèves, de leurs parents et des mélomanes.

M. Badie, trésorier général, lui succédait pour le compte rendu financier qui fait apparaitre une saine gestion. L'intervention des auditeurs de comptes précédait l'acceptation à l'unanimité de ce bilan.

Après quelques mots de M. Semler-Collery, le président Courtial prenait la parole pour un exposé détaillé sur l'action menée en 1970 par la Fédération. Multiplication des concerts dans des CES, centres sociaux, salle des Antiques prêtée par la municipalité, dans le département auditions dans les écoles; multiplication également des écoles de musique qu'octobre 1970, voit leur nombre augmenter de 27 pour cent par rapport à 1970 et de 41 pour cent par rapport à 1969. Les concerts d'été au kiosque du jardin zoologique ayant été une réussite parfaite seront reconduits en 1971. Le stage « Junior » réservé à 47 instrumentistes à vent élèves des cours moyen et supérieur de nos écoles départementales qui s'est déroulé du 1er au 5 juillet à Plan-de-Cuques, a été un succès, et c'est vraisemblablement deux qui seront nécessaires cette année pour satisfaire toutes les demandes. Soulignant l'effort des sociétés pour intéresser les jeunes à la musique, il annonçait pour les mois à venir une audition générale des sociétés destinée à un classement technique des formations. Mettant l'accent sur le fait que toutes ces activités ont valu à notre Fédération une augmentation de subventions, il remerciait M. le préfet, M. le président du conseil général, M. le maire de Marseille, et M. l'adjoint aux Beaux-Arts, et chargeait les délégués de remercier les maires de leurs villes, respectives qui soutiennent leurs efforts d'éducation populaire. Il exprimait sa gratitude aux membres du conseil d'administration qui se dévouent sans compter tout au long de l'année.

M. Rouvière, président-adjoint, donnait ensuite des renseignements administratifs, et des précisions sur les relations avec la SACEM, sur les décorations et demandait aux responsables de respecter les dates qui sont données pour l'envoi des dossiers et questionnaires d'activités à la Fédération.

M. Canavesio, président de la commission technique, faisait ensuite un compte rendu du stage de Marly-le-Roi, sur l'éducation musicale par les méthodes actives avant de traiter du stage de Boulouris-sur-Mer, organisé par la C.M.F., pour la formation d'animateurs musicaux et de futurs chefs. Il terminait en incitant les responsables à envoyer leurs jeunes musiciens à ces rassemblements d'un très haut niveau.

L'assemblée reconduisait ensuite dans leur mandat MM. Bonnet, Darnaud, Bianchi, Mateja, Lombard et Firmin, faisant partie du tiers renouvelable du conseil d'administration.

M. Resecco président de la commission des examens, faisait un exposé très détaillé sur les examens fédéraux 1970, énumérant toutes les récompenses distribuées à 804 lauréats et donnant les directives pour 1971, ainsi que les dates et lieu des épreuves.

La séance se terminait par un échange de vue très animé sur les orientations à prendre pour attirer et intéresser la jeunesse à la musique, seule façon de sauvegarder les sociétés musicales et de prouver l'efficacité et le sérieux de l'enseignement qu'elles dispensent, les rendant non seulement nécessaires, mais indispensables dans la chaine de la préparation artistique des générations futures.

(« Le Provençal », 22 avril 1971)

Ecoles de musique et concerts éducatifs, clés de la réussite de la Fédération des Sociétés Musicales

L'assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône s'est tenue en présence du commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération musicale de France et président du jury au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.. Cette importante assemblée groupait les représentants des 90 sociétés du département.

Après avoir remercié M. Semler-Collery pour l'honneur qu'il leur faisait en assistant à leurs travaux, le président Courtial passa la parole à M. Bonnet, secrétaire général, qui évoqua les nombreuses activités de la Fédération, dont l'importance dans l'éducation musicale prend de plus en plus d'ampleur par la création d'écoles de musique et l'organisation de concerts éducatifs commentés, ayant beaucoup de succès auprès des élèves, de leurs parents et des mélomanes.

Le président Courtial devait d'ailleurs en démontrer toute l'importance : multiplication des concerts dans des C.E.S., centres sociaux, salle des Antiques, dans le département, auditions dans les écoles; multiplication également des écoles de musique qu'octobre 1970 voit leur nombre augmenter de 27 % par rapport à 1970 et de concerts d'été au kiosque de 41 % par rapport à 1969. Les concerts d'été au kiosque du Jardin zoologique ayant été une réussite parfaite seront reconduits en 1971. Le stage « junior » réservé à 47 instrumentistes à vent, élèves des cours moyen et supérieur de nos écoles départementales, qui s'est déroulé du 1er au 5 juillet à Plan-de-Cuques, a été un succès et c'est vraisemblablement deux qui seront nécessaires cette année pour satisfaire toute les demandes. Soulignant l'effort des sociétés pour intéresser les jeunes à la musique, il annonçait pour les mois à venir une audition générale des sociétés destinée à un classement technique des formations.

M. Canavesio, président de la commission technique, a rendu compte du stage de Marly-le-Roi sur l'éducation musicale par les méthodes actives avant de traiter du stage de Boulouris-sur-Mer, organisé par la C.M.F. pour la formation d'animateurs musicaux et de futurs chefs. Il incita les responsables à envoyer leurs jeunes musiciens à ces rassemblements d'un très haut niveau.

L'assemblée a reconduit dans leur mandat MM. Bonnet, Darnaud, Bianchi, Matéja, Lombard et Firmin faisant partie du tiers renouvelable du conseil d'administration.

La séance se terminait par un échange de vues très animé sur les orientations à prendre pour attirer et intéresser la jeunesse à la musique, seule façon de sauvegarder les sociétés musicales et de prouver l'efficacité et le sérieux de l'enseignement qu'elles dispensent, les rendant non seulement nécessaires, mais indispensables dans la chaine de la préparation artistique des générations futures.

(« Le Méridional La France » du lundi 26 avril 1971)

BRETAGNE ET ANJOU

NECROLOGIE

Monsieur Georges Piton était vice-président pour l'Ille-et-Vilaine de la Fédération musicale Bretagne-Anjou. Il avait fait toutes ses études musicales à Rennes, où il avait obtenu un Premier Prix de solfège et un Premier Prix de cor.

Nommé professeur de cor au Conservatoire de Rennes en 1924, il était également soliste de l'orchestre de la Société des Concerts et du Théâtre.

Il était directeur de l'Harmonie municipale et de l'Orchestre symphonique du Cercle Paul-Bert.

En récompense de ses services il avait obtenu le titre d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques et de Chevalier dans l'Ordre National du mérite.

Il était également titulaire de la Médaille de la Résistance.

CENTRE

VICHY

Estudiantina — Ecole Mozart

Tous nos compliments aux jeunes Philippe Marty et Patrice Chemiel, deux élèves (mongoliens débiles profonds) du cours de musicothérapie d'Estudiantina et du centre IMP La Vernière, qui ont remporté un diplôme « Sujet avec félicitations » aux éliminatoires des concours du Royaume de la Musique. Les deux lauréats ont joué de la Lyre « lothar gartner » et au piano quatre mains avec Elisabeth Marty dans « Le Bourdon » et « Cloches » de Le Couppey.

Mme Silvy Raynaud-Zurfluh les a particulièrement félicités pour leur exécution, leur maintien, leur présence et leur tenue.

Il est intéressant de noter que ces deux enfants ont reçu de Mme Andrieux-Legrand trois années d'éducation musicale psycho-sensorielle et ont eu conscience de leur comportement naturel à ce concours et ont été particulièrement heureux de reporter à leurs parents leurs diplômes, ces derniers, très émus du bonheur de leurs enfants.

Souhaitons que tous les inadaptés puissent être scolarisés et basés sur les bienfaits de la musique. La Société Estudiantina Ecole Mozart est à la disposition des intéressés à son siège social, 13, rue du Sport, Vichy - 03, pour tous renseignements.

Le Comité.

Méthodes selon Edgar-Willems, professeur au Conservatoire de Genève (Suisse) et Karl Orff.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Compte rendu du festival de Fère-Champenoise

La musique municipale de Fère-Champenoise a organisé le 16 mai 1971, une fête d'amitié musicale sous le patronage de la Fédération Musicale Champagne et Meuse. Elle connut un plein succès, une foule nombreuse s'y pressait. Etaient présents M. Bigotte, président de la Fédération; M. R. Soudant, sénateur, président du Conseil général de la Marne; M. Jean Amelin, conseiller général, maire de Fère-Champenoise et son conseil municipal; MM. Jean Radet, président directeur de la musique municipale; François Rémy, président adjoint; Jean Pierre Rosay, sous-chef; Jacques Chandon, vice-président; les musiques de Plancy, Avize, Bergères-les-Vertus, Bannes avec son groupe de majorettes Corroy, Broussy-le-Grand leurs présidents et directeurs.

Après un défilé impeccable dans les rues de la ville avec arrêt au monument aux Morts où les honneurs furent rendus par les musiques d'Avize et de Bergères-les-Vertus, une gerbe fut déposée par MM. Jean Radet et François Rémy, assistés du Comité et de la municipalité.

A 15 h., commença l'audition, chaque société exécuta avec bonheur les meilleurs morceaux de son répertoire, en entracte évolution d'un groupe de majorettes.

Puis M. Jean Radet après avoir salué les personnalités et les participants, félicita et remercia M. Bigotte pour son action et son dévouement à la cause musicale au sein de la fédération, M. R. Soudant, sénateur, toujours présent à nos manifestations prouvant ainsi son attachement à la musique, M. Jean Amelin, conseiller général, maire de Fère pour le soutien apporté à la musique municipale.

Le président directeur insista sur le sens amical donné à cette fête, afin de resserrer les liens qui unissent les sociétés populaires de musique.

Il en fit l'apologie et celle de la musique en citant quelques phrases d'hommes célèbres, de Platon « La musique est une loi morale, elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, la gaieté et la vie à toutes sortes de choses »; de Pablo Casals « La musique c'est ce qu'il y a de plus beau au monde, une oasis, une illusion peut-être, mais un désir de s'élever, de devenir meilleur, de s'aimer, quelque chose qui nous rapproche de Dieu ».

Il s'attacha à prouver que la musique est une nécessité regrettant que les pouvoirs publics ne fassent pas plus d'efforts pour les sociétés populaires de musique qui sont les seules à faire naitre et à développer le sentiment musical, que le budget des affaires culturelles soit si faible par rapport au budget national et que les crédits dégagés soient mal répartis. Demande à tous d'attirer les jeunes à la musique en se modernisant, évoque la nécessité de se grouper pour devenir meilleur, chose nécessaire dans la vie actuelle, c'est dans un vibrant appel à tous pour que vive la musique qu'il termine son discours apprécié des auditeurs qui ne lui ménagent pas leurs applaudissements.

Les sociétés se groupant alors pour exécuter le morceau d'ensemble « Le Téméraire » que sous la direction de Jean Radet, directeur de la musique municipale, les 250 musiciens exécutent avec un tel brio qu'ils furent bissés.

Aussitôt après la « Marseillaise », tous se rendirent au vin d'honneur qui ne groupa pas moins de 300 personnes. A leur tour M. Jean Amelin et M. Bigotte félicitèrent le président directeur et le remercièrent ainsi que son comité pour la parfaite organisation de cette journée. Le premier dit les services rendus à la ville par la musique municipale et le second apporta la parole de la Fédération pour la cause musicale.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).
— A percussion.
— Accessoires.
— Tenues de musiciens.
— Equipements complets pour majorettes.
— Musique imprimée, méthodes, etc...

—— Catalogues et devis gratuits sur demande ——

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : **Paul BEUSCHER !**

C'est sur ce vin d'honneur, en écoutant les morceaux joués par la formation jazz de la musique municipale, que se termina à la satisfaction de tous cette journée dont on se souviendra longtemps; maintenant en route pour le centenaire 1974.

Jean RADET.
Président directeur
de la Musique municipale,
51 - Fère-Champenoise

COTE-D'OR

DIJON

Le Commandant Jules Semler-Collery en Bourgogne

Répondant à l'invitation de M. Ameller, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Côte-d'Or, le commandant Jules Semler-Collery avait bien voulu accepter la présidence d'honneur de la 47ème Fête fédérale qui devait se dérouler à Dijon le dimanche 16 mai dernier.

Lorsque le samedi soir, M. Ameller et M. Roche, délégué régional de la SACEM en même temps que président administratif de la Musique municipale de Dijon, accueillirent le président de la Confédération Musicale de France, la pluie était au rendez-vous faisant peser de lourdes craintes pour la réussite de la fête en plein air du lendemain. Il n'en fût rien et l'optimisme qu'affichait M. Ameller eut raison des caprices célestes.

Voulant manifester tout l'intérêt qu'il attache à la vie des sociétés musicales, ce même soir, le commandant Jules Semler-Collery honorait de sa présence le grand concert de la musique municipale de Chenôve, ville contigüe à la cité des Ducs de Bourgogne. Très impressionné par la qualité des exécutions et l'excellente tenue des musiciens, le commandant Semler-Collery prenait spontanément la parole pour exprimer sa satisfaction, féliciter le jeune directeur Léon Weber et dispenser ses encouragements aux musiciens. Un vin d'honneur offert par M. Sureau, maire de Chenôve, et quelques paroles aimables prononcées par M. Vachon, président-adjoint de la société de musique mettaient un terme à cette belle soirée.

Très tôt le dimanche matin, le soleil donnait tout leur éclat aux cuivres des fanfares et harmonies participant aux premiers défilés dans les rues de Dijon.

Puis ce fût dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville, le transfert du drapeau fédéral, par M. Ameller, de l'harmonie de Talant à la musique municipale de Dijon qui en aura la garde pendant une année.

Ensuite, les personnalités, les présidents et directeurs de sociétés assistèrent à l'office religieux célébré en l'église Notre-Dame, avec le concours de la Schola Cantorum dirigée par M. Jacson et l'ensemble à cordes de la Société des Concerts du Conservatoire sous la direction de M. Bon, professeur de violoncelle au Conservatoire.

Plus tard, à 11 h. 15 dans la magnifique salle des Etats de Bourgogne, M. Robert Poujade, président de la musique municipale, maire de la ville de Dijon et ministre de l'environnement, accueillait chaleureusement ses invités, parmi lesquels nous pouvions noter la présence de MM. Berger et Mathieu, députés de la Côte-d'Or et bien entendu du commandant Semler-Collery qui fut d'ailleurs l'objet d'une attention toute particulière.

Le ministre-maire sut dire en quelques phrases quels étaient les bienfaits de la musique, les mérites des dirigeants et directeurs de musiques et concluait en ajoutant « Il n'y a pas de musique sans éducation musicale. Elle se fait aussi dans les sociétés qui ont donné quelques chefs brillants et célèbres ».

M. Ameller, président de la Fédération de la Côte d'Or et ne l'oublions pas, directeur de l'école nationale de musique de Dijon, remercia la municipalité, puis sortant des habituels discours de circonstance, s'adressa avec à-propos à M. le ministre maire en mettant l'accent sur les difficultés qu'il y a de jouer d'un instrument. Il suggéra que des studios insonorisés soient créés dans les grands ensembles afin que les enfants puissent « s'extérioriser ». M. Ameller souhaita encore que dès la maternelle, les enfants bénéficient d'un enseignement musical, puis terminait son allocution en ces termes :

« Je crois qu'avec des jeunes hommes comme vous au gouvernement, cela est possible. Ainsi le peuple français deviendra le plus musicien du monde, il ne suffira que d'une décision. Nous sommes tous prêts »

A l'issue de cette réception, MM. Massé et Dacquet, respectivement président et directeur de l'harmonie de Montbard recevaient des mains du commandant Semler-Collery, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France.

Avant même que ne débute le déjeuner officiel servi dans les salons du restaurant du Parc, M. Roche, président administratif de la musique municipale prononça une brève allocution pour souhaiter la bienvenue à tous les invités, remercier de son appui constant M. Ameller et dire au commandant Semler-Collery combien il était honoré et heureux de le compter parmi ses hôtes. Il terminait en ces termes :

« Monsieur le président, nous nous connaissons depuis peu, mais je sais déjà qu'en quelques heures, vous avez su gagner de nombreuses et profondes sympathies. Je m'en réjouis et je souhaite que vous emportiez de cette journée le meilleur des souvenirs. »

Le commandant Semler-Collery, visiblement ému, félicita M. Roche pour l'organisation de cette fête fédérale, fit un très vif éloge de M. Ameller. « Un musicien dans toute l'acception du mot ». C'est, ajouta-t-il, un bon berger sous la houlette duquel vous pouvez travailler en toute quiétude.

Sans déborder d'un horaire parfaitement minuté, avant que M. Ameller dirige le morceau d'ensemble avec la maitrise que nous lui connaissons, un imposant défilé se déroulait le long des impressionnantes allées du Parc après que toutes les sociétés eurent observées une minute de silence devant le monument aux morts.

Tout au long de l'après-midi, 32 sociétés musicales se produisirent sur les deux vastes podiums installés devant le merveilleux cadre qu'offrait les frondaisons du parc de la Colombière. La musique municipale de Dijon avait bien fait les choses et chaque président de société devait recevoir un cadeau souvenir.

1.500 musiciens... 3.000 spectateurs, la musique populaire est bien vivante en Côte-d'Or, c'est ce que devait constater le commandant Semler-Collery, en affirmant par ailleurs sa conviction qu'une telle journée ne pouvait être que le prélude à de nouveaux progrès.

Nécrologie

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de M. Henri Mathieu, président honoraire de la Musique municipale de Dijon.

Il était également membre d'honneur de la Fédération des Sociétés musicales de la Côte d'Or.

Homme aux grandes qualités humaines, compétent, aimable, dévoué, il avait consacré 27 ans de sa vie au service de la musique et ce sont aujourd'hui de nombreux amis qui le pleurent.

Secrétaire général honoraire de la mairie de Dijon M. Mathieu était Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé Militaire, Officier de l'Instruction publique et Chevalier de l'Ordre du Mérite social.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 mai à Dijon en présence de nombreuses personnalités.

Nous présentons nos très sincères condoléances à Mme Mathieu, son épouse, ainsi qu'à toute sa famille.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Activité de la Fédération et de nos Sociétés en 1971

Audition des élèves de l'Ecole Municipale de Musique de Montbéliard

Elle s'est déroulée au théâtre municipal, en présence de M. Megeon, sous-préfet, récemment arrivé à Montbéliard et Madame, M. Lang (et Madame) maire-adjoint, représentant M. Bouloche, député-maire, empêché; M. Vriez (et Madame) président de la Fédération Musicale; M. Richard Clapotino (et Madame) secrétaire général de la Fédération musicale, directeur du Conservatoire de Belfort.

En ouvrant la séance par une allocution, M. Juilliard, président de l'école, remercia les autorités, les professeurs, M. Berthelot (directeur).

La soirée débuta par une démonstration des méthodes actives (Martenot, Carl Orff) ainsi que flûte à bec et solfège chanté.

Le programme se poursuivit par l'audition des instrumentistes, en solistes et par petits groupes.

La soirée se termina avec l'audition des classes d'ensemble : orchestre symphonique, chorale, orchestre d'instruments à vent.

On a été frappé par la précision de la chorale, récemment formée ; notons l'excellente idée d'avoir incorporé dans l'interprétation d'une vieille chanson française, quelques instruments et quelques percussions.

Le quotidien « l'Est Républicain » résume dans son compte rendu l'impression générale : « Excellente soirée, suivie par un nombreux public ».

Congrès fédéral à Lons-le-Saunier

les 5 et 6 juin 1971

Le congrès « 71 » a eu lieu en deux journées : le samedi 5 et le dimanche 6 juin.

La première de ces deux journées était surtout marquée par la réunion du Bureau fédéral, suivie par un magnifique concert, donné au théâtre municipal par l'Union Musicale de Saint-Marcel (direction M. Prost) et la fanfare suisse des Bézus (directeur M. Jossevel).

Le congrès du dimanche eut lieu également au théâtre municipal. M. le président Vriez était entouré de MM. Adam, Bouvret, Ciapolino, Garaffi, Mercier, Poirot, Pochon, Vuillemin.

Après avoir salué la mémoire de nos disparus, après avoir remercié les congressistes présents, M. Georges Vriez, félicite Richard Ciapolino, qui vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, tandis que notre président a été, lui-même, l'objet d'une flatteuse distinction : Médaille des Arts et Lettres, pour laquelle nous sommes heureux de le complimenter.

L'ordre du jour de ce congrès, se déroule dans de très bonnes conditions ; les questions de budget, subventions, pédagogie, amicales des chefs et sous-chefs, constituent les principaux sujets.

Les membres sortants et rééligibles du Comité, sont réélus à main levée, tandis que MM. Rousseau Gaston et Prost-Romand Pierre sont désignés dans les mêmes conditions pour compléter le bureau.

C'est l'orchestre symphonique de Montbéliard (direction M. H. Bertheloot) qui gagne, par tirage au sort, la trompette que la Fédération avait achetée à la Maison « Bucher » de Mulhouse.

La manifestation au monument aux morts, la réception offerte aux congressistes par la municipalité lédonienne, le succulent repas servi au « Clos Fleuri », le défilé de l'après-midi, tout cela se poursuivit dans un ordre parfait. Citons les participants au festival :

Union Instrumentale de Bois-d'Amont, Société de Vaux-les-Saint-Claude, Société de Saint-Amour, Harmonie de Salins-les-Bains, Fanfare des Bedzus, Harmonie de Morez, la Lyre Chaussinoise, Union Musicale Chaumarande, Harmonie Municipale de Louhans, Corps de Musique de Landwerr de Genève.

La municipalité lédonienne, le Comité de l'Harmonie Municipale et tous les organisateurs, ont droit aux plus vifs compliments.

Le président fédéral,
M. Georges VRIEZ.
Le secrétaire général,
Richard CIAPOLINO.

Festival régional

du Pays de Montbéliard

Organisée de main de maître par M. Jean-Pierre Compagne et M. Claude Erard (tous deux responsables de l'Amicale des chefs et sous-chefs) cette sympathique manifestation s'est tenue à Exincourt en présence de nombreuses personnalités administratives, politiques et musicales. Le samedi soir 19 juin était consacré au concert de gala auquel participaient les réputées harmonies suivantes :

Harmonie des Automobiles Peugeot (directeur M. Daniel Zemp, président M. Henri Ravello) ; Union Delloise (directeur M. René Tonnellier, président M. Joseph Metzger) ; Harmonie de la ville de Montbéliard (directeur M. Henri Bertelcot, président M. René Clerc). M. le président Georges Vriez honorait la soirée de sa présence.

Le dimanche 20 juin après-midi, voyait se dérouler le festival proprement dit, qui, en présence d'une foule innombrable, permettait aux meilleures formations régionales (harmonies, fanfares, chorales, accordéons) de rivaliser de brio et de musicalité.

Grand festival des Quatre Vallées

à Baume-les-Dames

Organisé par la fanfare de Baume-les-Dames, sous l'égide de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, le traditionnel festival des quatre vallées eut lieu le dimanche 27 juin 1971 à la Promenade du Breuil.

De nombreuses personnalités assistèrent à ce très beau festival, MM. Vriez (président fédéral) ; Pochon (vice-président) ; Ciapolino (secrétaire général), ainsi que divers conseillers généraux du département du Doubs et M. Bouloche (maire de Montbéliard et ancien ministre). 14 sociétés fédérées (soit 500 exécutants) participèrent à ce grand festival parfaitement organisé par M. Mery (maire de Baume-les-Dames et conseiller général) ; M. Wetstein (président de la fanfare) ; M. Gérard Scheid (directeur de la fanfare) comme d'ailleurs le comité et tous les membres de la Fanfare Municipale de Baume-les-Dames.

HAUTES-PYRÉNÉES

L'hommage ému et reconnaissant de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées au regretté président René Guilhalmenc

En remerciant les sociétés et les nombreux amis qui se sont associés à son deuil, la Fédération départementale des Sociétés Musicales Populaires et les Sociétés fédérées rendent hommage à leur regretté président René Guilhalmenc par ce témoignage ému et reconnaissant du vice-président fédéral L. Gachassin :

Parmi nous, ceux qui savaient attendaient chaque jour avec angoisse cette tragique nouvelle.

Elle a retenti en nous comme le cri immense qui jaillit du cœur lorsqu'on voit disparaître un être cher. Car les braves gens de la musique, comme nous appelle notre ami Paul Marot, forment une grande famille où tout ce qui touche l'un atteint aussi les autres.

Depuis deux ans déjà la santé de notre président donnait à son entourage de sérieuses inquiétudes et cela avait fait se resserrer, autour de lui, avec encore plus de déférence et d'amitié tous les membres du bureau fédéral.

Musicien de toujours, on le trouvait partout où il pouvait se rendre utile. Alors président de l'Harmonie Municipale de Tarbes, il a succédé au sein de notre Fédération à un grand président, Jean Aubian, qui, lui-même en avait pris la direction après la mort de Marcel Cadiran, son fondateur.

Dès ce moment, il a personnifié notre Fédération. Le président fédéral, tout le monde dans nos sociétés musicales populaires, savait qui il était et ce qu'il représentait. Sa bonhomie souriante, son souci du détail, étaient présents partout. Il avait réussi à grouper sous une même baguette, pour les festivals, tous les musiciens du département en une grande Harmonie Départementale. Mais le joyau de ses réalisations reste l'Harmonie Départementale Juniors à laquelle il a consacré tous ses efforts. Il pensait à l'avenir des jeunes et à celui de nos sociétés. Il a entrepris de créer des écoles de musique particulièrement dans les centres ruraux et, dans bien des cas, la réussite a dépassé les espérances. Le nombre des élèves s'est bientôt multiplié par dix et a nécessité d'ouvrir, sur deux journées, deux centres d'examen : l'un à Tarbes, l'autre à Lannemezan.

Son dernier grand souci fut l'organisation à Tarbes du congrès d'été de la Confédération Musicale de France. Pour sa réussite, il s'est dépensé sans compter et la fatigue accumulée à cette occasion a porté un rude coup à sa santé.

Mais, en contrepartie, il a retiré de cette épreuve la grande satisfaction de trouver à ses côtés une équipe homogène d'amis véritables qui ont pris en charge le poids qu'il ne pouvait plus porter. Une amélioration a ensuite entretenu l'illusion durant une courte période au cours de laquelle il avait retrouvé son entrain et son dynamisme.

Nous pensions avoir retrouvé notre président. Hélas ! rapidement le mal sournois l'a obligé à réduire, puis à abandonner ses activités. Le dénouement que nous redoutions et auquel nous ne voulions pas penser est arrivé, implacable.

Une œuvre immense a été mise en marche et rien ne doit l'arrêter. Le flambeau vient de tomber des mains de notre ami. Nous le relevons pieusement et avec ferveur pour essayer de le porter avec honneur un peu plus loin et, si possible, un peu plus haut. Tant de sacrifices ne doivent pas rester vains. L'équipe de ses amis va assurer le relais. Elle connaît le chemin qui a été tracé et elle le suivra fidèlement. Plus que jamais, notre monde perturbé a besoin de musique et surtout de celle qui vient du cœur.

Tous, chanteurs et musiciens de toutes disciplines, nous devons continuer la main dans la main. Les hommes passent, mais l'idéal reste. Et la meilleure façon d'aimer et d'honorer ceux qui ont disparu, après avoir tant donné, est de poursuivre leur œuvre avec la même foi qu'ils nous ont léguée.

Pour nous, M. Guilhalmenc a largement puisé dans ce qui est généralement réservé aux siens. Il ne l'a pas fait en vain et tout ce que nous avons reçu de lui sera protégé et conservé précieusement.

En notre nom à tous, ses amis, nous demandons à sa famille et à tous ceux qui sont touchés par ce deuil cruel d'accepter que nous prenions à leurs côtés une part de leur chagrin.

Ami Guilhalmenc, reposez en paix, vos disciples sauront longtemps encore écouter votre voix.

L. GACHASSIN,
vice-président fédéral.

Un ami de M. Anne, M. Paul Marot nous communique l'article nécrologique ci-après dont il est l'auteur.

La mort réconciliatrice rapproche ceux qui ne furent pas toujours d'accord : dans le silence de l'éternité, les âmes se retrouvent pures comme elles l'étaient avant de sortir du néant.

René Guilhalmenc fit ses premières armes dans l'orchestre du Casino Eldorado, dont nous étions le responsable ; grâce à ses remarquables qualités musicales, il se hissa très vite au rang des meilleurs et sa tâche fut particulièrement délicate, parce qu'il succédait à un clarinettiste de grand talent, l'inoubliable Dubosc.

D'un caractère entier et personnel, il ne trouva pas toujours sur sa route la compréhension qu'il méritait professionnellement, mais se repliant sur lui-même, il sut organiser, créer et former de remarquables élèves à l'Ecole Nationale de Musique.

Soliste de la Société Philharmonique, de l'Harmonie, puis son président, il couronna ses activités à la tête de la Fédération départementale des Sociétés de musique populaire, qui prit sous son énergique impulsion une importance considérable.

Partout, dans le département, naquirent des foyers de travail où les jeunes allèrent puiser les bases précieuses de l'art musical ; les concours fédéraux de chaque année prirent sous son égide une envergure qu'ils n'avaient jamais connue et il fut suivi par une petite armée de collaborateurs qui ne tenaient compte que de ses qualités.

Pourquoi ne pas dire que nous ne fûmes pas toujours d'accord, mais devant le pupitre les divergences s'effaçaient pour faire place à une loyale collaboration.

Il n'y a pas de vieux murs sans fissures ; celles des vieilles amitiés sont colmatées par le ciment du souvenir et il y en a qu'on ne peut pas oublier, ils dépassent notre vie quotidienne et trouvent leur épanouissement dans la besogne accomplie avec foi, en dehors de l'ingérence de tout prosaïque intérêt.

Guilhalmenc arrivait toujours à convaincre ceux qu'il approchait. Il était l'énergie, la vague qui balayait toutes les objections ; à cause de cela, il n'avait pas que des amis, mais dans sa vie active cela ne parut jamais le troubler.

Il ajouta à la méthode de l'instrument dont il jouait, des considérations personnelles très pertinentes, qui reçurent l'approbation des inspecteurs principaux des Beaux-Arts ; ses anciens élèves l'admiraient, aujourd'hui ils le regrettent et ils le pleurent.

Il est beaucoup pardonné à l'homme, parce qu'il a beaucoup aimé la musique éternelle, à laquelle il avait donné le meilleur de lui-même.

Paul MAROT

Ses obsèques

Les musiciens étaient venus des quatre coins du département et des départements limitrophes pour saluer la dépouille de celui qui fut l'apôtre de la musique populaire, sans pour cela renier la noblesse de ses hautes connaissances artistiques.

Des gerbes magnifiques offertes par les groupements musicaux des Hautes-Pyrénées, par l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes, et les amis du défunt, recouvraient le catafalque.

Toutes les personnalités de la ville de Tarbes étaient présentes ou représentées ; nous n'osons les citer tellement leur nombre était imposant, et nous ne voulons oublier personne.

Au cours de la cérémonie religieuse, l'Harmonie départementale exécuta des marches funèbres et des morceaux de circonstance avec une grande maîtrise, et une émotion qui se devinait dans le phrasé douloureux, duquel émergeaient le chagrin et les souvenirs.

L'Harmonie départementale, l'œuvre principale de René Guilhalmenc, réunit quatre meilleurs éléments des groupements locaux de Tarbes, Bagnères, Lannemezan, Lourdes, auxquels se joignent de vieux camarades du disparu.

C'est à la fois émouvant et réconfortant pour les adeptes des amitiés fidèles.

Un grand concours de population avait tenu à s'associer à l'hommage musical. Il est de vieux Tarbais qui n'oubliaient pas celui qui les avait fait rêver sous l'emprise des sons harmonieux de l'instrument dont il jouait si bien.

La consternation se lisait sur tous les visages.

René Guilhalmenc peut dormir en paix après une longue vie de labeur vouée à sa passion pour la musique, et à sa vulgarisation auprès de ses semblables.

P. MAROT

50 années de dévouement à la musique

Il y a quelques mois, la population de Rabastens-de-Bigorre, sympathique chef-lieu de canton du département des Hautes-Pyrénées, ainsi que de nombreux amis, fêtaient le jubilé de Mlle Lacoste Marguerite, professeur de piano-chant et solfège, fondatrice et animatrice du groupe folklorique « Les Marguerites de Rabastens », fondatrice et directrice du « Jardin Musical », à l'occasion de ses 50 années d'activités au service de la musique.

Cette magnifique soirée, qui avait attiré beaucoup de monde, était placée sous la présidence de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales et de nombreuses personnalités présentes : Maître Mailhe, sénateur ; M. le Recteur d'Académie ; M. Claude Chalin, ancien élève de Mlle Lacoste ; Maître Lamy, directeur de l'Ecole nationale de Musique de Tarbes ; M. le docteur Larre, conseiller général, ainsi que la municipalité de Rabastens.

Avant le spectacle, Mlle Lacoste reçut des mains de Me Lamy, la médaille d'or du dévouement ainsi que la médaille des vétérans et la médaille d'or de la Confédération Musicale de France, qui viendront s'ajouter d'ailleurs aux nombreuses récompenses qui lui ont été déjà attribuées. De nombreux cadeaux et bouquets de fleurs, dont une superbe corbeille de fleurs par Yvette Horner prouvaient l'immense gratitude des élèves ou anciens élèves pour leur professeur. Au cours de la soirée également, les diplômes obtenus à l'occasion des examens fédéraux furent remis aux élèves du « Jardin Musical ».

Un spectacle de haute qualité continuait cette très agréable soirée.

Maître Lamy interprète avec un immense talent la sonate en ut dièze mineur de Beethoven.

Les danseuses de Mme Le Rohellec-Dendary furent très remarquées dans la Pie Voleuse de Rossini, et le Canon de Pachelbel.

Mme Dussert-Maury fit apprécier sa très belle voix dans di erses interprétations.

La Philharmonique de Mirande, sous la direction de M. Camborde, et « Les Petits Musiciens d'Aurellhan » dirigés par M. Le Bourgeois, obtinrent également un grand succès.

Mlle Lacoste fut très applaudie dans « l'Hymne à la Nuit » de Rameau, qu'elle présenta avec ses élèves.

Deux jeunes élèves de chant à leur tour furent très appréciées dans un duo du XVIIIème siècle.

Un « caddettou » prometteur obtint également un franc succès.

Sur une scène décorée par Mlle Lacoste avec beaucoup de goût, ce fut en résumé un grand spectacle, devant une assistance enchantée qui a rendu ce soir là un vibrant hommage à celle qui depuis 50 années, se dévoue pour l'art musical.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a été servi dans la salle de réception de la mairie à tous les participants à ce jubilé.

Que Mlle Lacoste veuille trouver ici l'affectueux hommage des membres du bureau de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales, ainsi que celui de tous ses nombreux amis.

HAUTE-VIENNE

● Jacques Foucaud, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors des obsèques de son épouse le 19 mars dernier et s'excuse de n'avoir pu répondre à tous. Son fils Rémi s'associe à ses remerciements.

● **Fusion de l'Avenir Musical et de l'Harmonie l'Espérance à Saint-Junien (87).** — Elles prennent le nom d'Harmonie Municipale de Saint-Junien.

L'Avenir avait été fondé en 1887 et l'Espérance en 1906.

M. Mazoin, maire de Saint-Junien, souhaitait depuis longtemps cette fusion qui donne maintenant à sa ville une harmonie plus « étoffée » que nous avions pû apprécier le 23 mai sous la direction de M. Jeudy.

Au bureau de la nouvelle société nous trouvons MM. Roland Mazoin (maire), Hippolyte Seguelas, Albert Chadourne, Jean Dubreucq, Marcel Pagnoux, René Terlaud, René Chadourne, Maurice Gaillard, Yves Granjean, J.-C. Chazeaud, Roger Dupré.

● **Les concerts du mercredi** reprennent à Limoges le 2 juin. Les sociétés de Limoges se produiront au Champ de Juillet comme l'an passé.

● **La Lyre de Châteauneuf-la-Forêt,** sous la baguette avertie de M. Durand, a donné son concert annuel à la salle des fêtes de Châteauneuf le 15 mai. La société chère à M. Massaloux a obtenu un franc succès.

● **L'Union Harmonique Municipale de Limoges** a prêté son concours habituel à la foire-exposition de Limoges et les musiciens de M. Denis ont distrait ainsi des milliers de spectateurs (27.000 visiteurs ce jour-là !)

● Le centenaire de la société « Les Enfants du Dorat » (dirct. M. Bonneau) sera célébré le 30 mai 1972.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 20 à 14 h. 40)

3 OCTOBRE 1971 :

Deauville, polka pour clarinette (soliste, Armand Médous), A. Corbin - J. Jacob ; **Bella Elisa,** schottisch, Alex Loger ; **Pour avoir la fille,** mazurka, Holzer-Walter ; **La Belle Andorrane,** valse, Roger Colteux ; **Rochambeau,** quadrille, Henri Gagnaire.

17 OCTOBRE 1971 :

Après l'orage, polka (trombone solo, Michel Culasso), Z. Bajus ; **Linette,** schottisch, Henry Paradis ; **Confidences,** mazurka, F. Romain ; **L'Ange des concerts,** valse, Etienne Marsal ; **Baby,** quadrille, Henri Gagnaire.

31 OCTOBRE 1971 :

Giselle, polka pour clarinette (soliste, Armand Médous) Louis Méténen ; **Pyrénéenne,** schottisch, Félix Pierre Loup ; **La Bassinette,** mazurka pour cornet (soliste, Albert Calvayrac) Abel Monestès ; **Le retour à la vie,** valse, Eugène Chabas ; **Les Lanciers,** quadrille anglais, Olivier Métra.

— SOCIETES DE MUSIQUE —
Pensez dès aujourd'hui
à offrir en fin d'année,
à vos amis,
à vos membres honoraires
un CALENDRIER
Personnalisé à votre Société
Demandez catalogue
et échantillons à
l'Imprimerie SIMATIS
42 - SAINT-ETIENNE

ILE-DE-FRANCE

COURBEVOIE

ILLUSTRATION SONORE DU CINQUANTENAIRE

Dans le journal de août-septembre 1971, a été souligné, comme il se devait, le caractère exceptionnel du concert donné par la Chorale de Courbevoie, le 9 mai ; vraiment peu banal, puisqu'il célébrait le cinquantenaire de direction ininterrompue de son chef.

Après l'évocation de quelques souvenir, il m'est dévolu de relater le déroulement, devant une salle comble (près de 1.000 personnes) d'un programme très varié, puisque ce concert était doublé par une exposition d'affiches et de photos illustrant l'histoire de la chorale, tout au long de ce demi-siècle.

On pouvait d'ailleurs remonter au-delà à la vue de cet ensemble, en 1907, sur laquelle on faisait distinguer son « Directeur actuel en herbe » (sic) assis devant son père, choriste lui-même.

De même, cette autre, datant de 1933, nous montrant « son Président actuel en herbe »... Il s'agissait de J. Charpentier, placé, lui aussi, devant son père choriste ; son épouse, soprano de charme, compte parmi les joyaux que possède ou qu'a possédés cette chorale.

Dans un tel écrin, pourrions-nous dire, brillait cette photo, dédicacée, du célèbre pianiste Gabriel Tacchino qui, lié d'amitié avec la Chorale, joua dans plusieurs de ces concerts il y a 16 ou 18 ans. Le public pouvait lire la dépêche qu'il envoya la veille du concert : « Meilleurs vœux à la Chorale et à son infatigable et talentueux directeur ».

Nous n'en finirions pas de rapporter les diverses originalités qui émaillaient cette exposition ; elle justifiait ce terme d'un journaliste local : « Grande réunion de famille ».

Oui, ce fut le cas, tout autant pour la partie concert car les 3 sociétés-sœurs avaient délégué chacune une section instrumentale.

Sous 3 genres sensiblement différents elles se produisirent et nous avons conscience de ne pas exagérer en disant que ce fut un ravissement pour l'ensemble des auditeurs.

Ainsi le Cercle Mandoliniste fit apprécier une habile interprétation des danses hongroises 5 et 6 de Brahms et ce ne fut pas sans certain effet de surprise que plus d'un auditeur entendit 2 negro-spirituals ; c'était en tout agrément car ils étaient choisis parmi les plus séduisants pour des oreilles françaises et le chef de cette formation, R. Parmentier, mérita les vifs applaudissements qui l'accueillirent.

La sélection à cordes du Cercle Symphonique fit montre d'une homogénéité des plus méritoires dans l'exécution d'un extrait de la « Petite musique de nuit », de Mozart ; de « l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana », de Mascagni et, plus particulièrement de cette petite composition délicate qu'est « La danse des violons », de Jeanjean. Son chef, A. Preato, ne put douter de la spontanéité des bravos.

Nombre d'auditeurs estimèrent comme nous très bien venue l'idée du dernier-né des 4 chefs locaux : J. Boulet, de faire valoir dans un tout autre genre la sélection de l'Union Harmonique ; elle joua, en effet, « Summertime », extrait de l'œuvre de Gershwin et « Concerto pour une voix » de Saint-Preux. Disons sans hésiter que la faveur du public parut des plus sincères.

En bref, nous croyons incontestable que ces 3 sélections défendirent avec beaucoup de bonheur l'art musical amateur ; l'objectif visé depuis 50 ans par Roger Baron était atteint une fois de plus.

D'autant plus atteint qu'il ne manqua pas, dans ces expressions populaires et variées de la musique celle qui est la plus simple à la base : le chant (qui en douterait ?...).

Ce dernier fut servi individuellement à ravir (comme toujours) par Christiane Charpentier qui interpréta un air de « La Tosca » et un autre de « Phi-Phi », puis en duo avec Mme Muller un extrait de « Lakmé ».

Quant au chant choral, il ne fut point parent pauvre. Ainsi qu'il l'avoua sur scène, notre ami Baron, ne pouvant résister à sa nostalgie des grands ensembles, avait réussi une présentation de plus de 200 choristes.

150 écolières de la ville, dirigées avec une maîtrise consommée par Mlle Liva, chantèrent 2 œuvres de Cl. Pascal et de J. Planel et une petite composition pleine de fraîcheur de R. Baron, « L'oiselet » laquelle aurait mérité un bis si l'on en juge par les applaudissements insistants des auditeurs.

Pour une présentation plus imposante des chœurs d'adultes, R. Baron avait appelé la Chorale de Saint-Gratien aux côtés de celle de Courbevoie.

Ce n'était pas sans une raison profonde car, de cette Chorale qui fut fondée il y a 10 ans, celle de Courbevoie se considère un peu la marraine, ayant été très près d'elle lors de ses premiers pas, plusieurs de ses membres actuels chantèrent sous la baguette de R. Baron quand il remonta la Chorale de Saint-Denis, ce fut le cas particulièrement de son jeune chef C. Francour, en 1947 ; ce dernier se dit de son école ; il sert avec la même conviction l'art musical amateur ; son goût et son aisance s'étant affirmés très vite lui ont fait amener cette Chorale à un très bon niveau et à un effectif qui dépasse présentement celui de Courbevoie. Pour rendre hommage à ses qualités R. Baron lui offrit de diriger « L'enfant au tambour ».

Les autres chœurs purent satisfaire à des goûts variés : « Philémon et Baucis » (Gounod), « L'allouette » (Meudelssohn), « Une nuit à Grenade » (Kreutzer), « Judas et Macchabée » (Haendel), « Boleras » (Fabrez) et « Cent mille chansons » (Magne).

Je ne saurais passer sous silence l'extrême satisfaction que partagèrent avec moi beaucoup de personnes, devant la remise par M. Claus, maire adjoint, de médailles de reconnaissance de la ville : titulaires de la médaille d'argent depuis 1962, Mme Baron (d'autre part, violon-solo du Cercle Symphonique et qui commença à former des élèves violonistes à Saint-Ouen, il y a 40 ans), et Mme Charpentier (soprano-solo depuis 26 ans) reçurent la médaille d'or.

La médaille d'argent fut attribuée à M. Durand, ténor, qui fut président pendant 11 ans, et à M. Blondel, basse, sur les rangs depuis 36 ans.

Comment pourrais-je conclure autrement qu'en disant que cette matinée baigna dans l'harmonie des sons et des cœurs ?

L'ANCIEN.

ARGENTEUIL

Plein succès des activités du Cercle Musical Romain Rolland d'Argenteuil

La Chorale du Cercle Musical Romain Rolland d'Argenteuil a terminé les activités de cette saison avec deux représentations de l'opéra-bouffe « La Classe enchantée » à la salle Pleyel, le dimanche 20 et le mercredi 23 juin. Elle y collaborait avec les orchestres des Cadets de la Schola Cantorum, grâce à l'invitation de leur admirable chef Alfred Loewenguth, dans le cadre de leurs concerts.

« La Classe Enchantée », dont le livret est de Pierre Gamarra, a été composée par Rudolf Schmidt-Wunstorf, le directeur artistique du Cercle Romain Rolland, qui a été appelé à diriger lui-même son œuvre. Les auteurs ont voulu renouer avec le genre de l'opéra-bouffe en le modernisant et en l'adaptant pour la jeunesse, mais en lui conservant si possible deux de ses vertus : celle de divertissement et celle de la qualité musicale. La musique intelligente et spirituelle de Rudolf Schmidt-Wunstorf traduit et prolonge fort bien les intentions du livret. Et c'est avec conviction et enthousiasme que les jeunes musiciens, chœur et orchestre, s'adonnaient à leur jeu. Le succès était éclatant : par deux fois, une salle comble applaudissait chaleureusement l'œuvre et son exécution.

En préparation de ces deux concerts à Paris, des répétitions générales avaient été organisées le 16 mai à Epinay-sur-Seine et le 13 juin à Antony, au cours desquelles un large public a pu suivre avec intérêt le travail fructueux du chœur et de l'orchestre.

Auparavant, la veille de la Pentecôte, le Cercle Musical Romain Rolland d'Argenteuil avait réuni ses adhérents et ses amis pour une audition de musique vocale et instrumentale, qui devait témoigner du travail accompli au cours de l'année écoulée.

Le programme, varié dans sa présentation, comportait une vingtaine de chœurs : folklore français et étranger, chants anonymes des VVIème et XVIIème siècles (habillement harmonisés par Rudolf Schmidt-Wunstorf), Rondeaux d'Adam de la Halle, chœurs de la Renaissance et musique contemporaine. Leur exécution mettait bien en relief les différentes formations chorales du Cercle : chœur d'enfants accompagné par les adultes, chœur féminin et chœur mixte, qui chantaient avec justesse, précision et une expression bien nuancée.

Un intermède instrumental a suscité un intérêt particulier. Flûtes à bec et instruments à lames sonores (carillons, xylophones et métallophone), qui formaient un véritable petit orchestre, jouaient avec adresse et entrain de petites pièces de J. von dem Hofe, C. Orff et A. Rowley.

Il y a lieu de bien féliciter les choristes autant que les enfants instrumentistes d'avoir répondu avec tant de succès et d'enthousiasme à l'enseignement de M. Schmidt, directeur artistique de l'association.

Au cours de l'assemblée générale qui a suivi l'audition, M. Schmidt a remercié tous les membres actifs de leur excellent travail et de leur dévouement, d'autant plus qu'il fallait mener de front les activités régulières du Cercle et la préparation de l'opéra-bouffe pour les concerts parisiens. Pour l'avenir, on prévoit d'autres créations de spectacles (opéras ou cantates) joués par et pour les jeunes, sans pour autant délaisser les branches d'activités pratiquées jusqu'alors.

Echo Philharmonique « Paris »

L'Echo Philharmonique Paris, orchestre symphonique du 18ème arrondissement a donné le 25 avril son concert de musique et de variétés dans la salle des fêtes de la mairie.

Un nombreux public assistait à ce concert. On notait la présence de M. Blockuysen, maire-adjoint, président d'honneur de l'Echo ; M. Gasnier, maire-adjoint ; M. Collet, maire-adjoint honoraire ; M. Campello et Mme, directeur du Bureau d'Aide Sociale ; M. Boulanger, vice-président de l'Union des Sociétés Musicales de Paris.

Au cours de la première partie du programme présentée par M. Roger Bergognon, l'Echo Philharmonique interpréta sous la baguette de M. Daussy l'Ouverture de Mireille (Gounod) et une fantaisie sur le Ballet de Sylvia (L. Delibes) puis sous la direction de M. Huys une sélection des Comtes d'Hoffmann (Offenbach) et la Marche de la Suite Algérienne de Saint-Saëns. Cette audition fut remarquable et les quelque cinquante musiciens et leurs chefs trouvèrent une juste récompense dans les applaudissements chaleureux du public.

La Lyre de Montmartre dirigée par Mme J. Huys interpréta fort bien le tendre et dangereux visage de l'Amour (M. Thiriet), chez la Mère Antoine, une chanson tchèque et Les Comédiens (Ch. Aznavour). Cette vieille société de Montmartre remporta un succès bien mérité.

La seconde partie du programme présentée par M. G. Daussy permit aux spectateurs d'admirer le talent des élèves de la classe de danse du Conservatoire du 18ème arrondissement dirigée par M. Ranchet, de l'Opéra.

Le public devait ensuite applaudir trois excellents artistes :

Roger Bérard, bruiteur, étonnant par la facilité avec laquelle il imita avec exactitude les bruits les plus divers tels que des instruments de musique et des animaux de la ferme.

Simone Chobillon, fantaisiste, raconta d'une manière très agréable des histoires qui ne manquaient pas d'esprit.

Raoul Valmon, ténor, dont la voix est admirable, interpréta des chansons de tous les genres dont une chanson pleine de poésie de sa composition, une chanson napolitaine et « Je t'ai donné mon cœur », extrait du Pays du Sourire. On a eu plaisir à entendre Raoul Valmon et de trouver en lui un très bon musicien pénétré d'une grande sensibilité.

Le piano d'accompagnement était excellemment tenu par M. Christian Brun.

Il faut adresser de vifs remerciements à tous les spectateurs, à tous ceux qui ont apporté une contribution bien souvent obscure mais très utile à la réussite de cette fête et plus particulièrement aux instrumentistes, choristes et à leurs chefs, aux élèves de la classe de danse du Conservatoire du 18ème arrondissement et à leur professeur, aux artistes, aux présentateurs du spectacle, aux industriels, commerçants, artisans qui avaient fait don de nombreux lots et à la commission des fêtes de l'Echo présidée par M. Jean Ducatel.

L'éclat particulier de cette manifestation artistique montre que malgré bien des difficultés, l'Echo Philharmonique Paris reste fidèle à sa devise « Debout quand même ».

J. MARTIN.

SUCY-EN-BRIE

Musique Municipale

Dimanche 20 juin 1971 un après-midi ensoleillé où il faisait bon se promener... se promener dans le parc Montaleau et puis entrer au Centre Culturel où la Musique Municipale donnait son concert annuel. Dans l'assistance assez nombreuse on remarquait le député-maire accompagné de membres du conseil municipal.

Son animateur, M. Colin, nous présentait un programme à la fois surprenant, agréable et copieux ; un choix de morceaux qui constituaient un morceau de choix ! La première partie après la présentation des jeunes tambours (et ils sont plus de trois) dont le talent ne demande qu'à s'affermir, était composée principalement de morceaux de musique classique ; des 17ème et 18ème siècles, arrangés pour les instruments à vent ; une ouverture de Gossec (musicien français 1734-1829) interprétée par un quatuor de clarinettes ; le fameux Trumpet Volontary de Henry Purcell (musicien anglais 1658-1695) par un quatuor de cuivres ; le non moins fameux menuet de Boccherini (musicien italien 1743-1805) ; Trumpet Tune et le Tambourin (Jean Philippe Rameau 1683-1764), ainsi que l'Impérial March (B.L. King) étaient joués par l'ensemble de l'Harmonie.

La deuxième partie se décomposaient elle-même en deux parties : tout d'abord les professeurs et solistes donnèrent un aperçu de leur virtuosité dans un morceau pour trompettes et cors, un morceau pour trompettes, cors, clairons et tambours puis constitués en batterie-fanfare deux morceaux entraînants. Le concert se terminait par une partie folklorique : « Au Bal des Nations ». Une marche française intitulée Air France, une polka suisse (Surveyor), une marche anglaise (Sir John), une danse russe (Spoutnik), une valse chinoise et une marche allemande concluaient joyeusement un concert plein de bonne humeur et d'entrain. Nous n'avons pas regretté cet après-midi harmonique. L'ensemble que dirige M. Colin mérite vraiment beaucoup d'éloges tant pour la qualité de ses solistes que pour le bel effet produit par l'ensemble. Souhaitons qu'il nous compose encore de nombreux concerts aussi réussis et vive la musique !

INDRE-ET-LOIRE

LIGUEIL

Plein succès du festival départemental de musique

Un temps menaçant, quelques gouttes de pluie n'ont en rien contrarié le festival départemental de musique d'Indre-et-Loire qui s'est tenu à Ligueil sous la présidence de M. Jean Froidefond, président de la Fédération Musicale. Tout au long des rues arborant lyres et portées, emblèmes de la musique populaire, un très nombreux public applaudit défilés et concerts.

De ce festival, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Çà et là, même dans les plus petits villages, des pionniers maintiennent la vieille tradition, en dépit de mille difficultés, ce qui démontre la nécessité de l'enseignement musical. Enfin, nombre de sociétés voisines tout en conservant leur autonomie, se regroupent pour présenter dans les festivals un ensemble plus corsé. Cette collaboration est inévitablement plus féconde que les rivalités de clocher d'antan. Ces faits n'auront point échappé aux animateurs de la Fédération : MM. Dorizon, secrétaire général ; Cailleau, secrétaire aux examens et concours ; Lefèvre, trésorier ; Doussot qui, avec le président Froidefond, ont participé à l'organisation technique de ce festival.

Le samedi soir, Ligueil était en fête et la retraite aux flambeaux parcourut les rues de la ville, entraînée par la Musique Municipale sous la direction de M. Coursault et conduisit la jeunesse au bal organisé au Foyer rural.

CONCOURS ET RECEPTION

Dimanche matin, six sociétés ont participé au concours placé sous l'autorité de MM. Beauregard, sous-directeur du Conservatoire de Tours ; Balichon, chef de la Musique de Vierzon, et Dairon, ancien chef de la Musique Militaire de la 13ème DI.

Voici les résultats :

Fanfare. — Troisième division troisième section : Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé, premier prix ascendant, avec félicitations au directeur R. Richard.

Harmonies. — Troisième division deuxième section : « L'Accord Parfait » de Ballan-Miré, premier prix l'Union Musicale de Sainte-Maure deuxième prix.

Deuxième division, deuxième section : Harmonie Libre Loches-Beaulieu, premier prix à l'unanimité avec félicitations au directeur A. Kaiser.

Sociétés en division de classement. — Lyre Républicaine d'Orbigny, classée en troisième division troisième section ; « La Renaissance » de Joué-lès-Tours, classée en troisième division, première section.

Au début de l'après-midi, à la mairie de Ligueil, M. Joubert accueillait diverses personnalités, MM. Berthouin, député ; Fortier, sénateur ; de Thoré et Maveyraud, conseillers généraux ; les animateurs de la Fédération Musicale, les maires des communes dont les musiques participaient au festival, les présidents et directeurs de ces sociétés.

Après les souhaits de bienvenue, M. Joubert évoqua le festival du 20 juin 1948, la mémoire du président Travers et félicita tous les musiciens et leurs chefs, non seulement pour leur talent, mais leur admirable dévouement.

Pour M. de Thoré, la musique est un enrichissement, une harmonie pour tous, un travail d'équipe qui adoucit les mœurs et réjouit les malades. Aussi est-il disposé à apporter tout son soutien à la musique populaire.

LE FESTIVAL

Pendant ce temps, place du Champ-de-Foire se regroupaient les 23 sociétés parmi lesquelles deux accompagnées de majorettes : Joué-lès-Tours et Descartes.

S'adressant aux 900 musiciens présents et au nombreux public, M. Froidefond fit à son tour l'éloge de la musique, dressant le tableau des multiples difficultés à vaincre pour subsister, se réjouissant de l'intérêt de plus en plus marqué que les élus et les responsables portent à la musique populaire et à l'enseignement de la musique.

Il reçut alors de la musique de l'Ile-Bouchard le fanion départemental qu'il confia à la musique de Ligueil.

Par petits groupes, les sociétés se dispersèrent à travers les places de Ligueil pour y donner des concerts fort appréciés, puis se regroupèrent en deux défilés partant l'un du jardin public, l'autre place Veneau avant de faire leur jonction Grande-Rue en un imposant défilé qui regagna le champ de foire. Il fut alors procédé à la distribution des récompenses puis à l'exécution de deux morceaux d'ensemble « La Marche Fédérale d'Indre-et-Loire », dirigée par M. Coursault, de Ligueil, puis « La Marseillaise », dirigée par M. Froidefond.

En soirée, salle du Foyer rural, l'Harmonie Libre Loches-Beaulieu donna un concert très goûté du public puis Albert Bergerault anima la sauterie qui mit un terme à ce festival.

Le festival 1972 se déroulera en principe à Loches.

LES RECOMPENSES

Récompenses aux vieux Musiciens. — Fanfare Municipale de Ligueil : diplôme de la Confédération et médaille de bronze : Lamirault Claude, 27 ans de service ; Rocheron Jacques, 29 ans.

« Accord Parfait » de Ballan-Miré : diplôme de la Fédération d'Indre-et-Loire : Thévenot Roland, 18 ans de service ; Thévenot Max, 2 ans ; Salvaudon Hubert, 21 ans ; Seve Pierre, 22 ans ; Voiry Michel, 23 ans ; Aubert Gérard, 26 ans ; Desbourdes Pierre, 28 ans ; Bergeard Fernand, 28 ans.

Diplôme Confédération et médaille de bronze : Thévenot Max, 21 ans de service ; Salvaudon Hubert, 21 ans ; Seve Pierre, 22 ans ; Voiry Michel, 23 ans ; Aubert Gérard, 26 ans ; Desbourdes Pierre, 28 ans ; Bergeard Fernand, 28 ans.

Diplôme Confédération et médaille d'argent : Aubert Narcisse, 50 ans de service.

Diplôme Confédération et médaille dorée : Aubert Narcisse, 50 ans de service.

Diplôme Confédération et médaille cinquantenaire : musique municipale « L'Accord Parfait » de Ballan-Miré pour 50 ans d'activité.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

M. CONSTANT BOUILLET N'EST PLUS

La population locale et particulièrement le comité et les membres de « La Renaissance Théâtrale » ont appris avec tristesse le décès de M. Constant Bouillet, âgé de 76 ans.

M. Constant Bouillet était né à Ronguejaux. Titulaire de plusieurs médailles d'honneur du travail, il était retraité des usines Wendel-Sidelor. Dès son jeune âge, il se consacra à la musique, membre de la « Renaissance Théâtrale » depuis sa création, il participait à toutes les manifestations.

Le 6 juin, à l'occasion du festival de la « Renaissance de Fameck » la chanteuse Rika Zaraï lui remit la médaille d'honneur des vétérans, décernée par la Confédération Musicale de France. Ce soir-là, à 76 ans, il dirigea un morceau d'ensemble, puis ne put cacher ses larmes, sachant que le lendemain, il entrerait à l'hôpital de Nancy.

M. Grandidier, président d'honneur de la « Renaissance de Fameck » retraça la vie musicale de M. Constant Bouillet.

M. Lafond, président de la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle présenta à la famille au nom de tous les membres, ses plus sincères condoléances.

VIF SUCCES POPULAIRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MAJORETTES ET MUSIQUE DE FAMECK

La foule des grands jours était au rendez-vous sur la place du Marché, le 5 et 6 juin, Fameck, à l'occasion du Festival International de Musique et de Majorettes organisé par la Renaissance Théâtrale de Fameck.

Au début de l'après-midi, les majorettes et leurs musiques défilèrent dans les divers quartiers de la ville et furent vivement applaudies.

Puis sur le podium ce fut la présentation des groupes de majorettes qui firent des exhibitions très appréciées. En fin d'après-midi Mlle Bel de Marseille, présenta un spectacle de valeur et de dextérité en maniement de bâton. Notons que Mlle Bel est championne d'Europe.

Accueil enthousiaste de Fameck à Rika Zaraï, marraine des Majorettes de Fameck et à leur parrain, René Guitton, présentateur à télé-Luxembourg

Dimanche soir, le festival international a connu une véritable apothéose avec l'arrivée de la chanteuse Rika Zaraï et du présentateur René Guitton, de R.T.L. Après un grand bal animé par l'orchestre Johnny Horne, de R.T.L., suivi d'une présentation des majorettes et musique locale, René Guitton et Rika Zaraï firent leur entrée sous le chapiteau comble.

Pendant une heure, Rika Zaraï créa une ambiance extraordinaire et la foule où se mêlaient les races les plus diverses lui réserva un accueil délirant.

Dans la salle où régnait une ambiance de fête, nous remarquions les présences de M. Léon Arnould, député-maire et Conseiller général ; Roger Claude, maire de Fameck, entouré de plusieurs adjoints et conseillers municipaux ; Mme Vatrin, directrice des Centres de Loisirs ; M. Pardonné, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle ; M. Garcini, président de la Fédération Internationale de Majorettes, et de nombreux présidents de société.

Mme Laurent, présidente de la R.T.F., rejoignit Rika Zaraï sur le podium pour procéder à la remise de décorations décernées par la

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Confédération Musicale de France, représentée par M. Lafond, à 7 musiciens de la Renaissance Théâtrale :

MM. Grandidier Roger, président et dirigeant pendant 26 ans ; Adolphe Birolini, chef de musique comptant 45 ans d'activité ; Albert Feld, musicien, 45 ans d'activité ; Pierre Bauer, 45 ans de service musical ; André Laurent, chef de clique, 38 ans d'activité ; Joseph Belfior, 20 ans d'activité.

Et enfin le vétérant, M. Constant Bouillet, qui eut le grand honneur d'être décoré par la célèbre chanteuse Rika Zaraï et le public applaudit longuement le musicien qui compte la bagatelle de 65 années au service de la musique.

MIDI

MIDI

M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi a la joie et l'honneur d'informer les membres du bureau fédéral, les présidents, directeurs, les membres du bureau et les musiciens des sociétés fédérées du Midi que notre secrétaire général et ami René Portes vient d'être fait chevalier de l'ordre des Arts et Lettres en date du 1er septembre. Tous ensemble nous adressons à René Portes nos sincères félicitations pour cette récompense qu'il a su mériter par son grand travail au sein de notre Fédération.

Nos félicitations s'adressent aussi à Mme Portes, son épouse et toute sa famille.

Concours de Saint-Girons
les 3 et 4 juillet 1971

Grâce à la compréhension de M. Buffelan, maire de Saint-Girons, les membres du conseil municipal, du dynamisme de M. H. Maurel, vice-président de la Fédération Musicale du Midi entouré de dévoués membres du comité sous la présidence de M. J.-J. Sancerni, Saint-Girons a commencé ses fêtes annuelles par un concours de musique groupant 35 sociétés venues des divers coins de France.

Ce concours était présidé par le commandant J. Semler-Collery, président de la CMF, assisté du Maître Robert Bréard, Grand Prix de Rome, de M. A. Sarzi, président de la FMM entouré de tous les membres du bureau de la Fédération.

Le samedi après-midi le président Semler-Collery était accueilli à sa descente de l'autobus par M. H. Maurel et les membres du Comité d'organisation.

En fin d'après-midi M. l'archiprêtre de Saint-Girons recevait dans son église le commandant Semler-Collery, Maître Bréard et les membres du jury. A la demande de M. l'Archiprêtre, Maître Bréard voulut bien accepter de jouer à l'orgue, ce qui nous permit de juger de la puissance de l'orgue de l'église de Saint-Girons et la valeur du Maître.

A 21 h., une retraite aux flambeaux parcourait les rues de Saint-Girons jusqu'au Parc du Tribunal où devait avoir lieu un concert par l'Union Départementale des Sociétés de l'Ariège : le concert se déroula sous la baguette successive de MM. Saganser, Guttermann, Maître Chalet, R. Vincent et Armand.

Dès les premières heures du dimanche 4 juillet, les Sociétés Musicales qui arrivaient à Saint-Girons, créèrent une véritable ambiance musicale. Malheureusement il semblait que le soleil ne voulut pas être de la fête et cela fut vraiment dommage. Dès 8 h. les membres du jury étaient en place et le concours se déroulait jusqu'à 11 h. 30.

A 12 h. 15, M. le maire, entouré des membres du conseil municipal, du Comité d'organisation et de M. Maurel, cheville ouvrière de toute l'organisation, recevait à l'Hôtel de Ville les membres du jury et les présidents des sociétés musicales. C'est M. J.-J. Sancerni qui prit le premier la parole pour remercier M. le maire et son conseil municipal pour l'aide morale et matérielle au Comité d'organisation. Il ne manque pas de souligner toute l'activité déployée par M. Maurel pour le succès du concours. A son tour M. le maire de Saint-Girons, saluant les personnalités présentes et en particulier le commandant Semler-Collery, président de la CMF et président du jury et Maître J. Bréard, Grand Prix de Rome, qui avait présidé les concours 1935 et 1952 à Saint-Girons. Il renouvelait sa gratitude à M. Maurel qui s'est dépensé sans compter pour la préparation de ce concours. En terminant M. le maire vantait les beautés de l'Ariège et en particulier le Saint-Gironnais et le Couseran.

Il souhaitait que toutes les sociétés venues des divers départements de la France, emportent malgré le mauvais temps un excellent souvenir de leur séjour à Saint-Girons.

Le commandant Semler-Collery répondit à M. le maire, disant bien simplement sa joie de se trouver à Saint-Girons pour présider le concours de musique. Il ne manque pas de féliciter toutes les sociétés qui ont fait un gros effort pour affronter les épreuves. Il regrette de ne pouvoir rester plus longtemps à Saint-Girons dont M. le maire venait de vanter avec chaleur toutes les beautés. Il adressa un salut fraternel à M. André Sarzi, président de la Fédération du Midi.

A 14 h. 30 les sociétés se groupaient au Champ de Mars en vue du défilé qui devait se dérouler jusqu'au Parc des Sports où un chapiteau avait été dressé. Malgré le mauvais temps, qui décidément venait troubler le défilé, le rassemblement eut lieu.

Après avoir entendu une audition de quelques sociétés, le commandant Semler-Collery dirigea l'exécution du morceau d'ensemble : Les Dragons de Noailles, par plus de 1.600 exécutants.

Ce fut ensuite la lecture du palmarès et la remise des prix.

Le banquet de clôture était placé sous la présidence de M. le maire. M. A. Sarzi, président de la FMM représentait le président confédéral. A l'heure des toasts M. le maire dit sa joie qu'il avait éprouvée durant ces deux journées. Il remercia tous les organisateurs et en particulier M. Maurel H. de tout le travail accompli pour le succès du concours. M. Sarzi, président de la FFM, après avoir renouvelé les excuses du président confédéral, profita de l'absence de ce dernier pour dire combien le conseil d'administration de la Confédération avait été bien inspiré en désignant le commandant Semler-Collery pour succéder à M. Ehrmann. Durant son exposé et avec la permission du commandant Jules Semler-Collery, il retraça la vie musicale de ce dernier. Il se félicita de la tenue de toutes les sociétés qui avaient participé au concours par leur tenue et l'exécution des morceaux imposés. Il félicita aussi tous les groupes de majorettes. Après avoir remercié M. Maurel de toute son activité dans le département pour le maintien en activité des sociétés, il leva son verre au succès toujours croissant des sociétés musicales, à M. Sanserni et à la ville de Saint-Girons.

Discours prononcé par M. André Sarzi lors du banquet officiel du concours de musique de Saint-Girons :

M. le maire, M. le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, M. Bréard, M. le président du Comité d'organisation du concours, M. Maurel, M. le vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales pour le département de l'Ariège. Mesdames, Messieurs, mes Chers Amis.

Il appartient au président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi de la France à l'occasion du grand concours de musique, qui s'est déroulé dans le département de l'Ariège d'ouvrir le feu des discours qui seront prononcés en cette belle circonstance.

Lors du congrès confédéral qui eut lieu à Tarbes durant le printemps 1970, mon ami Maurel me suggéra qu'il avait l'intention d'organiser avec l'accord de M. le maire un concours de musique à Saint-Girons, et qu'il avait l'intention si cette affaire était mise au point d'inviter M. le commandant Jules Semler-Collery pour présider cette belle manifestation musicale. Nous étions donc heureux de cette initiative et quelques mois plus tard, dans le courant de l'été le concours de Saint-Girons était mis en chantier cependant que notre président confédéral consentait à être des nôtres durant les 3 et 4 juillet 1971, dates qui avaient été retenues.

Eh bien ce concours a eu lieu, c'est avec joie que nous vous accueillons aujourd'hui, M. le président, dans l'un des plus pittoresques départements attachés à notre grande Fédération. L'Ariège qui compte actuellement 14 sociétés musicales, et non des moindres, soit environ près d'un millier de musiciens fédérés, laborieux paysans, durs à la tâche, employés d'usines, ouvriers manuels et intellectuels, tous attachés solidement à l'amour musical. Saint-Girons, ville accueillante et touristique où les fins gourmets apprécient la cuisine montagnarde, cette belle cité ariégeoise située aux pieds des Pyrénées et qui, grâce à la compréhension de M. le maire, de son conseil municipal, grâce aussi à l'appui des commerçants, et enfin grâce aussi au travail de M. le président du Comité d'organisation, de celui de notre ami et infatigable Henri Maurel, vice-président de la Fédération pour son département, et de tous ses collaborateurs, inconnus peut-être, qui, négligeant certains soirs des semaines écoulées les programmes de l'ORTF, ont contribué à la réussite de ce magnifique concours.

Et à présent, M. le commandant Jules Semler-Collery, souffrez un peu que je présente tout de même votre carte de visite à tous nos convives, elle vaut la peine d'être répandue.

Vous êtes né le 17 septembre 1902 à Dunkerque sous le signe de la Vierge. Vos premières études musicales ont été faites sous la direction de votre père qui était professeur et chef d'orchestre.

Brillant élève des Maîtres Vincent d'Indy et Paul Vidal vous êtes un chef accompli, qui s'est attaché à faire de la musique des Equipages de la Flotte, un ensemble homogène digne de la marine.

En 1921 vous vous engagez au 31ème Régiment d'Infanterie à Paris. Vous êtes nommé sous-chef en 1925 à la musique du 8ème Chasseurs et 9ème Génie en garnison à Metz et ensuite à la musique du 170ème Régiment d'Infanterie à Kehl en Allemagne où vous servez sous les ordres de M. Pierre Dupont, qui est devenu plus tard chef de la musique de la Garde Républicaine.

En 1927 vous êtes reçu numéro 1 chef de musique d'infanterie. En 1939, année néfaste, vous êtes chef de la musique de la Flotte après un concours particulièrement remarqué et chef de musique au grade de commandant en 1947. Vous avez toujours su imposer par vos qualités remarquables d'organisation, et communiquer à vos musiciens la flamme qui vous anime dans la consécration artistique et la diffusion du « Beau » dans l'art musical populaire.

Partout où vous avez exercé votre métier, soit dans la Légion Etrangère, soit à Bourges, à Amiens, à Brest, au Maroc, à Toulon, à Paris, on a toujours apprécié en vous l'artiste, l'homme, le chef.

En 1960, vous quittez la marine et vous vous consacrez à l'enseignement musical, et à la composition. Je citerai au hasard quelques œuvres pour harmonie que je connais pour les avoir interprétées ou faites interpréter. Le Scherzo Romantique, Juniorina, la Saint-Jean à Bourbourg, la Romance et Minuetto, quelques marches célèbres dont les Dragons de Noailles que j'ai mis au programme de mon harmonie pour la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

Conseiller technique, vous êtes très apprécié et très recherché, vous êtes toujours président du jury au Conservatoire National de Paris, vous êtes estimé par tous les musiciens qui ont une flatteuse considération pour vous. Vous aimez les jeunes que vous défendez avec votre ardeur coutumière. Vous êtes officier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie et Chevalier des Arts et Lettres.

Voilà, mon cher président, j'en ai terminé de vous accabler, je suis heureux au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et en mon nom personnel, de vous dire combien est grande notre joie de vous avoir à nos côtés en ce jour de concours. Nous espérons dans un prochain congrès fédéral faire appel à vous, dans une grande ville de notre fédération. Toutes nos félicitations et notre immense sympathie vont vers vous M. le président. Toutefois je ne saurais terminer sans au préalable, adresser les chaleureuses et cordiales amitiés, qui nous lient avec votre éminent prédécesseur, notre ami commun à tous M. Albert Ehrmann qui déploie toujours inlassablement une grande activité au sein de la CMF.

Mes hommages et nos sincères félicitations à Maître Bréard, grand Prix de Rome, organiste de talent qui, fervent adepte de notre Midi et de l'une des grandes plages audoises a bien voulu malgré son âge et son amour pour la musique, nous faire l'honneur de faire partie du jury.

M. le maire, qu'il me soit permis de vous adresser nos remerciements et nos félicitations pour l'accueil que vous avez réservé dans votre ville si hospitalière. Mes félicitations à M. le président du Comité d'organisation, à tous ses collaborateurs, à notre ami, Henri Maurel, pour son inlassable dévouement. Mes remerciements vont aussi à tous les membres du jury, à tous les membres du bureau fédéral. Je lève mon verre à votre santé, à celle de vos familles et que vivent plus prospères et plus florissantes que jamais nos musiques populaires.

Saint-Girons, le 4 juillet 1971.

André SARZI.

NORMANDIE

Le congrès annuel de la Fédération de Normandie se tiendra à Lisieux le 17 octobre avec la participation de l'Harmonie de Châteaudun, détentrice du fanion fédéral.

Des erreurs de composition pendant les vacances nous obligent à reporter dans notre prochain journal les divers comptes rendus des activités de notre région.

ORLÉANAIS-BERRY

Une cérémonie s'est déroulée le 14 août, sur la place de la Mairie de Châtillon-sur-Cher, en l'honneur de M. Raymond Grosbois, directeur de l'Union Musicale de Châtillon-sur-Cher, qui a reçu la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

C'est au titre des Affaires Culturelles que M. Grosbois a été nommé Chevalier. Agé de 74 ans, il dirige depuis 1961 l'Union Musicale. Il y a 54 ans qu'il se consacre à la musique ; il est titulaire de la Médaille d'or de la C.M.F. pour 40 ans de fonction de chef de société musicale, à Paris, en Charente, en Dordogne et en Corrèze.

La cérémonie de remise a eu lieu sous la présidence de M. Daussin, sous-préfet de Romorantin, assisté de MM. Corrèze, député-maire de Salbus, Bourtin, maire de Châtillon, Giraud, président de l'Union Musicale, des membres du conseil municipal, des musiciens de l'Union Musicale dirigé à cette occasion par le petit-fils de M. Grosbois, M. Gassion.

M. Daussin a épinglé la Croix de Chevalier sur la poitrine de M. Grosbois, et les musiciens se firent entendre de l'assistance.

Au cours du vin d'honneur, MM. Bourtin, Corrèze et Daussin prirent successivement la parole pour rappeler les mérites du récipiendaire et lui adresser leurs félicitations.

M. le Maire évoqua notamment le « bond en avant » qu'a fait la société musicale de la commune depuis l'arrivée de M. Grosbois.

M. Daussin sous-préfet fit ressortir la haute valeur de la distinction reçue et parla de tout ce qu'apporte aux jeunes la participation aux activités d'une société musicale, il félicita les musiciens de Châtillon de leur ardeur à l'étude et leur dévouement.

La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON : "En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON". 31 rue du Maroc Paris 19e Tél. 206-69-80

Vérification et 1er essai par un TECHNICIEN

OUEST

CIVRAY

65 personnes dont 33 jeunes représentent 27 sociétés.

Après le mot du président et la lecture du P.V. de l'assemblée générale de 1970 à Bruxerolles, le président présente le rapport moral de l'U.D. pour l'année 1970-71.

Deux festivals, Couhé-Verac et Chauvigny, où on a constaté l'élévation du niveau musical et une importante participation des jeunes. Le développement de nos écoles de musique commence à porter ses fruits.

Les examens de 1970 se sont déroulés dans 18 centres (900 élèves).

Un hommage est rendu au Conseil général pour la subvention qu'il alloue à l'U.D.

Le président remercie les sociétés pour l'importante délégation envoyée au Congrès de Fontenay-le-Comte, congrès qui a réformé les statuts de la F.S.M.O. en démocratisant la représentation et en ouvrant toute grande la porte à notre belle jeunesse.

Le président de l'U.D. assumant la présidence de la Fédération demande qu'on veuille bien le suppléer à la présidence de l'Union.

Assemblée générale extraordinaire convoquée dans le but d'adapter et de modifier les statuts de l'U.D.

L'article 6 est modifié : Le Comité de direction de l'Association est composé de 9 membres au moins et de 13 membres au plus élus au scrutin secret pour 3 ans, assistés de 3 délégués désignés par la Commission des jeunes prévue à l'article 6 bis.

Suppression du paragraphe relatif à l'inéligibilité.

Le comité élit son bureau au scrutin secret, composé de 1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier.

Le Comité désigne chaque année 4 de ses membres (3 titulaires et 1 suppléant) pour faire partie du C.D. de la Fédération.

Le reste de l'article est inchangé.

Article 6 bis (nouvel article)

Une commission dite « des Jeunes » est constituée par tous les représentants présents à l'A.G. sans limite d'âge impérative mais restant dans l'acception de terme « jeune ».

Cette commission désignera :

a) Son animateur.

b) 2 représentants qui, avec l'animateur, assisteront aux réunions du C.D. de l'U.D. pour présenter et défendre les vœux de la commission.

c) Un ou plusieurs représentants âgés de 13 ans au minimum qui fera (ont) partie de la Commission des Jeunes de la F.S.M.O.

Assemblée générale ordinaire

Finances. — Le trésorier Videau présente le bilan de l'exercice 1969-1970. L'Assemblée établit le budget 1970-1971 qui s'équilibre à 5966,85 F.

Comité directeur. — En application des nouveaux statuts, le C.D. est porté à 12 membres. Pour compléter ce comité 4 membres sont élus : MM. Braguier Gaston, St-Gervais ; Fourré Louis, Neuville-du-Poitou ; Micheau Christian, Curay ; Vergniaud René, St-Julien-l'Ars.

Bureau. — Un nouveau bureau est constitué. Président : Dhumeau Robert ; vice-présidents : Hélène Marcel ; Videau Pierre ; secrétaire : Sabourin Pierre ; trésorier : Braguier Gaston.

Le président Dhumeau étant également président de la F.S.M.O., ses fonctions seront assumées par les 2 vice-présidents.

Journée de travail et d'information. — M. Sabourin est chargé de se mettre en rapport avec M. Robert, chef de service départemental Jeunesse et Sports pour organiser dans le cadre du C.R.E.P.S. de Boirie début 1971, une journée d'étude. Instruments proposés : trompette et flûte.

Commission des jeunes :

1) Animateur : Dalus Jim, à Chauvigny, qui fera partie de la Commission des Jeunes de la F.S.M.O.

2) Délégués : Lancino Thierry, à Curay : Brion Annie, à Mirebeau.

Vœu de cette commission entériné par l'A.G., week-end musical à Boirie, fin septembre, entre jeunes.

Manifestations dans la Vienne pour 1972 :

a) Congrès de la F.S.M.O. à Curay.

b) Assemblée générale de l'Union et Festival départemental à Mirebeau (en principe).

c) Le C.D. se réunira à St-Georges.

Vœux. — Le président de l'Harmonie de Chauvigny demande que l'U.D. et la F.S.M.O. interviennent pour que les manifestations musicales de nos sociétés (concerts, festivals) soient exonérées de la T.V.A.

PICARDIE

AMIENS

Mémorable fête fédérale

Le festival-concours annuel de la FMP qui s'est déroulé à Amiens le 23 mai dernier a connu une ampleur et une solennité extraordinaires du fait qu'organisé par l'Harmonie Municipale de la capitale picarde il entrait dans le cadre des manifes-

tations destinées à célébrer le centenaire de cette admirable société amiénoise dont le chef est le Maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique.

Le comité organisateur animé par M. Michel Quézin, président de l'Harmonie, avait rassemblé autour des dirigeants de la société et des membres du bureau fédéral, des représentants de la municipalité et d'importants groupements locaux ainsi que des compétences dévouées à la musique.

Patronné par les plus hautes personnalités régionales et amiénoises, ce comité avait travaillé longuement et minutieusement à la préparation du festival-concours qui réunissait 45 formations picardes : fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, batteries-fanfares et chorales. De plus, il s'était assuré le concours de la Musique Royale du 1er Régiment d'Ecosse « The Black Watch ».

Ce furent l'arrivée de la valeureuse phalange britannique et sa réception à l'Hôtel de Ville par M. Lamps, député-maire, qui marquèrent le samedi après-midi le début des festivités. Le soir même, les musiciens écossais donnaient un premier concert au grand théâtre de la Maison de la Culture, dans une salle comble et enthousiaste.

Le commandant J. Semler-Collery, président confédéral, dont on connaît les attaches amiénoises, avait accepté de venir se rendre compte de l'activité de la FMP et de reprendre contact avec les musiciens picards qui comptent parmi eux beaucoup d'anciens de la musique du 51ème RI, heureux de retrouver leur chef.

Le comité organisateur avait installé ses bureaux au Cirque Municipal. Ce fut là qu'à partir de 7 h. 30 furent reçues, les unes après les autres, d'abord les formations prenant part au concours, puis les autres sociétés du festival. Les concours se déroulèrent en 5 salles du centre de la ville. Les résultats en furent très satisfaisants. Le concours d'honneur eut lieu dans le Cirque, sous la présidence du commandant Semler-Collery. La garde du fanion fédéral fut confiée à l'Harmonie d'Airaines pour 1971-1972.

En diverses églises d'Amiens, les formations symphoniques et l'Orphéon Municipal avaient participé à la messe dominicale.

De 14 h. 30 à 15 h. 30, des concerts furent offerts aux Amiénois et à leurs invités en 10 emplacements du centre de la ville.

Le défilé traditionnel auquel participaient des troupes de majorettes se déroula de la gare du Nord à la place Longueville entre deux haies de spectateurs qui ne furent pas avares d'applaudissements. Le rassemblement général groupa près de 2.000 musiciens et musiciennes.

Sur l'estrade avaient pris place les autorités parmi lesquelles on notait la présence de M. le préfet Wiltzer, de M. le général Gaillard de Saint-Germain, de M. le sénateur Maille, de M. René Lamps, député-maire d'Amiens, de M. le député Bignon, ainsi que de la plupart des membres du comité d'honneur et du conseil fédéral.

Sous l'experte et ferme baguette du commandant Semler-Collery fut alors exécuté impeccablement le morceau d'ensemble. Aux dernières mesures, les vannes célestes s'ouvrirent et la lecture du palmarès comme l'exécution de la Marseillaise durent se faire à l'intérieur du Cirque. Nombre de personnalités avaient offert des coupes ou des médailles pour récompenser les meilleures exécutions.

A 18 h., dans le cirque comble, la Musique du 1er Régiment d'Ecosse donna son concert de gala qui remporta un succès bien mérité.

Cette journée musicale dont les Picards se souviendront longtemps a témoigné de la vitalité de la FMP. Ceux qui en ont été les principaux artisans, tels le Maître Jay, président fédéral, et M. Michel Quézin, président de l'Harmonie et leurs états-majors sont à féliciter ainsi que tous ceux qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce mémorable festival-concours.

André CAULLIER,
secrétaire général de la Fédération Musicale de Picardie.

SEINE-ET-MARNE

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse le décès de M Chiboust - vice-président de la Fédération de Seine-et-Marne. Nous lui consacrerons un article dans notre prochain numéro. La C.M.F. présente ses condoléances émues à la famille de M. Chiboust et à la Fédération de Musique de Seine-et-Marne.

SAONE-ET-LOIRE

« Le Réveil Social des Travailleurs » au Concours International de Musique de Saint-Girons

Le 2 juillet, à quatre heures du matin, deux cars de la Régie des Transports de Saône-et-Loire, quittaient la place de l'Etang du Bois du Leu, transportant musiciens et accompagnants à Saint-Girons (Ariège). Après quelques arrêts obligatoires, le groupe arrivaient sans incident à Remoulins (Gard) où un déjeuner copieux lui était servi à l'Hôtel Moderne et à l'Hostellerie « Le Colombier. Il était midi et l'horaire était scrupuleusement respecté. A 13 h. 30, les cars reprenaient la route par Béziers, Sète (tout le bord de mer), Narbonne où un bouchon les immobilisait pendant trois quarts d'heure, Carcassonne, Pamiers, Le Mas d'Azil et enfin Saint-Girons. Il était près de 21 heures.

Après que chacun eut pris possession de sa chambre, tout le groupe se retrouvait à l'Hôtel de France où son propriétaire avait préparé un excellent menu. Mais les fatigues du voyage se faisant sentir, la majeure partie d'entre nous réintégra sa chambre pour une bienfaisante récupération.

Le samedi 3 juillet, après le petit déjeuner, les musiciens se réunissaient sur le lieu même du concours, pour une ultime répétition. Elle fut, paraît-il, parfaitement réussie, et les quelques connaisseurs qui assistaient à cette mise au point, ne tarissaient pas d'éloges sur la valeur de notre exécution. Une dame qui arrivait de Paris, n'hésita pas à interroger quelqu'un de notre groupe. Après avoir obtenu ce qu'elle désirait, elle conclua en ces termes. « En règle générale, les fanfares sont plutôt dures et j'ai été surprise de la vôtre, car disons qu'elle m'a émerveillée par sa douceur ».

L'après-midi du samedi fut consacrée à une reconnaissance de la ville qui est traversée par la rivière « Le Sallat », rivière de montagne très poissonneuse où l'on pêche la truite au fromage.

Dimanche 4 juillet, à 7 h. 45, la société était en place. Après l'exécution d'une marche pour une mise en lèvres, et l'accord des instruments, le président de notre jury, qui n'était autre que le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, invita notre directeur à attaquer par le morceau imposé : « Valse Scherzo » de Paul Gilson, puis à terminer par le morceau de choix : « Robespierre », ouverture dramatique. Après l'exécution de ces deux morceaux, les commentaires allèrent bon train; les uns, très optimistes, nous voyaient déjà couverts de lauriers; les autres, dont je faisais partie, étaient plutôt pessimistes, et, tout en espérant, ne pensaient pas avoir réussi à décrocher la timbale. Et l'attente commença, longue, trop longue et ce fut le concert sous le chapiteau avec l'exécution du Ballet de Faust de Gounod et « La Force du Destin » de Verdi. Le concert terminé, le speaker annonça qu'il allait être procédé à la lecture du palmarès.

Dans un silence impressionnant, M. Maurel, secrétaire général du concours, commença par le groupe 1 dans lequel nous figurions et annonça : « Fanfare, le Réveil Social des Travailleurs » de Sanvignes-les-Mines, division d'excellence A, premier prix d'exécution à l'unanimité, premier prix d'honneur, mention très honorable à son directeur, prix ascendant, la Société devra concourir dorénavant en division d'honneur. En outre, elle se voit attribuer la coupe offerte par la Fédération Musicale du Midi.

Lundi 5 juillet, détendus, souriants, heureux du résultat obtenu, nos musiciens excursionnèrent; les uns allèrent à Lourdes, les autres visitèrent les Gorges de la Bioule et sa rivière souterraine de 1 km 400 à 75 mètres sous terre. Visite impressionnante, de l'avis des participants.

Mardi 6 juillet, ce fut le départ et le retour par le même itinéraire ; déjeuner à Remoulins et dîner chez notre ami Bernard Mazoyer au restaurant « Le Plessis ».

En conclusion, nous pouvons rendre un hommage mérité au directeur qui a su se montrer ferme, au sous-directeur qui a fait beaucoup par ses répétitions de détail et enfin à tous les musiciens. Tous, sans exception, il faut les féliciter chaudement, car il a fallu du travail, beaucoup de travail pour arriver à cette division d'honneur. Qu'il me soit permis d'adresser une mention spéciale à nos jeunes ; ils forment le quart de la société ; ils ont pris leur tâche au sérieux et ils ont contribué largement au succès obtenu. Cette jeunesse, parfois critiquée, dynamique mais disciplinée, est l'avenir de la musique de Sanvignes ; ces garçons et filles ont dans leur rang des compétences qui deviendront bien vite des organisateurs émérites, des musiciens de grande classe, ils ne demandent qu'à travailler pour cela.

Pour terminer, qu'il me soit permis, comme l'a déjà fait notre directeur, de féliciter chaudement notre directeur honoraire Jean Lardy, lequel pendant plus de quarante années, fit progresser notre société, de la 2ème division jusqu'à la division d'excellence B et à Saint-Girons il eut la joie d'enregistrer cette brillante promotion qui est un peu la sienne.

A. BAUDIN.

SUD-EST

Union Départementale du Rhône

LES OLMES

Groupement Musical « Rhins et Trambouze »

La coquette cité des Olmes, en ce dimanche 6-6-71, recevait les sociétés du Groupement Musical « Rhins et Trambouze » à l'occasion du festival de musique dont la fanfare locale « Les Amis Réunis » avait la lourde charge d'organiser.

Le comité d'organisation digne de ce nom, emmené par les dévoués Albert Duron et Marcel Beroud, directeur et trésorier de la Fanfare, avait bien fait les choses.

La Fanfare « Les Amis Réunis » a démontré qu'elle portait bien son nom, car si tous les musiciens sont réunis en amis, pour ce jour-là en particulier, tous les citadins s'étaient joints à eux en pavoisant leurs fenêtres, guirlandes, roses et tulle, donnant ainsi à leur cité un panache phosphorescent et multicolore et témoignant ainsi un accueil des plus chaleureux à tous les musiciens et visiteurs qui, certes, furent nombreux.

Le samedi soir, le bal attirant foule, donnait le diapason de cette fête, et permettait surtout aux organisateurs d'entrevoir les premières pointes de réussite.

Le dimanche matin à la première heure, le réveil en musique et la distribution des brioches donnaient le signal du départ, et dès 9 h., tout était prêt pour la réception des officiels, qui furent reçus par M. Vivier-Merle, maire des Olmes et président de la Fanfare.

La journée commença par la réunion du groupement présidée par M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est ; M. Lager, président du groupement Rhins et Trambouze : M. Vivier-Merle, maire; MM. André, Bodet, Prajoux, vice-président, trésorier et secrétaire du groupement. A cette réunion assistaient les représentants des 17 sociétés adhérentes au groupement ; outre les comptes rendus moral et financier de l'année écoulée, l'ordre du jour était au festival 72. La ville de Cours (Rhône) a été choisie et il aura lieu le 4 juin 1972. Cette réunion de travail se termina par un exposé de M. Vettard sur les perspectives de la musique face à la conjoncture actuelle, où il souligna la vitalité de la musique dans notre région, avec la participation de 150 élèves aux prochains examens de solfège et instruments à Tarare.

Après la cérémonie du souvenir au monument aux morts les congressistes et la population olmoise emboîtèrent le pas à l'Harmonie de Tarare pour se rendre à l'apéritif-concert, qui donnait le diapason pour la partie musicale de la journée.

L'Harmonie de Tarare ,sous la baguette compétente de son directeur, René Denonfoux, donna un répertoire de choix.

A retenir de cette exécution impeccable, l'ouverture d'Egmont de Beethoven, et un extrait de la Tétralogie de Wagner « Siegfried Idyll, dédié au président Lager.

L'après-midi du dimanche, fut l'apothéose de ces deux journées par la présence de près de 600 musiciens et majorettes, déferlant ainsi dans la rue principale où les notes cadencées et le brillant des cuivres se montraient supérieurs à un soleil tant soit peu timide, mettant l'enthousiasme au cœur d'une foule très nombreuse massée sur tout le parcours du défilé. Ce public, venu de toute la région se retrouvait au terrain de Villa des Roses, où tour à tour les sociétés exécutèrent leur morceau de choix.

Outre les personnalités du matin, on reconnaissait aux côtés de M. le maire des Olmes, M. Rivierre, député de la circonscription : M. Remondin, commandant la gendarmerie de Tarare.

Au cours de cette audition il fut constaté que dans toutes les sociétés, il y avait encore beaucoup d'hommes dévoués qui inculquaient le goût de la musique aux jeunes, contribuant ainsi à l'épanouissement des générations futures et assurant la pérennité de l'art musical et culturel dans notre région.

Ce festival 71 n'a pas failli à ses précédents, prouvant ainsi que tout peut réussir quand tout le monde se sert les coudes. Félicitons-en la Fanfare des Olmes et toute sa population.

C'est à la satisfaction de tous, dans une ambiance fraternelle et amicale que les musiciens se séparèrent, emportant avec eux un bon souvenir de cette petite cité, se donnant rendez-vous pour 1972.

Le secrétaire. R. PRAJOUX.

Union départementale de la SAVOIE

Le triomphal retour de l'Harmonie Municipale d'Albertville du Concours International de Laon.

L'Harmonie Municipale d'Albertville est revenue du concours international de Laon, couverte de lauriers. Nommons, tout d'abord, les récompenses obtenues par nos musiciens : troisième sur un total de 45 sociétés de six pays, l'Harmonie Municipale d'Albertville s'est vue attribuer l'un des deux grands prix offerts par M. Jacques Duhamel, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, après la Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger (division d'honneur) et l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières (division supérieure). Ce grand prix a rapporté à notre Harmonie un splendide vase de Sèvres qui lui a été décerné pour s'être classée première des sociétés de 2ème division.

Ce n'est pas tout : le 1er prix ascendant, lui permettant désormais de concourir en 1ère division, lui a été par ailleurs accordé, ainsi que la médaille Claude Debussy et enfin une trompette Weitklang offerte par la Confédération Musicale de France.

Qu'on juge après cela s'il est trop de renouveler à M. Edmond Cesari, directeur, à M. Pierre Sylvestre, président et à tous leurs musiciens nos chaleureux compliments !

C'est de bien bonne heure que les musiciens de notre ville, accompagnés de leur président, M. Pierre Sylvestre et Mme, ont pris la longue route qui devait les mener à Laon. Au long des kilomètres, une pause bienfaisante permettait de temps en temps de se restaurer ou d'admirer au passage une curiosité artistique : le Vase de Vix à Châtillon-sur-Seine, l'admirable cathédrale de Reims...

Dimanche matin le soleil brillait. Cela augurait heureusement des épreuves qui devaient avoir lieu bientôt dans le cadre calme d'un jardin de la ville basse. Puis c'était la visite de la merveilleuse cathédrale qui domine la grande plaine de ses quatre tours et de sa splendeur gothique.

Un immense défilé se formait à partir de 16 h. et, dans la lumière de ce bel après-midi de fin mai, une foule bigarrée, nombreuse et gaie, accueillait sur le stade de la ville les 45 sociétés qui battaient tambour.

Après l'exécution des morceaux d'ensemble par cette gigantesque musique que formait ce grand rassemblement, ce fut la lecture du palmarès, interrompue régulièrement par des applaudissements nourris et les cris de joie des groupes les mieux récompensés. Cette immense manifestation allait s'achever par une émouvante Marseillaise, exécutée par tous les musiciens réunis, dirigés par le commandant Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France.

Quittant Laon lundi matin, ils ont vécu un retour — on le devine — joyeux et même un peu délirant, interrompu par une halte, recueillie au Chemin des Dames, et une moins silencieuse à Beaune. Il ne manquait plus que de faire la visite de rigueur aux grandes caves Patriarche, au milieu des chants, des rires et des trompettes déchaînées. On n'y faillit point.

Vers 23 h. enfin, l'Harmonie Municipale gagnait Albertville. La fatigue se faisait sentir mais il y avait tant de joie aux cœurs.

En bref, trois journées mémorables pour la musique albertvilloise durant lesquelles M. Césari, M. Sylvestre et leurs musiciens ont fait honneur aux couleurs de Savoie. Qu'ils en soient encore une fois félicités et que leurs réalisations de demain soient dignes de celle qu'ils viennent d'accomplir.

Vincent AZAMBERTI.

Distribution des prix et concert à l'Ecole Municipale de Musique d'Albertville...

C'est avec la plus grande facilité que notre école municipale de musique emplit de ses amis la salle du Val des Roses : pas une place libre ! Et cela malgré d'autres assemblées tenues le même soir. Ainsi est attesté l'intérêt qui désormais l'entoure et l'audience qu'elle a su, en fort peu de temps, gagner auprès des Albertvillois. Il y avait plaisir à voir tous ces jeunes élèves, joyeux de leurs récompenses, former le groupe d'où sortiront — espérons-le — les grands artistes de demain.

Chacun de ces instrumentistes en herbe put, sous l'œil vigilant et inquiet de son professeur, nous donner un aperçu de son talent. Bien sûr, nous ne pouvons nommer tous les exécutants.

Les instruments : piano, flûte à bec, clarinette, guitare, saxophone, hautbois, violon... de quoi composer un orchestre de chambre. Parmi les auteurs joués : Attwood, Gluck, Bach et Mozart, dont Sylvette Enrico, flûtiste, interpréta le concerto en sol de façon charmante, tandis que Françoise Pfauwadel triomphait de son violon après de louables efforts en nous régalant du solo en la de Husson. Saluons aussi la clarinette de Guy Poletti, le saxophone d'André Montet, ainsi que les quatuors de Bach et de Gervaise joués par Corrine Berthet, Michelle Evallet, Jean-Paul et François Frandin.

L'ensemble des jeunes termina ce concert avec « Au Hazard » de Saguez.

Tous les élèves étaient présentés par M. Césari.

En exergue au palmarès publié par l'école, M. Pondaven, président, nous promet 150 élèves de plus pour l'année prochaine, ce qui constitue un progrès magnifique. De même, il envisage d'organiser des concerts. Bien sûr, il évoque l'éternel aspect financier de l'entreprise.

Souhaitons qu'avec l'appui de la ville entière, les difficultés disparaissent, et que, tout d'abord soit trouvé et aménagé un local assez vaste pour permettre un enseignement encore plus complet. C'est le vœu de M. Olivéros, président de l'Association des parents d'élèves.

Les progrès sont déjà immenses et on les doit aux professeurs dévoués, qui se donnent pour but de former notre jeunesse à la pratique d'un art universel, source éternelle des joies les plus hautes de la vie.

SEVERUS.

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	295	365
CORNET, si b	380	450
BUGLE, si b	426	510
ALTO, mi b	565	675
BARYTON, si b	650	830
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.995	3.835
TROMBONE à coulisse	495	595
TROMBONE à pistons	695	815

	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.850
CLARINETTE, si b, super ébène	426
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	495

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Musiques, Majorettes,

Pour votre habillement...

ADRESSEZ-VOUS A UN SPECIALISTE

Sans engagement de votre part, demandez notre catalogue avec échantillons

S. A. DENIAU - PIQUET

30, rue de Lisbonne, 75 - PARIS-8ème — 522-34-00

SUD-OUEST

BORDEAUX-CAUDERAN

Une soirée de grande classe pour clôturer la saison de la Société Symphonique

Pour ce concert, qui achevait une saison particulièrement brillante, la Société Symphonique de Bordeaux-Caudéran avait fait appel à une jeune artiste du piano, Mlle Françoise Kemblinsky.

Cette dernière interpréta le Concerto en La Majeur de Mozart, pour piano et orchestre, avec le brio que requiert l'œuvre, notamment le final, mais sut traduire aussi toute la finesse, toute la tendresse qui s'exhalte de l'admirable adagio.

En deuxième partie, la 2ème Rapsodie de Liszt, Feu d'Artifice de Debussy et la Danse du Feu de Manuel de Falla permirent à cette brillante soliste de nous faire apprécier outre sa technique sans faille, deux nouvelles qualités, la fougue et la puissance.

Après maints rappels, la soliste de la soirée donna, en bis, la XIIème Etude pour la main gauche de Chopin. L'exécution de cette œuvre fut aussi heureuse que celle de la Berceuse du même auteur jouée précédemment. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que Mlle Françoise Kemblinsky possède la classe voulue pour pouvoir figurer dans le cadre des programmes du festival de Bordeaux ou de toute autre manifestation artistique de cette envergure.

La partie orchestrale comportait la si parfaite ouverture de la Grotte de Fingal, souvenir de voyage en Ecosse de Mendelssohn aux alentours de sa vingtième année, et Napoli, final des Impressions d'Italie de Gustave Charpentier, chef-d'œuvre de musique descriptive, que l'on entend trop peu souvent et c'est dommage.

Après avoir accompagné le Concerto de Mozart avec souplesse, l'excellent chef qu'est Désiré Dermenté, tira le maximum de ces deux œuvres et en souligna toutes les subtilités, grâce à des gestes aussi précis que suggestifs.

[illegible] de violoncelle de Napoli, fut exécuté par M. Pierre Lausade qui, par sa belle et chaude sonorité et par son tempérament de soliste, donna un relief particulier à l'œuvre et obtint un succès très personnel des plus justifiés.

MARMANDE

Examen de l'Ecole Municipale de Musique

Les examens de l'école municipale de musique se sont déroulés dans les salles de la mairie annexe, le jeudi matin 3 juin.

Plus de 100 élèves ont été présentés dont 50 en instruments : bois, cuivres et piano. La progression est sensible et constante : 55 en 1969 puis 75 l'année dernière, la centaine est dépassée cette année. L'école, sous l'impulsion de son directeur M. Lacaze et de ses professeurs Mme Laugianey, MM. Lavigne, Poupot et Pubereau, doit rapidement atteindre les 200 élèves.

Ces examens sont organisés par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest qui avait délégué Mme Collerot-Feuillerat, professeur de musique à Bordeaux.

Assistaient à l'examen et étaient membres des jurys :

Mmes Collerot-Feuillerat et Dupont, pour le piano ; MM. Pubereau Jean, de la Musique de la Flotte, et Sentucq, président de l'Union Musicale, pour les bois ; MM. Serres Fernand, tambour-major de la Musique de la IVème Région, Lescombes Jean et Tauziat Yves, membres de l'Union Musicale, pour les cuivres, avec également le directeur M. Lacaze et les professeurs de l'école. M. le maire et M. Neuville, adjoint ont honoré de leur présence l'examen.

Décès du vice-président fédéral honoraire

Albert Coursan

Albert Coursan, retiré à Anglet est décédé dans sa 87ème année. Officier des Palmes Académiques, il venait d'être promu chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. Ses obsèques en l'église N.-D. de Talence ont eu lieu le 9 juillet. A l'issue de la cérémonie le président Henri Ciran devait retracer sa longue carrière au service des sociétés musicales, la seule énumération étant particulièrement éloquente : 1898 Orphéon de Talence et secrétaire général de cette société en 1900. Chorale des Chemins de Fer du Midi puis SNCF de Bordeaux depuis 1900, Cercle Orphéonique de Bordeaux en 1920, secrétaire général en 1926, élu au Comité de la Fédération du Sud-Ouest en 1930, vice-président fédéral en 1932, secrétaire des examens fédéraux en 1933, directeur technique des examens de 1938 à 1968, membre de la Société des Chœurs du Conservatoire en 1935 et secrétaire en 1937, professeur au Cercle Orphéonique de 1921 à 1[illegible], soit 70 années au service de la cause musicale accomplies avec zèle et conscience où il recueillit l'estime et l'amitié de tous ceux qui le virent à l'œuvre.

M. Coste au nom des Anciens du 144ème Régiment d'Infanterie parla du patriotisme du combattant de 14-18, médaillé militaire et de Verdun et Croix de Guerre. La Fédération du Sud-Ouest gardera le souvenir d'Albert Coursan comme l'un de ses plus dévoués et de ses plus fidèles artisans.

oOo

Nous saluons ici la mémoire de l'ancien maire de Marcillac, M. Bergeon, qui vient de disparaître et qui fut un dévoué serviteur de la musique pendant un demi-siècle, l'ardent défenseur de l'Union Musicale de Marcillac donnant le meilleur exemple de ce que doit être le soutien d'une municipalité amie de la musique.

oOo

Nous exprimons à Mme Oliverès, présidente du Cercle Artistique de Saint-Augustin à Bordeaux, nos sincères condoléances pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver par la perte de M. Oliverès, subitement décédé. Il savait si bien s'associer à la vie du Cercle de Saint-Augustin et son affabilité, son amabilité, son dévouement toujours prêt à s'exercer avec une simplicité et une modestie qui en faisait tout le charme, laissent les unanimes regrets de ses très nombreux amis.

oOo

François Zdeneck n'est plus ! Il n'est pas possible de laisser sous silence le parfait dévouement et le désintéressement avec lequel il assura son concours de contrebassiste à cordes à de nombreuses sociétés de notre Fédération, n'hésitant pas d'aller jusqu'aux confins de la Charente, où il comptait, comme à Bordeaux, de solides amitiés. Il le disait lui-même, la musique était sa vie. Très artiste, aussi modeste que talentueux, il fit partie pendant de nombreuses années de l'Orchestre du Grand Théâtre de Bordeaux et de la Musique Municipale.

La Fédération du Sud-Ouest, au nom de tous ses amis, de tous ses élèves, salue sa mémoire et garde son souvenir.

oOo

M. Beaumont, ancien chef de musique militaire, avait pris sa retraite dans son pays natal à Saint-André-de-Cubzac. C'était pour y trouver, à la direction de l'Harmonie Les Enfants de Saint-André, la continuation d'une brillante carrière au service de la musique. Au moment où il vient de prendre un repos bien gagné, la Fédération du Sud-Ouest, le Groupement des Sociétés Musicales du Blayais et Cubzagais et Les Enfants de Saint-André lui expriment toute leur reconnaissance et leur amitié.

BORDEAUX

Le congrès fédéral de 1971

Ce congrès tenu à la Maison de l'Europe à Bordeaux sous la présidence de M. Henri Ciran a connu le succès habituel.

Après vérification des pouvoirs, lecture du PV du précédent congrès et allocution du président, le compte rendu financier fut fait par M. Vincent, trésorier général, suivi de l'exposé de M. Pironom, expert financier de la Fédération et du rapport de M. Cathiard au nom de la commission de vérification des comptes.

Ensuite fut voté le relèvement de la cotisation fédérale de 16 à 20 F, en raison de l'augmentation de la cotisation de la CMF.

Ce taux de nouvelle cotisation sera appliqué pour l'exercice 1971-72. M. Richie représentant J. et S. arrivé en séance, le président fédéral le remercia de la petite somme accordée à la Fédération pour achat de matériel et encore, précisa M. Richie, a-t-elle été prise sur la dotation J. et S. du Conseil général de la Gironde.

MM. Blanchard fils et Despujols interviennent pour exprimer, approuvés par tous, les rancœurs d'une telle situation qui, il faut l'espérer, ne durera pas.

Parlant ensuite du congrès d'été de Laon, fut évoquée la question d'un congrès d'été à Bordeaux pour 1972. Mais à ce jour la question n'a pu être décidée, malgré les contacts pris avec les autorités locales. M. Berque dit qu'un concours intéresserait la ville d'Arcachon. Des démarches seront entreprises pour voir si la chose est possible.

Le président fédéral parlant de la Maison du Musicien Fédéré à Toucy (Yonne) annonce que l'acquisition est à présent faite, ce qui réalise le désir de la CMF, attendu depuis de nombreuses années et pour lequel des sommes et une souscription, constituées d'année en année, attendaient leur utilisation. M. Larriba lit un rapport au nom de la Commission des Jeunes, lequel est adopté à l'unanimité. Il prévoit diverses actions intéressantes et notamment la possibilité d'un stage d'été, en vue du perfectionnement musical. Jeunesse et Sports a donné l'assurance de son concours ainsi que M. Faisandier, délégué du ministère des Affaires Culturelles pour l'Aquitaine.

Le groupement du Libournais présente un vœu sur la possibilité d'admission aux examens fédéraux, des élèves apprenant les méthodes actives. Le texte présenté par M. Moureau, est adopté, après une modification du texte proposée par M. Ciran.

Présenté par l'Union des Batteries et Batteries-Fanfares de la Fédération, est adopté le vœu qui demande la publication des morceaux de concours dans le journal CMF de janvier.

Sur la pédagogie musicale, M. Despujols, au nom de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, donne lecture d'un rapport très documenté qui intéressa vivement l'assemblée. Il est demandé une table ronde à l'échelon national et international pour régénérer, en quelque sorte, l'éducation musicale afin de l'adapter à notre temps. Ce vœu fut adopté à l'unanimité. Le fut également un autre rapport sur la réorganisation des congrès fédéraux, selon le vœu du congrès de Montfort-en-Chalosse, qui a été appliqué au présent congrès de Bordeaux pour certains points de la proposition rapportée par M. Despujols. C'est ainsi que les rapports traditionnels du secrétaire général, du secrétaire de la commission des examens fédéraux, des délégués aux assurances et aux récompenses ont été imprimés sur la circulaire annuelle, ce qui a évité de les lire au jour du congrès.

Dans un troisième vœu, l'Union des Landes s'inquiète de l'insuffisance de la participation aux examens fédéraux. Il faudrait plus d'enthousiasme auprès de l'ensemble des ressortissants pour arriver à une amélioration souhaitable. D'autre part, ce même vœu présente diverses suggestions pour obtenir plus de ressources à la Fédération et à la CMF et fait aussi des propositions concernant le journal confédéral qui devrait tirer à un bien plus gros chiffre qu'actuellement.

En terminant M. Despujols demande qu'il soit fait appel au ministère des Affaires Culturelles pour qu'il augmente son appui financier, vis-à-vis de sociétés comme les nôtres. Notre part dans le budget de ce ministère n'est pas ce qu'elle devrait être, et il cite à cet égard des chiffres très significatifs.

En remerciant M. Despujols pour le très gros travail qu'il a réalisé dans ses divers rapports, M. Ciran souligne, au sujet des Affaires Culturelles, que ce ministère, grâce aux efforts de M. Ehrmann, donne les primes pour nos examens. Mais, c'est bien sûr encore très au-dessous de ce que cela devrait être. Le président fédéral appuie donc les souhaits exprimés par M. Despujols, ce que le congrès approuve à l'unanimité. MM. Blanchard fils, Sirdet appuient la proposition d'un appel pressant aux sociétés qui ne présentent pas d'élèves, et dans l'esprit du vœu de Montfort, le président fédéral propose que cela fasse l'objet d'une « résolution » par le congrès. M. Despujols est chargé de l'élaborer et vote le texte que voici : « La Fédération du Sud-Ouest réunie à Bordeaux pour son congrès annuel, après avoir entendu les diverses motions et rapports présentés, constate que bien des sociétés adhérentes à la Fédération, par le canal des Unions départementales et groupements, ne répondent pas toujours à l'appel qui leur est fait de présenter des élèves aux examens fédéraux. Leur demande de bien vouloir prendre au sérieux ces appels qui ne peuvent être que profitables pour le présent comme pour l'avenir à toutes nos sociétés, marquant le désir de chacune d'elle de parachever l'œuvre engagée par les responsables fédéraux et confédéraux ».

M. Blanchard fils, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne fit un exposé du travail réalisé dans son département, où il a pu constater la sollicitude d'un préfet musicien M. Vézian. Du côté des examens une forte progression a été constatée, dans cette région, ce qui prouve l'utilité de la résolution votée en faveur d'une propagande intensive déjà bien commencée en Dordogne. Il faut donc continuer dans ce sens.

Puis M. Blanchard parla du festival de Vergt qui aura lieu en juin, et il invite toutes les sociétés qui voudraient y participer.

M. Davier, vice-président fédéral, délégué aux récompenses, fit part de la création d'une récompense pour les jeunes musiciens exécutants et présenta cette nouvelle médaille qui pourra être demandée dès à présent.

Eut lieu ensuite une élection pour remplacer le regretté M. Davant à la commission de vérification des comptes. M. Ciran propose M. Peyre de l'Union Chorale de Caudéran qui est élu à l'unanimité.

Après avoir entendu les allocutions de MM. Dauguet, conseiller municipal représentant M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et M. Roche, représentant M. le préfet de la Gironde, les congressistes se retrouvèrent au « Château du Diable » sur les jolis coteaux de Cenon, pour le déjeuner traditionnel.

BEGLES

Neuf sociétés, plus de cinq cents exécutants et une centaine de majorettes

Neuf sociétés, plus de cinq cents exécutants, une centaine de majorettes, du beau temps, il n'en fallait pas plus pour assurer l'énorme succès de cette manifestation qui intéressa les Béglais toute la journée. L'horaire minutieusement réglé par le président André Duperrin devait être respecté.

Dès 9 heures du matin, les batteries-fanfares et leurs majorettes, c'est-à-dire l'Entente Bassens-Lormont, Pichey - Mérignac, l'Avenir Bordelais, les Cadets de Cadillac, la Caudérannaise, les Ecureuils de Montalivet, les Amis de Pomerol, Cantenac et l'Amicale Tournaise, partirent d'un point donné et animèrent les principales artères de notre ville.

A 11 h. 30, les responsables des sociétés et les personnalités, Mme Rossignol, maire de Bègles ; M. Sellon, conseiller général ; MM. Saint-Mézard, Fontan, adjoints ; MM. Moran, Piquero, Tauzin, conseillers municipaux ; M. Lefay, le président Duperrin, M. et Mme Sanchez, M. et Mme Cami, se retrouvaient autour d'un vin d'honneur. Le président Duperrin félicitait chaleureusement son équipe pour l'impeccable organisation et remerciait la municipalité de son aide. Mme Rossignol informa son auditoire qu'une commission spéciale pour la jeunesse et loisirs serait prochainement créée, ainsi qu'une école de musique, car Mme le maire tint à rappeler le rôle important que jouent les sociétés musicales auprès des jeunes.

A 14 h. 15, toutes les batteries se rassemblaient à la barrière de Bègles et remontaient le cours Victor-Hugo. Elles devaient s'arrêter devant le monument de la Résistance pour y déposer une gerbe et se recueillir quelques instants. A 15 h. 30, rendez-vous au stade municipal Delphin-Loche. C'est devant un public très nombreux que les sociétés se présentaient dans un ordre impeccable. Le morceau présenté par chacune d'elles fut très apprécié par l'assistance, qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Le jury était composé des personnalités suivantes : M. Guillaume, président de l'Union de la Fédération des Batteries-Fanfares du Sud-Ouest ; M. Bousquet, représentant M. Ciran, président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; M. Lefay, vice-président de l'Union des Batteries-Fanfares ; MM. Pigoux, Clément, Elic, Dirson ; pour les majorettes : Mmes Duport, Loustalot, Loubal et Rosier.

Coupe de la ville de Bègles à la Fanfare de Cadillac.

Coupe André-Rodrigue à l'Avenir Bordelais.

Coupe Mme Sanchez à Bassens-Lormont.

Coupe André-Duprat à Pichey-Mérignac.

Coupe Biès à l'Amicale Tournaise.

Coupe André-Duperrin à Pomerol.

Coupe Saurat à Montalivet.

Coupe Despujol à Cantenac.

Coupe Savignac à la Caudéranaise.

POUR LES MAJORETTES :

Coupe de la ville de Bègles à la Caudéranaise.

Coupe des Majorettes de l'Indépendante Béglaise à Bassens-Lormont.

Coupe du Vétéran-Pelcu à Montalivet.

Coupe Merlin à l'Avenir Bordelais.

Coupe Moralès à Cantenac.

Le morceau d'ensemble joué par toutes les sociétés, « Béarn et Bigorre », de Philippe Le Carlin, et dirigé par M. Rapin, de l'Amicale Tournaise, fut vigoureusement applaudi. Il terminait en apothéose cette belle journée dont le grand succès revient à l'Indépendante Béglaise et à son président, M. Duperrin, qui avait la lourde responsabilité de l'organiser.

A signaler que majorettes et musiciens béglais, bien que ne concourant pas, ravirent le public de leur belle et entraînante interprétation.

Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies

Poursuivant ses efforts, cette société donnait le 27 mars dans le cadre familial de la Maison Cantonale, l'audition des élèves de son école de musique, excellemment dirigée par Mlle Paulette Barber.

Cette soirée, placée sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. et de la ville de Bordeaux, était présidée par M. Henri Ciran, président de la Fédération du S.-O. et vice-président de la Confédération Musicale de France, ayant à ses côtés M. Jean Dauguet, conseiller municipal, délégué représentant M. J. Chaban-Delmas ; M. Pierre Piton, président de la société ; M. L. Thévenet, président d'honneur ; M. le Dr Baron et Mme ; Mlle Eveno ; les membres du conseil d'administration : MM. Bonnefon, Sieurac, G. Delpech, J. Delpech, V. Grimaldos, P. Larriba, Durou, Badu, Mmes Bielle, Grosq, Couarraze, etc.

L'Harmonie de la Bastide, sous la baguette de son distingué et dévoué chef, M. Maurice Fizammes, exécuta parfaitement le programme de choix :

Salut au Président, J.-L. Champel ; Barbier de Séville, ouverture, Rossini ; Isoline, ballet, Messager ; American Fantasy, Ruelle.

Chacun de ces morceaux fut longuement ovationné par l'auditoire.

Au violon, P. Bergeon, M.-Hélène Debaste, P. Pouey-Sanchou (professeurs, Mme Lambert, M. R. Fruelon) ; clarinette, L. Couarraze, J.-M Flourock, D. Serrier (classe de M. J. Artaud) ; cornet, A. Verdon, J.-R. Duvin (classe de M. Fizammes) ; trompette, Ed.-L. Fouché, J.-P. Bréau, accompagnement Mlle Nicole Grocq ; accordéon, M. Verdon, M. Mostajo ; piano, M. Constant, F. Mellaertz, B. Cordier, M.-L. Lopez, I. Pouey-Sanchou, Ch. Benoit, B. Bielle, M. Lelu, Y. Sanchez, M. Hardoutin, M.-L. Amat, M. Delpech, R. Lopez, S. Perez, A. Grimaldos ; professeur Mlle P. Barber.

M. Pierre Piton, nouveau président de la société, après avoir remercié vivement MM. Henri Ciran et Jean Dauguet d'avoir bien voulu honorer cette soirée de leur présence, ainsi que les parents et les élèves de l'école de musique, mit en évidence le dévouement et l'action éducatrice des professeurs de cette école de musique si peu aidée matériellement. Toutefois, tenant à prouver sa vitalité et son activité créatrice, le conseil d'administration a décidé d'ouvrir, lors de la reprise des cours en septembre prochain, une section féminine pour instruments à vent-cuivres, laquelle figurera parmi les premières existant en France ; elle sera dotée pour son fonctionnement intégral d'un cours de solfège accéléré.

A leur tour, M. Henri Ciran et M. Jean Dauguet, prodiguèrent conseils et encouragements aux enfants, et félicitèrent chaleureusement dirigeants, professeurs et musiciens de leur dévouement à la société.

M. Dauguet, au nom de M. Chaban-Delmas, remit les récompenses suivantes :

Diplôme de la ville de Bordeaux, médaille de bronze à MM. Francis Larriba, Jacques Artaud, Jean Faure et Lionel Delbancut.

Diplôme de la ville de Bordeaux, médaille d'argent, à Mlle Paulette Barber, MM. Jacques Crézen, Jean Guiraud, Guy Delnech.

Et également diplôme de médaille d'argent à M. Henri Ciran, président de la FMSSO et vice-président de la CMF.

Applaudissements prolongés soulignant la remise de ces récompenses.

Pour terminer la soirée, l'orchestre des jeunes, sous la direction de son jeune et dynamique chef Francis Larriba, a redonné l'audition de son poème musical « Expiation II ». Ovation longuement prolongée.

Un vin d'honneur, réunissant personnalités, musiciens et sympathisants permit aux coupes de se lever à l'avenir de la société.

G. Pétré

BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

TARN

L'Harmonie de Mazamet en deuil

M. Albert Siguier n'est plus ! C'est avec une infinie tristesse que tous les membres de l'Harmonie de Mazamet et, avec eux, tous les directeurs et tous les musiciens du département du Tarn, ont appris la mort de leur si dévoué chef et collaborateur M. Siguier.

Cette soudaine disparition peine profondément tous les musiciens qui ont connu M. Siguier et ceux-là sont légion qui par lui et avec lui, ont participé à la vie de l'Harmonie.

C'est en 1920, au lendemain de la grande guerre, que M. Siguier prit la baguette de la société. Son mérite fut grand, car les pupitres étaient fort dégarnis, de nombreux musiciens étant tombés sur les champs de bataille de la plus meurtrière des guerres ; M. Siguier lui-même en était revenu couvert de plusieurs blessures, et avec les élogieuses médailles que sont la Croix de Guerre et la Médaille Militaire. M. Siguier, qui avait été chef de musique au 343e R.I., forma donc de nombreux élèves et mit tout son courage, toute son âme de musicien, toute sa volonté et une dose extraordinaire de patience au service de l'art musical. Rapidement, l'Harmonie de Mazamet participa à plusieurs concours et, pour n'en citer que les grandes étapes, elle obtint trois premiers prix en division supérieure au concours de Cannes, en 1925, et fut classée en division d'excellence au concours d'Albi, en 1927.

Sous la direction de M. Siguier, et grâce à ses dons merveilleux d'organisateur, l'Harmonie organise à Mazamet, en 1931, et avec sa société sœur, l'Alerte Mazamétaine, un grand concours international de musique qui, groupant 34 sociétés, obtint un très beau succès.

D'autres concours et de nombreux concerts donnés à l'étranger, ainsi qu'en de nombreuses grandes villes de France, apportèrent une consécration de la qualité musicale indéniable acquise par l'Harmonie de Mazamet.

Tous ces succès, l'Harmonie les a dûs à M. Siguier, qui a payé généreusement de sa personne ; il savait encourager tous les efforts comme apporter discrètement, à point nommé, le fruit de sa longue expérience. Durant trois quarts de siècle, M. Siguier a servi passionnément et avec un dévouement sans limites la musique. C'est grâce à son activité inlassable que Mazamet a connu des heures musicales fastes, et que la musique a conservé sa place dans notre ville.

M. Siguier laisse aussi parmi nous l'empreinte de sa bonté, de sa grande valeur morale. La grande affection qu'il savait offrir autour de lui, sa façon si personnelle et si agréable de s'entretenir avec tous l'ont fait aimer irrésistiblement.

Tous ses efforts, tout son dévouement, toute son activité pour la mise en valeur et pour faire aimer la musique populaire demeureront pour tous un exemple, une perfection à atteindre.

A toute sa famille, nous offrons les condoléances affectueuses et attristées de tous les dirigeants et musiciens de l'Harmonie de Mazamet et de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn.

Le président René BONNET.

VIENT DE PARAITRE

Grande Méthode de J.-B. ARBAN

pour cornet, trompette, bugle et instruments à 3 pistons notés en clé de sol
Nouvelle édition d'après l'édition originale entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET

Cette méthode est divisée en trois parties :
1ère partie : un volume in-4° de 150 pages. Depuis le début jusqu'à l'étude des octaves, des dixièmes et des triolets. Prix : **30,00 F.**

2ème partie : un volume in-4° de 120 pages. Depuis les études en doubles croches jusqu'à la fin de la méthode proprement dite suivie de 15 solos et airs variés écrits ou arrangés par J.-B. ARBAN. Prix : **30,00 F.**

3ème partie : un volume in-4° de 42 pages. Les 14 Etudes caractéristiques, édition analytique et de travail. Prix : **18,00 F.**

La 1ère et 2ème parties prises ensemble 55,00 F
Les trois parties prises ensemble ..... 70,00 F

Nous vous donnons ci-dessous l'opinion de trois éminents artistes français :

« ...C'est avec un grand plaisir et un vif intérêt que j'ai examiné la nouvelle édition de la Méthode Arban remaniée et révisée par l'éminent artiste qu'est Julien PORRET.

« Il a su placer cet ouvrage appelé « Méthode » dans un contexte qui devient « Méthode de travail », ce qui n'est pas la même chose. De plus, par la présentation des exercices, il en a fait « de la pédagogie et de la psychologie », ce qui manque à presque toutes les méthodes actuellement sur le marché.

« Je tiens à le féliciter du plus profond de mon cœur pour sa patience et le superbe travail qu'il a accompli.

« La célèbre Méthode de J.-B. ARBAN est maintenant un ouvrage d'art, plaisant et intéressant... ».

Ludovic VAILLANT

1er Prix de Trompette (1er nommé) du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris,
Ex-trompette solo de l'Orchestre National de l'O.R.T.F.,
Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

« ...J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt la très belle édition de la Méthode Arban que vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir.

« Je félicite vivement mon ami PORRET d'avoir eu l'excellente idée de réviser l'édition originale et d'y apporter sa compétence pour l'ordonnance des exercices car, maintenant, aidé de conseils judicieux, l'élève peut lui-même doser son travail sans aucun risque en s'assurant d'une progression rationnelle... »

Francis BODET

1er Prix du Conservatoire National Supérieur de musique de Paris,
Ex-trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande,
Ex-professeur au Conservatoire de Genève,
Membre du Jury du Conservatoire de Paris et des Concours Internationaux.

« ...J'ai voulu en toute impartialité me rendre compte et, après avoir lu très attentivement ce bel ouvrage, je ne puis en faire que des éloges. Croyez bien, Monsieur, que je ne manquerai pas de le recommander à tous les instrumentistes que j'ai l'occasion de rencontrer.

« Rien n'a été oublié et combien sont justes les conseils et observations de M. Julien PORRET.

« Quant à l'édition, elle aussi est parfaite.

« Félicitations à vous tous... »

Albert ADRIANO

1er Prix à l'unanimité du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris,
Trompette solo de la Musique de la Garde Républicaine,
Membre du Jury du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Cet ouvrage peut être envoyé en communication aux professeurs et chefs de musique qui nous en feront la demande.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VAR

HYERES

Concert nocturne au jardin du Roy et remise de récompenses de la F.M.O.V. au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville

Mardi 27 juillet, la nuit étoilée et la température clémente avaient incité de nombreux vacanciers, touristes et mélomanes de la cité des Palmiers à se donner rendez-vous dans les jardins du Roy pour honorer de leur présence le 6ème concert de la Musique Municipale.

Placée sous la direction de son chef, M. Victor Rieu, dont l'adroite baguette a galvanisé cette association, cette soirée, au programme de laquelle figuraient des œuvres de Rossini, Purcell, Luigini et Damare, permit d'apprécier le talent de M. Marcel Avril dans « Trumpet Voluntary » et de M. Charles Servelo dans « La Tourterelle », célèbre polka pour petite flûte. Ceci dit, sans omettre la brillante exécution de « L'Italienne à Alger » et du « Ballet Egyptien », qui obtinrent un beau succès et les applaudissement du public.

Après le concert, la municipalité recevait les musiciens et leur famille pour fêter, dans les salons de la maison commune, quatre jeunes musiciens à qui la Fédération Musicale et Orphéonique du Var a décerné la médaille d'honneur avec diplôme pour récompenser leur activité méritoire au sein de notre Harmonie locale.

Cette manifestation qui se déroulait en présence de M. Masse, 1er adjoint au maire, représentant M. Mario Bénard, député-maire, aux côtés duquel avaient pris place MM. Keraudren, Bellalou, Geburtig, conseillers municipaux; Rieu, chef de musique et Bermis, membre de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, permit à M. Antonin Toucas, président de la Musique Municipale, d'expliquer à l'assistance présente quelles étapes avaient dû franchir notre phalange pour sortir de l'oubli et revenir au premier plan des formations amateurs du Sud-Est.

Au nom de la FMOV, le président Toucas procédait ensuite à la remise des médailles et diplômes aux récipiendaires dont voici les états de services :

— M. Marcel Demichelis, médaille d'honneur de la FMOV avec diplôme pour 15 ans d'activité musicale.

— M. Marius Chapeau, médaille d'honneur de la FMOV pour 10 années d'activité musicale avec diplôme.

— M. André Piquel, même récompense.

— M. Michel Antonini, diplôme d'honneur de la FMOV.

A l'issue de cette remise de récompenses, M. Léon Masse, 1er adjoint, prenait la parole et félicitait les promus pour leur brillante activité puis invitait l'assistance à fêter l'événement à l'aide de quelques boissons rafraichissantes.

Cette réunion très sympathique prenait fin à une heure avancée, dans la joie générale.

J. BERMIS.

VAUCLUSE

AVIGNON

Concert avec l'Orchestre de Chambre et la Chorale Sainte Cécile d'Avignon dans le cadre prestigieux de l'Abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet

Ces 2 formations se sont fait entendre à nouveau le samedi 15 mai à 21 h. C'est la quatrième année consécutive que ces deux belles formations avignonnaises viennent dans ce sanctuaire : on a encore en mémoire les remarquables interprétations du Concerto numéro 3 de Vivaldi, du Stabat Mater de Verdi et de l'Alleluia du Messie de Haendel, puis du Concerto pour violon et hautbois de J.-S. Bach, ainsi que du Concerto pour hautbois d'Amour et Orchestre. Enfin du Concerto en ré mineur pour 2 violons de J.-S. Bach, du Concerto en la mineur de J.-S. Bach et de la Messe à 5 voix de Gounod.

Samedi l'orchestre de chambre a ouvert le concert par le Concerto en ré majeur pour violon et orchestre de Francesco Géminiani puis le Concerto en la majeur pour violon et orchestre d'Antonio Vivaldi, compositeur italien, auteur de musique religieuse.

La Chorale Sainte Cécile a donné 4 extraits du Messie de Haendel et, pour terminer ce concert, une Cantate pour soli, chœurs et orchestre « Une Rose Effeuillée » composée en l'honneur de Sainte Thérèse par Louis Boyer.

Ce magnifique concert était dirigé par Georges Catalanotti, professeur au Conservatoire d'Avignon. Ce concert était placé dans le cadre des festivités en l'honneur de Monseigneur Norbert Calmels, abbé général des Prémontrés. Remercions et félicitons M. Georges Catalanotti pour cette œuvre magnifique qu'il entreprend, pour une meilleure diffusion de la musique et le plus grand plaisir des mélomanes.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

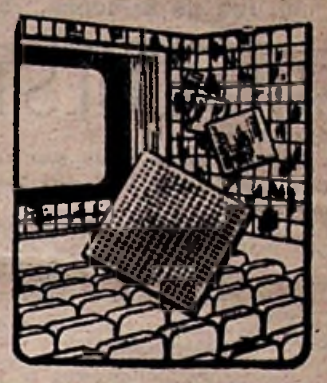

FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS (17e) :
3, rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone : 755.60.50
380.35.94

Concert de qualité au Square Agricol Perdiguier avec l'Harmonie Municipale

Dimanche 16 mai le charmant square Agricol Perdiguier, a drainé un grand nombre de mélomanes pour entendre l'Harmonie Municipale conduite par son chef M. Dal Bello, professeur au Conservatoire, ce concert précède de quelques jours seulement la participation de l'Harmonie au festival international de musique de Laon.

Successivement et avec beaucoup de talent l'Harmonie interpréta plusieurs morceaux de choix, dont notamment l'Hymne de la Confédération Musicale de France ; l'Ouverture du Carnaval Romain ; Espana ; l'Ouverture du Roi d'Ys ; Granada ; Marchons toujours « Blaze on the Way », etc.

Devant une telle qualité, il serait souhaitable que cet été l'Harmonie Municipale donne d'autres concerts pour le plus grand bien du public et des amateurs de musique.

ORANGE

Décès de M. Fernand Pélissier

Fernand Pélissier, directeur de l'Ecole de Musique, directeur de l'Harmonie Municipale, est décédé samedi 8 mai après une douloureuse maladie. Avant que le corps de M. Pélissier ne soit inhumé à Oppède, l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique, dont il fut longtemps le chef, tinrent à lui rendre hommage, après une courte bénédiction à Orange, la dépouille mortelle de Fernand Pélissier fut transportée à Oppède où, sur la place de la Mairie, l'attendaient parents, amis et musiciens. A l'église d'Oppède, une messe corps présent célébrée par le curé de la paroisse. Au cimetière, après la marche funèbre exécutée par les musiciens de la Fraternelle Oppédoise et de l'Harmonie Municipale d'Orange, M. Gaston Allies, au nom de la Fraternelle Oppédoise : M. Honoré Bargues, au nom de l'Harmonie Municipale d'Orange, et M. Trinquier, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse, firent l'éloge du disparu.

A son frère, à ses enfants, à tous les siens, la grande famille des musiciens fédérés du Vaucluse adresse des condoléances émues et attristées.

L'Harmonie Municipale d'Orange

Le temps le soir du lundi 12 juillet était chaud et beau et jamais la place de la Mairie n'avait accueilli autant de monde pour une soirée de concert.

L'Harmonie Municipale dirigée avec compétence par son chef dévoué M. Landaz, a obtenu un très grand succès : Granada, paso-doble de Lara ; Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, de Boïeldieu ; Slavia Fantaisie, de Champagnac ; Valse de la Veuve Joyeuse, de Franz Lehar ; en tournée avec les Compagnons de la Chanson, de Delbecq, et Chiquita, marche d'Andrieu.

Les applaudissements qui saluèrent l'interprétation de chaque morceau ne furent que les justes encouragements à la prestation de notre société musicale.

Outre les musiciens de l'Harmonie d'Orange, quelques amis de la musique de Sarrians avec son chef Raymond Blanchini pour un soir, membre exécutant, ceux de Roquemaure, de Pont-Saint-Esprit de Sauveterre, etc., venus tout spécialement pour donner à ce magnifique concert plus d'ampleur.

Ajoutons à ce bref compte rendu, la présence de notre ami Eugène Monicelli.

Merci M. Landaz et à vous tous.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.